



NATIONS UNIES
CÔTE D'IVOIRE



2024

Analyse commune de pays du Système des Nations Unies



2024

Analyse commune de pays du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire



NATIONS UNIES
CÔTE D'IVOIRE



TABLE DES MATIERES	3
RESUME EXECUTIF	5
PREAMBULE	6
I. ÉTAT ACTUEL DES PRINCIPAUX OBSTACLES VERS LES ODD IDENTIFIÉS EN 2020	8 - 19
Transformation structurelle : Progrès industriels notables mais défis persistants pour une croissance inclusive et durable	
Inclusivité du développement : Progrès dans la réduction de la pauvreté mais inégalités socioéconomiques et régionales continues	
Capital humain : Défis résiduels pour améliorer la productivité du travail	
Enjeux environnementaux et défis résiduels de résilience face au changement climatique	
Enjeux environnementaux et défis résiduels de résilience face au changement climatique	
Gouvernance : Renforcement des institutions et de la cohésion sociale, mais enjeux persistants de transparence et de justice sociale	
II. DEFIS ET OPPORTUNITES AUTOUR DES TRANSITIONS CLES	20 - 45
Enjeux	
Priorisation au niveau national	
Causes immédiates, sous-jacentes et structurelles des défis	
Groupes vulnérables	
Financement	
Rôle et dynamique des parties prenantes	
Rôle du SNUD	
Prospective stratégique : tendances et risques pouvant influencer la trajectoire des transitions	
III. PERSPECTIVES POUR L'ACCELERATION DES ODD	46 - 49
ANNEXES	50 - 71
ANNEXE 1 : Tableau de bord des indicateurs clés	
ANNEXE 2 : Méthodologie appliquée pour réaliser l'ACP	



NATIONS
UNIES

CÔTE D'IVOIRE

Résumé Exécutif

Préambule

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Analyse Commune de Pays 2024 fournit un aperçu des progrès réalisés par la Côte d'Ivoire vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030, tout en identifiant les obstacles qui pourraient freiner cette trajectoire et en examinant la pertinence des six transitions clés comme axes d'accélération. Le document souligne que les cinq défis identifiés dans le Bilan Commun de Pays publié en 2020 demeurent pertinents et continuent de peser sur les efforts de développement durable. La transformation structurelle de l'économie reste incomplète, laissant le pays dépendant des secteurs primaires, ce qui pourrait ralentir la diversification économique. L'inclusivité du développement n'a pas encore été pleinement atteinte, et des inégalités persistent dans l'accès aux opportunités économiques et aux services sociaux de base. Bien que des progrès aient été enregistrés dans les domaines de l'éducation et de la santé, la qualité du capital humain demeure une préoccupation, avec des efforts supplémentaires nécessaires pour améliorer les compétences et l'accès à la formation professionnelle. De plus, la vulnérabilité aux changements climatiques continue de compromettre la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, exacerbée par une gestion des ressources naturelles encore perfectible. Enfin, la gouvernance, bien qu'améliorée, présente encore des défis en termes de transparence, d'inclusivité et d'efficacité institutionnelle, notamment au niveau décentralisé.

Dans ce contexte, les six transitions clés identifiées lors du Sommet des ODD de 2023 pourraient jouer un rôle significatif dans l'accélération des progrès vers les ODD en Côte d'Ivoire. La transformation des systèmes alimentaires, par exemple, pourrait renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des communautés rurales en favorisant une meilleure transformation agroalimentaire. De même, la

réforme du système éducatif et le développement de la formation professionnelle seraient essentiels pour améliorer le capital humain et l'employabilité, notamment des jeunes filles et garçons, et des femmes. La transition vers les énergies renouvelables pourrait également permettre d'élargir l'accès à une énergie plus propre et plus durable, tout en contribuant à la résilience climatique et à la croissance économique.

De plus, la digitalisation représente un potentiel de modernisation de l'administration et de stimulation de l'innovation, notamment à travers les services électroniques et une meilleure infrastructure numérique. Le développement de l'emploi décent et le renforcement de la protection sociale pourraient contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités de manière significative. Enfin, la transition environnementale et l'adoption de pratiques durables pourraient renforcer la gestion des ressources naturelles et améliorer la résilience climatique, un facteur crucial pour la durabilité du développement du pays.

Cependant, pour maximiser ses chances d'atteindre les ODD d'ici 2030, la Côte d'Ivoire devrait continuer d'intensifier ses efforts en matière de réformes et d'actions. Le succès de ces transitions dépendra de plusieurs conditions, dont la mobilisation adéquate des ressources financières, l'engagement actif des parties prenantes et une meilleure coordination. Des progrès plus rapides vers les ODD pourraient être possibles, mais cela requerrait des ajustements stratégiques qui tiennent compte des contraintes financières, des limites institutionnelles et de la complexité des enjeux de développement, notamment de l'enjeu sécuritaire dans le Sahel central.

PREAMBULE

La présente Analyse Commune de Pays (ACP) constitue, avec le rapport d'évaluation du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) 2021-2025, le document de référence principal qui servira de base à la formulation du CCDD 2026-2030. Elle vient renforcer et compléter le compendium d'évidences générées à travers d'autres analyses telles que l'analyse de la situation des enfants, des adolescents et jeunes (SitAn) conduite sous la coordination du ministère de l'économie, du plan et du développement.

Le présent rapport a été conduit sous le leadership de l'Equipe Conjointe de Gestion des Programmes (ECOGEP), le contrôle de l'Equipe-pays et l'appui du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR), principalement à travers son Economiste. Cette analyse a été réalisée dans un contexte où, à mi-parcours de 2030, le constat établi au niveau global est que seules 17 % des cibles des ODD semblent sur la voie pour être réalisées¹. Pour près de la moitié (48 %), l'écart par rapport à la trajectoire fixée est soit faible soit important ; pour 30 %, les progrès sont marginaux, tandis que pour 18 % ils sont modérés. Il est inquiétant de constater une stagnation pour 18 % des cibles et un recul par rapport aux niveaux de référence de 2015 pour 17 %².

L'ACP tient compte des orientations stratégiques formulées par le Comité Directeur Conjoint (CDC) du CCDD 2021-2025 qui, lors de sa session annuelle de mai 2024, a recommandé de « de considérer les 6 transitions clés pour l'accélération des ODD et 4 actions motrices³ dans la formulation du prochain cycle de coopération (2026-2030), en intégrant les Droits humains, le Genre, l'inclusion des jeunes, la Culture et les personnes vulnérables de manière transversale d'une part, et en s'assurant de leur alignement sur les priorités nationales pour le même cycle programmatique d'autre part ». En accord avec l'équipe-pays, le choix a été

fait d'aligner ce document sur les nouvelles directives du Groupe des Nations-Unies sur le Développement Durable (GNUD) en matière d'élaboration de l'Analyse Commune de Pays (ACP). Celles-ci préconisent une approche systémique, tournée vers l'avenir, un rapport moins descriptif et plus concis dans l'analyse du contexte de développement durable, avec un accent sur les principaux défis et opportunités pour l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

L'approche méthodologique choisie a été de considérer les 6 transitions clés pour l'accélération des ODD et le Plan National de Développement (PND) de la Côte d'Ivoire comme cadres de référence, en tenant compte de l'alignement stratégique entre les différents piliers du PND 2021-2025, les axes stratégiques du CCDD 2021-2025 et les six transitions clés.

L'analyse vise à offrir une vue d'ensemble des principaux leviers d'accélération des ODD en Côte d'Ivoire, en abordant les défis majeurs en lien avec les priorités nationales et les ODD. Elle examine en profondeur leurs causes immédiates, sous-jacentes et structurelles des défis rencontrés, les groupes les plus vulnérables, ainsi que les risques associés. L'analyse prend également en considération les lacunes en matière de capacités et de ressources, ainsi que les leçons tirées des interventions passées du Système des Nations Unies (SNUD).

Ce document est structuré pour répondre à deux questions centrales de recherche: i) les cinq problèmes identifiés en 2020, susceptibles de freiner la progression de la Côte d'Ivoire vers l'atteinte des ODD, demeurent-ils majeurs ? (Chapitre 1) ; et ii) dans quelle mesure les six transitions clés pour l'accélération des ODD sont pertinentes et représentent des voies d'accélération significative de leur réalisation en Côte d'Ivoire ? (Chapitre 2)

¹ Sur un total de 135 cibles pour lesquelles des données sur les tendances et d'autres informations ont été fournies par les organismes responsables

² <https://unstats.un.org/sdgs/files/report/2024/secretary-general-sdg-report-2024--FR.pdf>

³ Les 6 transitions portent sur : les Systèmes alimentaires ; l'Accès à l'énergie à un coût abordable ; la Connectivité digitale ; l'Education ; l'Emploi et protection sociale ; le Changement climatique, la perte de biodiversité et la lutte contre la pollution. Les 4 actions motrices concernent : les cadres politiques robustes et cohérents ; les projets et initiatives nationaux à grande échelle conçus de manière appropriée ; le partenariat entre les bailleurs publics et privés pour assurer les flux de financement ; les capacités adéquates pour gérer et soutenir la transition de manière durable.



NATIONS
UNIES

CÔTE D'IVOIRE

1 État actuel des principaux obstacles vers les ODD identifiés en 2020

I. ÉTAT ACTUEL DES PRINCIPAUX OBSTACLES VERS LES ODD IDENTIFIÉS EN 2020⁴

Le Bilan Commun de Pays (BCP) élaboré en 2020 avait mis en évidence les progrès enregistrés depuis 2015 par la Côte d'Ivoire vers la réalisation des ODD, surtout au titre des piliers du développement durable portant sur les Peuples, la Prospérité, la Planète et la Paix. Parmi les principaux acquis figuraient : i) l'augmentation de la richesse créée au cours de la période 2012-2018 (ODD 1) ; ii) l'élargissement de la Couverture Maladie Universelle (ODD 1 et 3) ; iii) la progression du taux d'achèvement au primaire (ODD 4) ; iv) l'amélioration de l'accès des ménages à une source améliorée d'eau potable (ODD 6) ; v) la hausse du taux d'électrification (ODD7) ; vi) l'amélioration de la protection et de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles par l'adoption de mesures et politiques respectueuses de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles pour les générations futures (ODD 12,13 et 14). Il en était également ressorti que des efforts restaient à fournir dans la mesure où le niveau de pauvreté demeurait encore élevé et variait selon les caractéristiques sociodémographiques et le secteur d'activité du chef de ménage (ODD 1). Cette pauvreté était vécue différemment selon le genre, les groupes d'âges et le milieu de résidence. Les inégalités entre les hommes et les femmes étaient persistantes et les plus marquées (ODD 5 et 10), notamment dans le domaine de l'éducation (ODD 3), l'accès à l'emploi (ODD 8) et l'autonomisation politique (ODD 16).

Les données du tableau de bord des principaux indicateurs des ODD (voir Annexe 1) mettent en lumière que les efforts du Gouvernement, notamment à travers la mise en œuvre de grands projets structurants et de réformes visant à réduire la pauvreté et les inégalités sociales, ont contribué à des progrès notables concernant la majorité des ODD. Ce, en dépit d'un contexte mondial défavorable marqué par la pandémie de COVID-19, la multiplication des conflits, l'intensification des tensions géopolitiques et commerciales, ainsi que les effets de plus en plus graves des changements climatiques, qui auraient pu sérieusement compromettre la réalisation des ODD dans le pays. La Côte d'Ivoire a montré des améliorations significatives au niveau des ODD 3

(Bonne santé et bien-être), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, innovation et infrastructures), 14 (Vie aquatique), et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). Ces ODD affichent des progrès constants, reflétant un engagement renforcé en matière de santé, de croissance économique inclusive, de protection de la vie aquatique, et de partenariats internationaux efficaces. D'autres objectifs, tels que l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 2 (Faim zéro), l'ODD 4 (Éducation de qualité), l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), l'ODD 11 (Villes et communautés durables), l'ODD 13 (Action pour le climat) et l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) affichent également des signes de progrès, bien que ces avancées soient moins prononcées.

Cependant, des défis majeurs subsistent, rendant l'atteinte de l'ensemble des ODD d'ici 2030 incertaine, à moins d'une intensification des actions et d'une mobilisation accrue des ressources. Les indicateurs soulignent des défis persistants, surtout au niveau des ODD 5 (Égalité entre les sexes), 10 (Réduction des inégalités), 12 (Consommation et production responsables), et 15 (Vie terrestre). Les progrès pour ces ODD demeurent limités, et certains indicateurs indiquent même des signes de stagnation, voire de recul. La pauvreté multidimensionnelle, la réduction des inégalités socio-économiques, l'autonomisation des femmes et la gestion durable des ressources naturelles restent des enjeux prioritaires pour le pays.

Au regard des dynamiques observées ces quatre dernières années, il est pertinent de se demander si les cinq problèmes suivants identifiés dans le BCP de 2020, comme potentiellement déterminants pour la trajectoire des ODD en Côte d'Ivoire, demeurent tout aussi critiques : i) la lente transformation structurelle de l'économie ; ii) la faible inclusivité du processus de développement ; iii) la faiblesse du capital humain ; iv) la vulnérabilité élevée aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux ; v) une gouvernance pouvant encore être plus efficace, transparente et de participative.

⁴ Le tableau de bord des indicateurs clés du pays, couvrant les données socio-économiques, environnementales et de gouvernance, ainsi que l'état d'avancement vers l'Agenda 2030 figure en annexe 1.

Transformation structurelle : Progrès industriels notables mais défis persistants pour une croissance inclusive et durable

Le constat établi en 2020 était que l'activité économique était vigoureuse en Côte d'Ivoire mais le processus de transformation structurelle de l'économie n'était pas assez rapide pour induire une croissance durable et inclusive caractérisée par la création d'emplois décents et suffisants pour induire une hausse des revenus individuels et l'avènement d'une nouvelle classe moyenne. **La lenteur de la transformation structurelle de l'économie demeure un des principaux défis de développement** car la Côte d'Ivoire, bien que présentant des capacités industrielles croissantes, doit encore relever d'importants défis pour accroître la part de secteurs les plus productifs dans son économie et renforcer sa compétitivité dans les chaînes de valeur mondiales.

La Côte d'Ivoire constitue aujourd'hui la 9^{ème} économie en Afrique, la 3^{ème} en Afrique francophone et reste l'une des économies les plus dynamiques de l'Afrique de l'Ouest occupant la 2^{ème} place en zone CEDEAO. Elle continue de se distinguer par la vigueur de sa croissance économique qui a été d'environ 6,7 % sur la période 2013-2023⁵. Après son repli à 0,7 % en 2020 au plus fort de la pandémie de la Covid 19, le taux de croissance est reparti à la hausse pour se situer à 7,1 % en 2021, avant un léger recul à 6,2 % en 2022, en raison des retombées négatives de la guerre en Ukraine et du resserrement monétaire au niveau mondial et de s'établir en moyenne à 6,5 % en 2023.

La dynamique de transformation est confirmée par la baisse progressive de la part du secteur primaire de 17,9 % en 2018 à 14,4 % en 2023 et du secteur tertiaire de 47,9 % à 45,7 %, comparativement au secteur secondaire dont la part a progressé de 19,1 % à 24,5 % au cours de la même période. La vigueur du secteur secondaire est marquée par le renforcement du poids du secteur industriel avec l'accroissement des taux de transformation des matières premières agricoles, signe de l'évolution vers une économie plus diversifiée. En 2023, le taux de première transformation de la noix de cajou s'est établi à 21,7%, celui du cacao à 33 %, celui du café à 34 %, du coton à 15 % et de l'hévéa

à 76,9 %. Le pays compte aujourd'hui 14 unités de transformation du cacao sur l'ensemble du territoire, même il est encore loin de ses objectifs alors qu'il ambitionne de devenir le premier pays broyeur de fèves de cacao.

L'une des caractéristiques de la transformation structurelle est le transfert des moyens et ressources vers les secteurs les plus productifs. La part de l'emploi agricole a continué de diminuer, passant de 48,5 % en 2015 à 45 % en 2021, comme celle de l'emploi industriel qui est passée de 12,1 % à 10,8 %, tandis que le secteur des services a vu sa part dans l'emploi augmenter, passant de 41,2 % à 44,2 % au cours de la même période. Le secteur de l'industrie manufacturière, porteur de la transformation structurelle représente 6,9% du total des emplois⁶. Cette tendance reflète une transition vers une économie davantage orientée vers les services qui est majoritairement constitué de branches comme le commerce dont les niveaux de productivité ne sont pas parmi les plus élevés, en particulier ses sous-secteurs de la grande distribution, de l'hôtellerie, des maquis et bars, de la restauration ainsi que la boulangerie.

Le potentiel de transformation structurelle de la Côte d'Ivoire se reflète dans les demandes de brevets dont le nombre qui était de 39 en 2015 a doublé pour atteindre 81 en 2018, avant d'augmenter de manière marquée pour atteindre 162 en 2022⁷, dont 93,1 % dans le secteur des technologies électriques. Cela témoigne d'un environnement de plus en plus propice à l'innovation et à la protection des inventions en Côte d'Ivoire. Cela ne se reflète toutefois pas dans le classement du pays selon l'indice mondial de l'innovation puisqu'il se situe au 112^{ème} rang mondial sur 133 pays en 2024⁸, au même niveau qu'en 2020⁹. Le fait que la majorité des brevets soient déposés par des non-résidents (étrangers) souligne la nécessité d'améliorer la participation des innovateurs locaux pour intensifier les efforts de diversification et de modernisation nécessaires pour réduire la dépendance de l'économie vis-à-vis des secteurs traditionnels, comme l'agriculture.

La Côte d'Ivoire bénéficie d'une gouvernance stable et d'une gestion économique renforcée, créant un environnement propice à l'industrialisation. Des progrès significatifs ont été observés dans la capacité à formuler et mettre en œuvre des politiques, avec une amélioration notable de la qualité de la réglementation¹⁰. Cela ouvre des perspectives particulièrement encourageantes pour le développement de politiques industrielles performantes. Le pays cherche à soutenir les industries émergentes à travers des zones économiques spéciales, des parcs industriels et la promotion des PME, avec l'objectif de se positionner dans des secteurs stratégiques tels que l'agro-industrie, afin de répondre à la demande locale et réduire la dépendance aux importations. Cependant, des défis subsistent, notamment l'accès insuffisant aux infrastructures de qualité, le financement limité des entreprises,

la modernisation de l'appareil productif et l'intégration des chaînes de valeur. Améliorer l'accès au crédit, la bancarisation, et la mobilisation des ressources, y compris les financements verts, est essentiel pour renforcer le secteur industriel et promouvoir les champions nationaux. Il serait indiqué de poursuivre la promotion de branches plus productives dans le secteur des services, tels que le tourisme haut de gamme, les industries créatives et culturelles ainsi que le commerce électronique qui peuvent offrir des perspectives intéressantes. Les secteurs primaires et secondaires offrent également des opportunités de diversification économique au-delà des agropoles, notamment dans l'économie circulaire ainsi que l'exploitation et la transformation des produits miniers dont le potentiel est de plus en plus important¹¹.

Inclusivité du développement : Progrès dans la réduction de la pauvreté mais inégalités socioéconomiques et régionales continues

Il avait été démontré en 2020 que la faible inclusivité du processus de développement en Côte d'Ivoire constituait un obstacle significatif à l'atteinte des ODD, en exacerbant les défis socio-économiques cruciaux. Cette situation se traduisait par des contraintes dans l'accès équitable aux opportunités économiques et sociales, pour les populations vulnérables notamment pour les jeunes, les enfants et les femmes. La période qui a été marquée au niveau national par la mise en œuvre du PND 2021-2025 dans la continuité du PND 2016-2020 et de plusieurs initiatives importantes visant à améliorer les conditions socio-économiques des populations, tels que Plan Social du Gouvernement (PSGouv) dans ses phases I (2019-2020) et II (2022-2024) et le Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGouv 2023-2025).

L'examen récent de la situation de la pauvreté, des inégalités et de l'accès aux services sociaux de base montre que, **bien que la question de l'inclusivité dans le processus de développement soit aujourd'hui moins marquée, le renforcement des politiques inclusives demeure essentiel pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD)**. Malgré les progrès réalisés, une part significative de la population, notamment en

milieu rural, continue d'éprouver des difficultés majeures pour faire face aux chocs économiques et sociaux, et pour améliorer son bien-être.

Les jeunes, en particulier les filles, sont particulièrement vulnérables à ces défis. Elles rencontrent souvent des obstacles spécifiques tels qu'un accès limité à l'éducation, aux soins de santé, et à des opportunités économiques, ce qui accroît leur risque d'exclusion et de marginalisation. Il est donc impératif de mettre en place des actions ciblées, robustes et concertées pour intégrer pleinement ces groupes, notamment les filles et les jeunes femmes, dans le développement durable de la Côte d'Ivoire. Des politiques et programmes adaptés doivent être déployés pour garantir que ces populations bénéficient des opportunités offertes par la croissance et le développement, et pour leur permettre de surmonter les barrières structurelles qui freinent leur épanouissement¹².

Pauvreté monétaire et inégalités

Des progrès ont été réalisés en matière de réduction de la **pauvreté et des inégalités**. La proportion d'Ivoiriens vivant en dessous du seuil de pauvreté national a diminué, passant de 39,4 % en 2018 à 37,5 % en 2021¹³, poursuivant la baisse

⁵ Ministère de l'Economie et des Finances, Rapport sur la Coopération au développement, 2023.

⁶ Source: UNIDO, Factsheet: Africa – Highlights from the International Yearbook of Industrial Statistics 2023

⁷ OMPI, Profil statistique des pays en matière de propriété intellectuelle 2022 pour la Côte d'Ivoire, 2022.

⁸ L'un des défis majeurs à noter ici est la disponibilité des données sur les années précédentes, ce qui rend difficile une évaluation pertinente de la tendance à long terme de la Côte d'Ivoire en matière d'innovation. Disposer de ces données permettrait de déterminer si cette amélioration est ponctuelle ou s'inscrit dans une progression continue. Cela permettrait également d'identifier les domaines où le pays a réalisé des progrès significatifs et ceux qui nécessitent davantage d'efforts.

⁹ Source : <https://www.wipo.int/gii-ranking/en/cote-d-ivoire>

¹⁰ Source : <https://www.worldbank.org/en/publication/worldwide-governance-indicators/interactive-data-access>

¹¹ En 2023, 3 mines d'or ont été inaugurées en 2023 et la 3^{ème} plus grande mine d'or d'Afrique de l'Ouest la région Nord-Ouest du pays a été découverte, durée de vie estimée à 20 ans et qui pourrait générer 4500 emplois directs et indirects dans cette région où le taux de pauvreté est particulièrement élevé.

¹² UNICEF SiTan 2024

¹³ Deuxième Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2021/22.



amorcée en 2015 où son niveau était de 44,4%¹⁴. Les enfants sont particulièrement sujets à la pauvreté avec 46,5% d'entre eux vivant dans des ménages pauvres¹⁵. L'inégalité de consommation a également légèrement diminué, le coefficient de Gini passant de 41,5 % en 2015 à 37,2 en 2018 et 35,3 en 2021¹⁶. Le pays obtient en outre un score de 0,633 en termes d'indice d'inégalité des genres en 2022¹⁷, meilleur que celui de 0,638 obtenu en 2019¹⁸ et de 0,672 en 2015. L'indice de Développement Humain (IDH) ajusté aux inégalités, après avoir reculé de 0,294 en 2015 à 0,288 en 2018, s'est inscrit en hausse à 0,318 en 2022¹⁹.

Si ces résultats traduisent une amélioration de l'inclusivité, le niveau de pauvreté demeure à un niveau enlevé encore loin de l'objectif de moins de 20% fixé par les autorités à réaliser d'ici à 2030, tandis que les bénéficiaires semblent surtout concerner Abidjan et d'autres zones urbaines. Les régions les plus touchées par la pauvreté sont les régions du Bafing, Bagoue, Bounkani et Folong avec des taux de pauvreté de plus de 60%, ce qui montre que l'inclusivité du développement reste limitée.

Pauvreté multidimensionnelle²⁰ et inégalités d'accès aux services sociaux de base

La Côte d'Ivoire fait face à de nombreux défis en termes de lutte contre la **pauvreté multidimensionnelle**²¹, d'accès aux **services sociaux de base**, d'inclusion économique et sociale des plus vulnérables et de niveau de couverture offerte par les dispositifs de protection sociale existants²². Les populations rurales sont plus enclines à la pauvreté multidimensionnelle, surtout dans les districts comme les Savanes, les Montagnes et le Denguele²³. Malgré les améliorations des inégalités au sein de la population

rurale par rapport à leurs homologues urbains, les populations continuent d'avoir un accès limité aux services de base. Les populations résidant dans les districts des Montagnes, le Bas-Sassandra et le Sassandra-Marahoue ont un niveau de privations multidimensionnelles²⁴ relativement plus élevé que ceux des autres districts. Parmi les districts les plus défavorisés, Montagnes occupe la première place, tandis que Comoe et Yamoussoukro sont les moins touchés par les privations²⁵. Les districts des Montagnes, du Bas-Sassandra, de Sassandra-Marahoue, du Woroba et des Savanes présentent les privations combinées les plus élevées, en particulier dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'Eau Hygiène Assainissement (EHA), de la protection de l'enfance et de l'éducation. Les privations en matière de santé et de nutrition sont les plus élevées dans les Montagnes, le Bas-Sassandra et Abidjan, tandis que les Savanes sont confrontées aux privations les plus élevées en matière d'éducation et que les Montagnes souffrent de niveaux critiques en matière de protection de l'enfance et d'EHA²⁶. L'accès aux services de base, à la justice, aux droits sociaux et économiques est un défi encore plus grand pour les populations marginalisées, comme les demandeurs d'asile.

La **sécurité alimentaire** des populations a été impactée depuis 2020 par une série de pressions sur les prix des denrées alimentaires. Cette dégradation a d'abord été déclenchée par une hausse des coûts du transport maritime, suivie de l'insuffisance de l'offre locale et de distorsions dans l'approvisionnement en protéines animales et certains légumes, accentuées par les défis sécuritaires au Sahel. La crise en Ukraine a par ailleurs entraîné une forte augmentation du prix international du pétrole, exacerbant encore plus les tensions sur les prix alimentaires²⁷. En 2024,

environ 20 % des ménages sont touchés par l'insécurité alimentaire, soit un doublement par rapport à 2020, où ce taux était de 10 %. De plus, la proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère a également augmenté, passant de 1 % en 2020 à 4 % en 2024²⁸. Les phénomènes de carences en micronutriments/fer restent importants, la malnutrition est plus aiguë dans certaines régions et concerne surtout les enfants. Dans la région du Nord en particulier, le pourcentage de ménages confrontés à l'insécurité alimentaire a augmenté de manière significative²⁹. La combinaison des déplacements liés aux conflits, de la dégradation de l'environnement et des perturbations des activités agricoles a rendu de nombreuses communautés vulnérables à la malnutrition.

L'**accès à l'électricité** s'est amélioré au cours des 12 dernières années, dans un contexte où la capacité de production est passée de 1 391 MW en 2011 à 2 907 MW en 2023 et 7 508 localités étaient électrifiées à fin 2023. Le taux d'accès en électricité a augmenté, passant de 74% en 2011 à 81% en 2021, avant de s'établir à 88% en 2023³⁰. Le niveau d'accès reste inférieur à 100 % en grande partie en raison de problèmes d'accessibilité financière. Après un ajustement moyen à la hausse du prix de l'électricité de 9,6 % ayant concerné 11% des abonnés en juillet 2023, une hausse de 10 % s'appliquant à l'ensemble des abonnés a été décidée par le gouvernement en janvier 2024. Bien que cette augmentation des prix vise à stabiliser le secteur financier de l'électricité impacté par les effets de la pandémie à Covid-19 et de la crise en Ukraine, elle risque d'affecter négativement l'accès, particulièrement pour les ménages et entreprises vulnérables, tout en contribuant à creuser les inégalités existantes.

L'**accès à l'eau potable** a connu des évolutions contrastées entre 2020 et 2023. En milieu rural, l'accès via des systèmes améliorés comme l'Hydraulique villageoise améliorée (HVA) a nettement progressé, passant de 69 % à 81 %. Cependant, l'accès global à l'eau potable a légèrement diminué de 84 % à 81 %, principalement en raison de la baisse de la couverture par les systèmes traditionnels d'hydraulique villageoise (HV), qui a chuté de 73,7 % à 67,3 %.

En milieu urbain, l'accès a légèrement augmenté, atteignant 90 % en 2023. Parallèlement, des disparités régionales demeurent : certaines zones comme Abidjan et Yamoussoukro affichent des taux d'accès élevés (98 % et 86,5 %), tandis que d'autres comme le Bas-Sassandra et les Montagnes sont en retard (67,9 % et 62,7 %)³¹.

Le manque de données n'a pas permis de capter de manière précise l'évolution de la situation de l'**assainissement** depuis 2021. Il y a toutefois lieu de retenir que depuis 2015, l'accès à l'assainissement en Côte d'Ivoire a connu des progrès modestes, surtout en milieu urbain. La défécation à l'air libre a diminué de manière significative, passant de 31,41 % en 2015 à 16,7 % en 2021, tandis que l'utilisation des fosses rudimentaires a baissé de 18,21 % à 15,6 % sur la même période. L'accès aux toilettes modernes a légèrement progressé (29,55 % à 31,4 %), de même que les systèmes d'assainissement améliorés (de 14,83 % à 17,25 %). En milieu urbain, l'accès aux services de base est passé de 27,67 % à 30,61 % entre 2015 et 2022, et les infrastructures non améliorées ont chuté de 14,71 % à 8,93 %. Cependant, les progrès sont plus lents en milieu rural, avec un accès aux infrastructures non améliorées stable à environ 21 %, soulignant les disparités persistantes entre zones rurales et urbaines³².

Entre 2010 et 2022, le pourcentage de la population vivant dans un **logement décent** en Côte d'Ivoire a progressivement augmenté, passant de 40,65 % à 51,74 %³³. Cette évolution traduit des efforts constants pour améliorer les conditions de logement. La question de l'accès au logement continue toutefois de se poser car la proportion de la population vivant des cases ou banco n'a que faiblement reculé de 12,5% en 2018 à 11,9 % en 2021, tandis que celle vivant dans des baraques s'est maintenue à 0,8% au cours de la même période³⁴.

L'**emploi formel** reste faiblement accessible à une majorité, et l'économie informelle prédomine toujours, caractérisée par des emplois précaires. Une écrasante majorité (91,7 %) de la population active ivoirienne exerce dans le secteur informel, indiquant une prépondérance des emplois informels. 19,3 % parmi les jeunes n'était ni en

¹⁴ Source : EHCVM/INS.

¹⁵ Office National de la Population (rapports en cours de validation)

¹⁶ Source : Banque Mondiale.

¹⁷ PNUD, Rapport sur le développement humain 2021/2022.

¹⁸ Le Rapport sur le développement humain 2010 a introduit l'indice d'inégalité de genre (IIG), qui fait ressortir les inégalités fondées sur le sexe dans trois dimensions : la santé procréative, l'autonomisation et l'activité économique.

¹⁹ PNUD, Rapport sur le développement humain 2021/2022.

²⁰ La donnée la plus récente sur l'indice de pauvreté multidimensionnelle concernant la Côte d'Ivoire et publiée dans le Rapport national sur le développement humain 2021-2022 date de 2016 et a été tirée d'une enquête par grappes à indicateurs multiples.

²¹ Les enfants sont 62,5% à être pauvres sur le plan multidimensionnel selon les données de l'EDS (Office National de la Population)

²² Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, Stratégie Nationale de Protection Sociale 2024-2028, Version officielle, novembre 2023.

²³ UNICEF, Analyse de l'équité et de la vulnérabilité, résultats préliminaires, Octobre 2024.

²⁴ Santé, nutrition, éducation, protection, WASH, Protection sociale.

²⁵ UNICEF, Analyse de la vulnérabilité et de l'équité, Résultats préliminaires, Octobre 2024.

²⁶ UNICEF, Analyse de l'équité et de la vulnérabilité, résultats préliminaires, octobre 2024.

²⁷ L'indice des prix à la consommation a augmenté de manière continue, passant de 2,4 % en 2020 à 4,2 % en 2021, atteignant 5,2 % en 2022 (son niveau le plus élevé en dix ans), avant de se stabiliser à 4,4 % en 2023 (MEPD/DGP).

²⁸ Source: Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel (CILSS) regional report 2024 on food and nutrition security in the Sahel and West Africa.

²⁹ Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, Stratégie Nationale de Protection Sociale 2024-2028, version officielle, novembre 2023.

³⁰ Source : Cote d'Ivoire Energie pour 2011 et 2021, MPED/DGP pour 2023.

³¹ UNICEF, SITAN PP2, Octobre 2024

³² Idem.

³³ Source : MCLAU

³⁴ Source : ANStat/EHCVM.





NATIONS
UNIES

CÔTE D'IVOIRE

.....

2

Défis et opportunités autour des transitions clés

II. DÉFIS ET OPPORTUNITÉS AUTOUR DES TRANSITIONS CLÉS

Les défis résiduels constatés dans les 5 domaines décrits précédemment appellent à une intensification des efforts au cours des six prochaines années. Pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030, le pays pourrait concentrer ses actions sur les six transitions clés identifiées lors du Sommet des ODD de septembre 2023, considérées comme des moteurs essentiels pour stimuler le développement durable.

Une analyse croisée et systémique a été menée afin de savoir dans quelle mesure les leviers nécessaires pour améliorer la trajectoire vers les

ODD d'ici à 2030 pourraient être activés à partir des transitions. Elle met en lumière plusieurs constats concernant les enjeux spécifiques pour la Côte d'Ivoire, leur priorisation au niveau national, les causes multiples des défis de leur opérationnalisation, les groupes vulnérables face aux défis d'accès aux services essentiels et aux impacts environnementaux associés à ces transitions, les besoins en financement, le rôle et la dynamique des parties prenantes, les risques liés à leur mise en œuvre ainsi que les tendances pouvant influencer leur trajectoire.

Enjeux

Les 6 transitions, si elles sont pleinement opérationnalisées, joueraient un rôle déterminant dans la consolidation des avancées notées tout en renforçant la synergie nécessaire à la mise en œuvre des ODD.

En améliorant l'accès à des aliments nutritifs (ODD 2), **la transition vers des systèmes alimentaires plus robustes** pourrait non seulement réduire la pauvreté (ODD 1) mais aussi améliorer la santé publique (ODD 3) et réduire les inégalités sociales (ODD 10), notamment parmi les femmes, les jeunes et les communautés les plus vulnérables. La transformation structurelle des systèmes alimentaires représente une opportunité pour accroître les revenus des petits producteurs agricoles et des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) engagées dans la transformation agroalimentaire (ODD 9). Cette approche peut aussi contribuer à l'égalité des genres (ODD 5), en facilitant l'accès des femmes à la terre, aux financements et aux services agricoles, tout en intégrant davantage les jeunes dans les chaînes de valeur. Adopter des pratiques agricoles durables est essentiel pour réduire les impacts environnementaux (ODD 15) et renforcer la résilience climatique (ODD 13).

Renforcer l'accès à une éducation inclusive et de qualité ainsi qu'à une formation professionnelle répond aux ODD 4 (Éducation de qualité), 5 (Égalité des sexes) et 8 (Travail décent et croissance économique). Une telle approche favoriserait non seulement l'employabilité des jeunes mais aussi l'autonomisation des femmes, contribuant ainsi à la réduction des inégalités de genre et à l'inclusion sociale. L'éducation et la formation jouent également un rôle clé dans la sensibilisation aux pratiques durables, renforçant la capacité de la

Côte d'Ivoire à adopter des pratiques agricoles et industrielles plus écologiques, alignées sur l'ODD 13 (Action climatique) et l'ODD 12 (Consommation et production responsables). Le développement de compétences techniques et professionnelles dans des secteurs porteurs comme l'agro-industrie, l'énergie, et le numérique est essentiel pour stimuler l'innovation et la productivité, répondant à l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure).

Le développement de l'énergie propre est essentiel pour la Côte d'Ivoire, car il soutient la croissance économique tout en réduisant l'impact environnemental. En augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, le pays pourrait diminuer sa dépendance aux combustibles fossiles, améliorer sa sécurité énergétique, et mieux répondre à la demande croissante d'électricité, tout en honorant ses engagements climatiques. En investissant dans des infrastructures énergétiques renouvelables, la Côte d'Ivoire pourrait créer de nouveaux emplois dans le secteur de l'énergie (ODD 8), réduire les coûts énergétiques à long terme, et améliorer les services essentiels tels que la santé (ODD 3) et l'éducation (ODD 4) grâce à un accès accru à une énergie fiable et abordable. Cela contribuerait directement à l'ODD 7 (Énergie propre et abordable), tout en soutenant l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), par le biais de la création d'emplois et d'opportunités industrielles (ODD 9) dans les zones rurales et urbaines. De plus, la réduction des émissions de CO2 et la préservation des ressources naturelles renforceraient l'ODD 13 (Action climatique).

La transition numérique s'inscrit dans la réalisation de plusieurs ODD, notamment l'ODD

9 (Industrie, innovation et infrastructure) et l'ODD 10 (Inégalités réduites), en offrant des solutions pour une économie plus inclusive et des services accessibles à tous. La transformation numérique en cours joue un rôle clé dans la promotion de l'innovation, en particulier en soutenant l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes (ODD 5). Le développement de l'économie numérique contribue également à la réduction des inégalités en facilitant l'accès à la technologie, créant ainsi de nouvelles opportunités économiques et sociales pour les populations vulnérables, y compris en milieu rural. L'adoption de solutions numériques pour optimiser la gestion des ressources naturelles favorise également l'économie verte, soutenant l'ODD 13 (Action climatique) et l'ODD 6 (Eau propre et assainissement) à travers une meilleure gestion des services d'eau et d'assainissement, qui impactent positivement les ODD 2 (Faim zéro), 3 (Bonne santé et bien-être), et 4 (Éducation de qualité). En se positionnant comme un hub numérique régional, la Côte d'Ivoire peut accroître les opportunités d'emploi décent, en particulier pour les jeunes (ODD 8). L'internet facilite grandement l'apprentissage pour les enfants, malheureusement, il est à l'origine de nouvelles formes de violence et de risque et entraîne aussi des conséquences préoccupantes pour la santé et la sécurité des enfants et des jeunes. La Côte d'Ivoire compte 9,4 millions d'Internauts, soit 35% des personnes âgées de 5 ans et plus.

Des emplois décents combinés à une protection sociale renforcée permettraient non seulement d'améliorer les revenus des populations, mais aussi de réduire les inégalités de revenus, de promouvoir l'égalité des genres, et d'améliorer la qualité de vie en général (ODD 1, ODD 2, ODD 5 et ODD 10). La mise en place de politiques d'emploi et de protection sociale inclusives contribuerait directement à renforcer la résilience des populations en réduisant leur vulnérabilité face aux impacts du changement climatique (ODD 13). Par exemple, en augmentant l'accès aux services de santé (ODD 3), à l'éducation (ODD 4) et à la sécurité alimentaire (ODD 2), une protection sociale efficace pourrait garantir un filet de sécurité en cas de crise, limitant ainsi l'impact des chocs sur les ménages les plus pauvres. En

Priorisation au niveau national

Le pays a pris la pleine mesure des enjeux et des opportunités d'accélération des ODD, en intégrant les six transitions clés dans ses priorités nationales, à travers notamment le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 ainsi que des programmes et politiques spécifiques.

outre, la création d'opportunités d'emploi dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture durable, l'agro-industrie et les énergies renouvelables pourrait également stimuler une croissance économique plus verte et inclusive, tout en soutenant la réduction des inégalités structurelles (ODD 8 et ODD 9). Promouvoir l'égalité des genres à travers un accès équitable aux opportunités d'emploi et aux programmes de protection sociale est essentiel pour l'autonomisation des femmes (ODD 5). De même, un dispositif de protection sociale bien conçu pourrait encourager une meilleure participation des jeunes au marché du travail, réduisant ainsi le chômage (ODD 8) et facilitant l'inclusion sociale, ce qui est crucial pour la cohésion sociale et la paix durable dans le pays (ODD 16).

La dégradation de l'environnement, caractérisée par une perte progressive de la biodiversité et une réduction de la couverture forestière, accentue les risques pour l'agriculture, la sécurité alimentaire (ODD 2), et l'accès à l'eau (ODD 6). Ces menaces pèsent sur les moyens de subsistance des populations rurales, qui dépendent fortement des ressources naturelles, et compromettent l'atteinte des ODD, notamment l'ODD 1 (Élimination de la pauvreté), l'ODD 2 (Faim zéro) et l'ODD 6 (Eau propre et assainissement). L'intégration de pratiques agricoles durables, le développement d'infrastructures d'eau et d'assainissement résilientes aux changements climatiques, et l'amélioration de l'efficacité des ressources sont essentiels pour renforcer la résilience climatique (ODD 13). Ces initiatives pourraient également promouvoir la restauration des écosystèmes dégradés, tout en contribuant à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire (ODD 2). Le développement de l'écotourisme, en mettant en valeur la biodiversité unique du pays, pourrait non seulement générer des emplois (ODD 8) et des revenus pour les communautés locales, mais aussi soutenir la protection des écosystèmes et des habitats naturels (ODD 15). Cependant, le manque de mesures efficaces pour atténuer le changement climatique et protéger la biodiversité compromettrait la stabilité des écosystèmes marins (ODD 14) et terrestres (ODD 15).

Le gouvernement ivoirien place le renforcement des **systèmes alimentaires** au cœur de sa stratégie de développement, en priorisant des initiatives ciblées pour améliorer la productivité, renforcer la transformation locale, et assurer la sécurité alimentaire nationale. La deuxième phase du Programme National d'Investissement

Agricole (PNIA, 2018-2025) vise à dynamiser visent à renforcer les systèmes de production et à améliorer le bien-être des populations à travers la création d'agropoles stratégiques⁶². Ces agropoles, qui s'appuient sur une forte implication du secteur privé et des communautés locales, visent à stimuler la production et la transformation des produits vivriers et de rente, tout en réduisant la dépendance aux importations et en améliorant la compétitivité des produits agricoles. Le gouvernement met l'accent sur la recherche et l'innovation pour améliorer les systèmes alimentaires, en développant des technologies de production, de transformation, et de commercialisation plus efficace. Des systèmes d'alerte précoce et de gestion des risques, appuyés par un meilleur accès aux données statistiques fiables, permettent de mieux orienter les politiques publiques et de répondre rapidement aux crises alimentaires. Par ailleurs, des mécanismes de financement mixte (public-privé) sont en place pour soutenir l'accès des femmes et des jeunes aux chaînes de valeur alimentaires, notamment via les PME agroalimentaires. Ces mécanismes incluent des subventions et des fonds de garantie, facilitant l'accès aux financements et renforçant l'inclusion économique des populations marginalisées. Pour une agriculture plus durable, le gouvernement encourage la transition vers des pratiques agroécologiques, afin de contrer des défis tels que la déforestation et la baisse de la fertilité des sols. Cette approche vise à promouvoir une agriculture intégrée aux services écosystémiques, contribuant ainsi à la résilience climatique et à la durabilité des ressources naturelles. La nutrition est également une priorité nationale, intégrée sur le Plan National de Développement (PND) et au Plan national multisectoriel de nutrition et de développement de la petite enfance (2024-2027) qui couvre plusieurs secteurs et vise à répondre aux besoins nutritionnels de la population. Ces plans prévoient des interventions à travers 2 647 établissements sanitaires de proximité, 1 863 centres communautaires, et des Unités Nutritionnelles Thérapeutiques (UNT) pour gérer les cas sévères, ce qui renforce le système de santé et de nutrition pour répondre aux besoins de la population⁶³. En réponse aux pressions économiques causées par la crise russo-ukrainienne et la hausse des prix internationaux du

pétrole, le gouvernement a pris des mesures d'urgence pour atténuer l'impact sur la sécurité alimentaire et le coût de la vie. Cela inclut la subvention partielle des prix des produits pétroliers, le plafonnement des prix de certains produits alimentaires, et l'extension des biens de consommation à prix réglementé. Ces interventions visent à protéger le pouvoir d'achat des ménages tout en stabilisant le marché alimentaire national.

Le gouvernement ivoirien a fait de **l'éducation** une priorité nationale, en s'appuyant sur le Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSE) 2016-2025, axé sur l'accès, la qualité, et la gouvernance du système éducatif. Ce plan met un accent particulier sur l'augmentation du taux de scolarisation des filles et des enfants en zones rurales, ainsi que sur la formation des enseignants et la modernisation des infrastructures. L'une des initiatives majeures, le Projet d'Amélioration de la Prestation de Services Éducatifs (PAPSE), lancé en 2018, vise à améliorer les compétences des élèves dans le nord du pays, démontrant l'engagement à renforcer la qualité des apprentissages dès le plus jeune âge. Les États Généraux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA), tenus en 2021-2022, ont permis de dresser un diagnostic du système éducatif et de proposer 42 réformes sur 10 ans pour améliorer les apprentissages, réduire les inégalités, et moderniser la gestion du secteur. Face à la demande croissante due à la démographie, le gouvernement a construit 44 247 salles de classe de 2012 à 2023, dont 1 650 en 2023, et recruté 83 897 enseignants sur la même période⁶⁴. Des initiatives novatrices, comme la construction de salles de classe en matériaux recyclés, ont permis d'accueillir 8 000 enfants supplémentaires en 2022. Le programme national d'alimentation scolaire a également été renforcé, bénéficiant à plus de 127 000 enfants, tandis que l'adoption des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a permis de créer une plateforme d'apprentissage en ligne, assurant la continuité éducative pendant la pandémie de Covid-19. La scolarisation obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans, instaurée par la loi de 2015, a entraîné une hausse des inscriptions dans l'enseignement primaire. Le gouvernement continue

⁶² La constitution d'agropoles est une priorité pour le gouvernement qui prévoit de développer des « zones d'investissements agro-sylvo-pastoraux et halieutiques respectueuses de l'environnement, fondées sur le potentiel des territoires et les besoins des populations, bénéficiant à l'ensemble des acteurs ». Neuf agropoles ont été regroupées en fonction du potentiel qu'offrent les différentes régions. Les projets de pôle agro-industriels sont ceux des zones du Nord (Bagoué, Poro, Tchologo et Hambol), du Nord-Est (Boukani et Gontougo), du Centre (Bélier, Gbêkè, N'zi et Iffou), du Sud (Agnéby-Tiassa et la Mé) et à l'Ouest (Tonkpi et les régions environnantes).

⁶³ UNICEF, SITAN PP2, Octobre 2024.

⁶⁴ Source : MEPD/DGP.



de favoriser l'éducation inclusive, notamment pour les filles et les enfants issus de structures islamiques d'éducation. Entre 2012 et 2023, le nombre d'écoles primaires a atteint 19 696, tandis que le nombre d'établissements secondaires publics a augmenté, atteignant 522 en 2023. Le pays compte désormais 9 universités contre 3 en 2011, illustrant la volonté d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur.

Le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 place la **formation professionnelle** au cœur de la transformation industrielle de la Côte d'Ivoire, en mettant l'accent sur l'amélioration des compétences techniques des jeunes et leur employabilité dans des secteurs clés de l'économie. L'objectif est d'adapter les programmes de formation aux besoins réels du marché du travail, tout en modernisant les infrastructures et équipements des centres de formation. La majorité des centres de formation (91 %) sont privés, mais le gouvernement investit dans de nouveaux centres publics, avec une orientation vers les filières industrielles (71 %), souvent coûteuses, tandis que les établissements privés privilégient les filières tertiaires, plus accessibles. Des efforts sont faits pour rendre la formation professionnelle inclusive, notamment pour les jeunes défavorisés et les groupes vulnérables, avec des incitations telles que des bourses et la réduction des coûts d'accès. La participation des filles et des jeunes femmes dans les filières techniques qui demeure actuellement faible, se chiffrant à seulement 18 %, représente un enjeu crucial pour l'égalité des sexes et le développement économique inclusif. Cette sous-représentation est en grande partie due à des stéréotypes de genre persistants, des attentes sociales restrictives et un manque d'accompagnement adapté, qui découragent souvent les filles de s'engager dans des carrières considérées comme «masculines». Cependant, il est impératif de redoubler d'efforts pour briser ces barrières et encourager l'accès des filles et des jeunes femmes à ces domaines stratégiques. Les partenariats public-privé (PPP) sont encouragés pour renforcer l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, en facilitant l'accès aux stages et aux emplois pour les diplômés. Des incubateurs sont intégrés aux centres de formation pour stimuler l'entrepreneuriat et l'auto-emploi, particulièrement des jeunes. Ces incubateurs offrent un environnement propice à l'innovation et au développement des compétences entrepreneuriales, permettant aux jeunes de concrétiser leurs idées et projets. De plus, le gouvernement promeut l'éducation tout au long de la vie pour permettre aux travailleurs de s'adapter aux nouvelles technologies, notamment avec des modules sur l'intelligence

artificielle et les compétences numériques. Au niveau supérieur, l'Institut National Polytechnique de Yamoussoukro se distingue comme la deuxième meilleure université francophone en Afrique, tandis que neuf universités ivoiriennes sont alignées sur des filières stratégiques pour le développement durable, comme l'agriculture, l'agroforesterie, l'énergie, et les mines.

Le Plan National de Développement (PND) accorde une place importante à **l'énergie propre**, avec l'ambition de faire de la Côte d'Ivoire un hub énergétique régional tout en respectant les engagements environnementaux. Le gouvernement a intégré l'accès à l'électricité comme une priorité du Plan Social du Gouvernement (PSGouv), en visant une baisse du tarif social pour les ménages défavorisés, une électrification rurale accrue, et un branchement à moindre coût pour les ménages. Des programmes majeurs comme le Programme Électricité Pour Tous (PEPT) et le Programme National d'Électrification Rurale (PRONER) ont été lancés. Le PEPT vise 200 000 branchements par an, tandis que le PRONER a pour objectif d'électrifier toutes les localités de plus de 500 habitants. La capacité de production installée devrait passer de 2 229 MW en 2020 à 4 015 MW en 2025, grâce à la construction de centrales hydroélectriques (Gribopopoli, Singrobo-Ahouaty), solaires (Korhogo, Boundiali), et à biomasse. Le gouvernement vise à porter la part des énergies renouvelables à 42 % du mix énergétique d'ici 2030, avec un focus sur l'hydroélectricité, le solaire, et la biomasse, pour réduire la dépendance aux énergies fossiles. Des mesures incitatives, comme des réductions d'impôts et de droits de douane sur les équipements solaires, encouragent l'autoproduction d'énergie renouvelable, surtout en zones rurales isolées. En ligne avec l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire promeut l'efficacité énergétique en réduisant l'utilisation de la biomasse, en encourageant la butanisation pour limiter l'usage du charbon de bois, et en valorisant les déchets ménagers pour la production de méthane. Les récentes découvertes de pétrole et de gaz, estimées à 3,5 à 4 milliards de barils de pétrole brut et 1 800 à 2 400 milliards de pieds cubes de gaz, devraient faire de la Côte d'Ivoire un important producteur d'énergie. La production de pétrole passerait de 60 000 barils/jour en 2024 à 200 000 barils/jour en 2027, contribuant ainsi à la sécurité énergétique du pays et à la production d'électricité.

La Stratégie Nationale de Développement du **Numérique**, adoptée en 2021, vise à faire de la Côte d'Ivoire un hub numérique régional d'ici 2025. Cette stratégie repose sur sept piliers : les infrastructures numériques, les services

numériques, les services financiers numériques, les compétences numériques, l'environnement des affaires, l'innovation, et la cybersécurité. Ces priorités illustrent l'engagement du gouvernement à intégrer le numérique comme moteur de développement économique et social. Le renforcement des infrastructures numériques est un axe clé, avec des investissements dans le Réseau National Haut Débit (RNHD), comprenant plus de 3 200 km de fibre optique pour améliorer la connectivité à l'échelle nationale. Un projet de connectivité dans 15 localités rurales vise à réduire la fracture numérique en facilitant l'accès aux services essentiels, tandis que la construction d'un Datacenter National améliore la gestion et le stockage des données publiques et privées. Pour moderniser les services publics, la Côte d'Ivoire déploie des initiatives comme le Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Électronique (PARAE) et l'initiative SmartGov, qui visent à dématérialiser les procédures administratives et à améliorer l'accès des citoyens aux services publics numériques, augmentant ainsi l'efficacité de la gouvernance. Le gouvernement soutient l'innovation à travers le Fonds National de Développement du Numérique (FNDN), créé en 2021 pour encourager les projets numériques structurants. Le Digital Innovation Lab (CDIL) joue également un rôle en développant des solutions numériques pour les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture, en collaboration avec des acteurs publics et privés. Face aux défis de la transformation numérique, la Côte d'Ivoire a adopté une Stratégie Nationale de la Cybersécurité en 2021 pour protéger les infrastructures numériques et les utilisateurs. Le 30 septembre 2024, le ministre de la Transition numérique a lancé la Stratégie nationale de la gestion des données et la Stratégie nationale de l'Intelligence artificielle (IA), visant à promouvoir une société plus connectée et innovante.

La Politique Nationale de l'Emploi (PNE 2021-2025) en Côte d'Ivoire vise à créer des **emplois décents** et à réduire le sous-emploi, en ciblant notamment les jeunes et les femmes. Parmi ses initiatives phares, le gouvernement a mis en place l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), des réformes de l'apprentissage, et des mesures favorisant l'auto-emploi, particulièrement pour

les jeunes filles. L'objectif est de rendre l'emploi plus inclusif et durable, avec des programmes d'aide à l'embauche et de formation professionnelle. Pour améliorer la sécurité et la santé au travail, la Politique Nationale de Sécurité et de Santé au Travail (2020-2024) a été adoptée en 2022. Elle vise à réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles, en collaboration avec les employeurs, les travailleurs, et l'État, pour promouvoir un environnement de travail plus sûr et productif⁶⁵. L'accent est mis sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes, avec des initiatives comme le Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC), lancé en 2011, qui a permis de créer des emplois temporaires via des travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO), des stages, et des formations professionnelles accélérées⁶⁶. Des programmes comme Pro AGRO Youth forment les jeunes aux métiers de l'agriculture et des nouvelles technologies, en facilitant leur intégration dans des chaînes de valeur compétitives. En 2023, déclarée année de la jeunesse, le gouvernement a poursuivi ses efforts en faveur de l'emploi des jeunes, notamment dans les zones fragiles du nord du pays. Des projets comme Ecler Ivoire ont créé des milliers d'emplois directs, principalement pour les jeunes. La formation professionnelle et l'encouragement à l'auto-emploi restent des axes prioritaires pour réduire le chômage et la précarité des jeunes. Le gouvernement promeut également l'entrepreneuriat et l'acquisition de compétences techniques à travers des initiatives comme le Fonds National de Développement du Numérique, en intégrant les jeunes dans les secteurs porteurs comme l'agriculture et le numérique. Ces efforts illustrent l'engagement de la Côte d'Ivoire à développer un capital humain compétitif et à renforcer l'employabilité des jeunes dans des secteurs clés.

La **protection sociale** est une priorité stratégique en Côte d'Ivoire, inscrite dans plusieurs documents officiels tels que la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), le Plan National de Développement (PND 2021-2025), et le Plan Social du Gouvernement (PSGouv 2022-2024). Les priorités qui paraissent les plus déterminantes⁶⁷ sont : 1) l'extension de la couverture sociale à l'économie informelle⁶⁸;

⁶⁵ Ministère de l'Emploi et la Protection Sociale, Politique Nationale de la Santé et de la Sécurité au Travail 2020-2024.

⁶⁶ <file:///C:/Users/Mundunge%20Ghitu/OneDrive%20-%20United%20Nations/Documents%20BCP/00%20-%20Autres/AFD/Etat%20des%20lieux%20des%20in%20C3%A9galit%C3%A9s%20en%20C%3%B4te%20d%E2%80%99Ivoire.pdf>

⁶⁷ OIT, Analyse des options pour accroître le financement de la protection sociale en Côte d'Ivoire, octobre 2023.

⁶⁸ Cette extension implique la mise en place de mécanismes innovateurs pour faire en sorte que les régimes de sécurité sociale (RSTI & CMU) protègent un plus grand nombre de travailleurs œuvrant dans le secteur informel de l'économie.



2) le renforcement des régimes de sécurité sociale existants⁶⁹, 3) la consolidation de la Couverture Maladie Universelle (CMU)⁷⁰, et 4) un soutien accru aux populations vulnérables⁷¹. Les articles 32 à 35 de la Constitution Ivoirienne garantissent l'accès aux services sociaux de base pour les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, et les personnes en situation de handicap, soulignant l'engagement de l'État à protéger les groupes les plus vulnérables. Le pilier 4 du PND est axé sur « l'inclusion, la solidarité nationale et l'action sociale », tandis que le PSGouv vise à intensifier les actions sociales pour améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies. La SNPS 2014-2020 a été conçue pour établir un système de protection sociale complet, répondant aux besoins financiers, à la sécurité des moyens de subsistance, et à la réduction des vulnérabilités tout au long du cycle de vie. Les résultats de cette stratégie ont montré des progrès significatifs en matière de renforcement de la résilience des groupes vulnérables et d'amélioration des conditions de vie. La CMU, lancée en 2014, est l'une des réformes phares, offrant à tous les Ivoiriens un accès aux soins de santé via un système de cotisations et de prestations. En complément, le Régime Spécial des Travailleurs Indépendants (RSTI), introduit en 2019, cible le secteur informel qui représente 71 % des emplois. Il couvre les travailleurs indépendants pour des prestations telles que les pensions de retraite et les allocations familiales, avec l'objectif de toucher environ 90 % de la population active. Le régime de retraite complémentaire par capitalisation, lancé en 2021 pour les fonctionnaires, vise à améliorer les pensions de retraite par une épargne sécurisée et flexible. En parallèle, le Programme Multisectoriel d'Appui aux Filets Sociaux soutient les personnes les plus vulnérables par des transferts monétaires et le renforcement de l'inclusion financière, à travers des associations d'épargne et d'activités génératrices de revenus. Le Programme des Filets Sociaux Productifs (PFSP), initié en 2017, offre des transferts monétaires aux ménages en situation de pauvreté extrême, touchant plus de 400 000 ménages. Ces initiatives ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience économique des populations les plus démunies. Une nouvelle stratégie de protection sociale pour la période

2024-2028 est en préparation, bâtie sur les acquis précédents et visant à renforcer davantage l'efficacité et l'accès aux programmes de protection sociale à travers tout le pays. Cette stratégie se concentrera sur l'inclusion des populations rurales et des travailleurs du secteur informel, pour garantir à chacun un accès aux services sociaux et aux prestations de qualité. Soutenir la stratégie d'investissement dans le social à travers les services sociaux met l'accent sur la prévention et la prise en charge de qualité des enfants victimes de violence, d'abus et d'exploitation et vise l'accès durable et continu aux services sociaux, en particulier pour les enfants. La stratégie pourrait être plus efficace à condition que la protection sociale soit combinée à la promotion sociale. Les travailleurs sociaux, agents de premières lignes sont au nombre de 3000 en Côte d'Ivoire. Investir dans les travailleurs sociaux est un premier pas pour la protection des enfants. Il est primordial de valoriser le travail social car les travailleurs sociaux jouent un rôle essentiel dans la société, investir dans ce domaine garantit une meilleure réponse aux défis sociaux majeurs.

La Côte d'Ivoire place **la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité** et la réduction de la pollution parmi ses priorités nationales. Le pays s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 30,41 % d'ici 2030, avec un objectif conditionnel de réduction de 98,95 % si un soutien financier international est disponible. Le secteur forestier et l'énergie sont identifiés comme prioritaires pour atteindre cet objectif, et le pays prévoit de restaurer 5 millions d'hectares de terres dégradées et d'augmenter la couverture forestière à 20 % d'ici 2030. La stratégie révisée pour la biodiversité renforce les efforts de conservation dans les parcs et réserves nationaux, et des mesures sont prises pour améliorer la gestion des déchets solides et promouvoir une économie circulaire, particulièrement en milieu urbain. Pour réduire la pollution de l'air, le pays encourage l'utilisation des énergies propres et des technologies de cuisson plus efficaces en zones rurales, contribuant ainsi à la réduction des polluants climatiques de courte durée, qui pourraient éviter jusqu'à 7 000 décès prématurés liés aux particules fines d'ici 2030. L'adaptation est une priorité majeure, avec un

budget estimé à 12 milliards de dollars pour les secteurs les plus touchés, tels que l'agriculture, l'eau, la foresterie, la santé et les zones côtières. Des programmes d'adaptation pourraient créer jusqu'à 870 000 emplois, notamment dans les emplois verts, qui contribuent à la réduction du chômage tout en promouvant un développement durable. L'intégration du genre, la territorialisation de l'action climatique, et la réduction de la pollution sont également envisagées comme des approches transversales pour maximiser les bénéfices de la mise en œuvre des CDN (Contributions Déterminées au niveau National). En matière d'énergie, l'abandon du projet de centrale à charbon de San-Pedro en faveur du gaz naturel illustre la nouvelle orientation du pays vers un modèle bas carbone, privilégiant les énergies propres. Cette transition s'aligne sur la

vision de la Côte d'Ivoire de renforcer sa sécurité énergétique tout en respectant ses engagements climatiques. Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, un Nouveau Code de l'eau et une Stratégie intégrée ont été adoptés en 2024 pour améliorer l'accès équitable et durable à l'eau potable. Des initiatives telles que le programme «Eau pour Tous» et le Projet Villes Secondaires visent à atteindre 95 % de couverture en eau potable d'ici 2025, en réduisant les disparités et en renforçant la résilience des infrastructures hydriques. Le logement décent reste une priorité, avec 32 000 logements sociaux construits de 2012 à 2023 et un programme de 25 000 logements à Yopougon initié en 2022. Ces initiatives visent à améliorer la qualité de vie des populations tout en intégrant des normes durables pour minimiser l'impact environnemental.

Causes immédiates, sous-jacentes et structurelles des défis

La Côte d'Ivoire est confrontée à plusieurs défis dans la mise en œuvre des six transitions qui relèvent de causes à trois niveaux : immédiates, sous-jacentes et structurelles/fondamentales. Certaines de ces causes sont communes à plusieurs transitions, tandis que d'autres sont spécifiques à certains secteurs.

Les systèmes alimentaires se caractérisent par une **faible productivité agricole**, des **pertes post-récolte élevées**, un **accès limité des petits producteurs aux marchés** et aux financements, ainsi que des **problèmes de malnutrition persistants**. Les rendements agricoles, notamment pour les cultures vivrières comme le riz, le manioc et l'igname, restent inférieurs à ceux d'autres pays, réduisant la disponibilité alimentaire et les revenus des producteurs. Environ **7,7 % de la population** est sous-alimentée, et **23 % des enfants de moins de cinq ans** sont émaciés et souffrent de retards de croissance, reflétant des insuffisances dans l'accès et la qualité de l'alimentation.

La **faible productivité** des cultures vivrières est directement liée à l'utilisation limitée de semences améliorées et d'engrais de qualité, avec seulement 20 % des agriculteurs ayant accès à des semences certifiées. La mécanisation est faible, et les pertes post-récolte, dépassant 10 %, sont largement dues à des **infrastructures inadéquates de stockage et de traitement des produits agricoles**⁷². Par ailleurs, les petits producteurs, qui fournissent 75 % des denrées alimentaires nationales, peinent à accéder aux

marchés formels en raison de la **faiblesse des infrastructures de transport et de la fragmentation des chaînes de valeur**. De plus, la majorité des exploitations sont familiales et informelles, limitant leur accès aux financements formels, ce qui restreint les investissements nécessaires pour augmenter la productivité et la résilience aux chocs climatiques. La malnutrition et l'accès limité à une alimentation diversifiée sont également des défis immédiats⁷³. Environ **72 % des enfants ne bénéficient pas d'une alimentation variée**, tandis que la consommation d'aliments transformés et riches en sucre est élevée. Cette situation résulte de **comportements alimentaires inadéquats** et de la pauvreté, qui réduit le pouvoir d'achat des ménages.

La pauvreté et l'accès inégal aux ressources productives représentent des causes sous-jacentes majeures des problèmes des systèmes alimentaires. **La pauvreté surtout en milieu rural** limite l'accès des ménages à des aliments nutritifs et diversifiés, et aggrave la malnutrition, en particulier chez les enfants et les femmes. De plus, la **gouvernance foncière inadéquate** entrave l'accès équitable aux terres et leur gestion durable, réduisant les investissements à long terme des exploitants agricoles et affectant la durabilité des systèmes alimentaires. La **pression croissante sur les terres agricoles**, principalement en raison de l'expansion des cultures d'exportation comme le cacao et le café, exerce une pression sur les terres disponibles pour les cultures vivrières. Cette situation contribue à la déforestation et à l'épuisement des

⁶⁹ Ce renforcement implique non seulement une plus grande adhésion aux régimes existants de la part des salariés du secteur formel mais aussi une bonification de la couverture offerte afin de couvrir de nouveaux risques, notamment au regard de l'assurance chômage.

⁷⁰ Cette consolidation peut se faire d'une part en simplifiant les modalités d'enrôlement et d'autre part, en améliorant la qualité des services rendus, notamment par l'élargissement du panier de soins et la réduction des délais de remboursement des factures.

⁷¹ Ce soutien accru implique un élargissement des mesures déjà mises en place dans le cadre du PSGouv 2022-2024 (axe 5). Pour l'instant, la protection offerte par ces mesures reste encore fort limitée. Ces mesures comprennent essentiellement le programme de filets sociaux productifs (PFSP), le régime d'assistance médicale offert dans le cadre la CMU et le programme de gratuité ciblée des soins (RCI en ligne j)

⁷² FAO, cadre de programmation pays Côte d'Ivoire, 2023-2025.

⁷³ FAO, cadre de programmation pays Côte d'Ivoire, 2023-2025.



marquée par une **coordination institutionnelle insuffisante**. L'absence d'une approche intersectorielle cohérente et d'une coordination efficace entre les institutions freine l'atteinte des objectifs climatiques et environnementaux. **L'insuffisance des données environnementales** disponibles est une autre cause structurelle qui entrave l'évaluation des politiques climatiques et la prise de décision fondée sur des preuves. Le manque de données précises et actualisées sur la déforestation, la perte de biodiversité ou la pollution de l'air limite la capacité des autorités à concevoir et mettre en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation efficaces. Cette absence de données complètes réduit également la transparence et l'efficacité de la gestion des ressources naturelles et des politiques climatiques.

Les problèmes environnementaux sont étroitement liés aux défis dans les secteurs du logement, de l'assainissement et de l'eau potable. **L'accès insuffisant à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement** est amplifié par les impacts du changement climatique⁷⁸, tels que la variabilité des précipitations et l'augmentation des températures, qui affectent la disponibilité et la qualité des ressources en eau. La capacité de production d'eau potable, estimée à 1 980 674 m³/j en 2024, reste inférieure aux besoins du pays, qui nécessitent une capacité de 3 339

Groupes vulnérables

Dans le BCP de 2020, les huit groupes suivants de personnes laissées de côté ou à risque de l'être avaient été identifiées⁷⁹ : i) Les ménages pauvres en milieu rural, notamment des zones les plus pauvres ; ii) Les jeunes (hommes et femmes) vivant dans la précarité ; iii) Les femmes des zones urbaine et rurale vivant dans la précarité ; iv) Les populations vivant dans l'extrême pauvreté dans les zones urbaines ; v) Les enfants vivant dans l'extrême pauvreté multidimensionnelle ; vi) Les personnes vivant avec le VIH/sida ; vii) Les personnes en situation de handicap ; viii) Les migrants et populations à risque d'apatridie.

En lien avec les six transitions et l'évolution du contexte de développement durable en Côte d'Ivoire depuis 2020, l'identification des populations les plus confrontées à un accès limité aux services essentiels, tels que la sécurité

487 m³/j. De plus, **le manque de financement et d'infrastructures adéquates pour sécuriser les ressources en eau** expose les populations aux risques de pénurie et aux maladies d'origine hydrique. Le secteur du logement est également affecté par les impacts environnementaux, tels que les inondations et l'érosion côtière, qui endommagent les habitations et compromettent la sécurité des résidents. **L'urbanisation rapide** et souvent non planifiée augmente la vulnérabilité aux catastrophes écologiques, exacerbée par une **faible intégration des normes environnementales dans la construction et l'aménagement des espaces urbains**.

Certaines causes sont transversales à plusieurs transitions, telles que **le manque de financement et la faiblesse des infrastructures**, qui impactent à la fois l'énergie, l'éducation et la transition numérique. Par ailleurs, des défis comme **la gouvernance insuffisante et la faible coordination institutionnelle** entravent également la plupart des secteurs, y compris les systèmes alimentaires, l'énergie et la protection sociale. En outre, **la décentralisation et le développement territorial peinent à être pleinement opérationnalisés** au niveau local, limitant ainsi l'efficacité globale des interventions dans l'ensemble des secteurs.

alimentaire et nutritionnelle, l'éducation, la formation professionnelle, la santé, le numérique, l'énergie propre, l'emploi, la protection sociale, l'eau, l'hygiène/assainissement ainsi qu'à l'impact des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution, confirme la pertinence des huit groupes identifiés en 2020, tout en révélant l'émergence de deux nouveaux groupes.

Les ménages pauvres en milieu rural, notamment des zones les plus pauvres restent particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire et aux effets des changements climatiques, dépendent de l'agriculture de subsistance et sont affectés par la dégradation des sols et les aléas climatiques (sécheresse, inondations). Ils font face à un manque d'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires, ce qui augmente les

risques de malnutrition, de maladies hydriques et de paludisme. Cette vulnérabilité est aggravée dans les régions frontalières des pays du sahel avec l'afflux de demandeurs d'asile, mettant ainsi la pression sur des ressources déjà insuffisantes. Ils ont également un accès limité aux sources d'énergie propre, ce qui renforce leur isolement économique et sanitaire. De plus, leur dépendance à l'agriculture les rend particulièrement vulnérables aux aléas climatiques, compromettant ainsi leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance.

Les jeunes (hommes et femmes) vivant dans la précarité restent particulièrement vulnérables à l'exclusion socio-économique, en particulier en milieu rural. Selon le RGPH (2021), 61 % des 15-17 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté. En dépit des progrès faits dans le secteur de l'Éducation, une proportion importante d'adolescentes et jeunes continuent de sortir du système scolaire chaque année sans formation ou avec un niveau d'employabilité très faible. Plus d'un tiers des jeunes et des adolescents âgés de 14 à 24 ans (35,1%) ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation (NEET, particulièrement parmi les jeunes filles. Leur accès restreint aux outils numériques, surtout en milieu rural, limite leur adaptation à l'économie numérique. En termes d'emploi, la majorité des jeunes occupent des postes informels sans protection sociale, les exposant à une précarité accrue, notamment les jeunes femmes.

Les femmes des zones urbaines et rurales vivant dans la précarité demeurent particulièrement touchées par les violences basées sur le genre, le manque d'accès à la terre et la dépendance à des sources d'énergie traditionnelles. Les normes de genre et la précarité économique limitent leur capacité à améliorer leurs conditions de vie. Elles ont moins de chances d'accéder à l'éducation, en particulier dans les zones rurales, ce qui limite leurs perspectives économiques et leur participation sociale. Elles sont également moins intégrées dans la transition numérique, souvent en raison de stéréotypes de genre et de compétences numériques limitées. Dans le domaine de l'emploi, elles sont souvent confinées dans des emplois informels ou non rémunérés, avec des écarts de salaire importants et un accès limité à la protection sociale. En milieu rural, les femmes pauvres dépendent souvent de ressources naturelles vulnérables aux changements climatiques, ce qui expose davantage leurs moyens de subsistance.

Les populations urbaines vivant dans l'extrême pauvreté continuent de souffrir d'un accès limité aux services de base, avec des risques de santé accrus dus à la pollution et aux conditions de logement précaires. Elles ont un accès limité aux sources d'énergie propre, ce qui aggrave leurs conditions de vie et leur santé en raison de la dépendance aux sources d'énergie polluantes comme le charbon et le bois. Elles travaillent généralement dans des postes précaires du secteur informel, souvent sans sécurité économique ni accès à la protection sociale. Leur habitat dans des zones urbaines informelles et à risque les expose également aux événements climatiques extrêmes, tels que les inondations.

La pauvreté limite l'accès à l'éducation **des enfants vivant dans l'extrême pauvreté multidimensionnelle**, entraînant des déscolarisations. Ils sont fortement affectés par la malnutrition, le retard de croissance et des risques élevés de mortalité infantile en raison de la pauvreté et des maladies. Leur accès réduit à l'apprentissage numérique accroît les inégalités de compétences par rapport aux autres enfants, tandis qu'ils sont aussi souvent exposés au travail dangereux, surtout ceux issus des ménages les plus pauvres. La violence contre les enfants reste une réalité quotidienne selon le rapport VACS 2018 qui relève que 58% de filles soit 3 filles sur 5 et 66,5 % de garçons soit 2 garçons sur 3 ont été victimes de toutes les formes de violence (sexuelle, physique, émotionnelle) soit à la maison, à l'école ou dans leur communauté entraînant des préjudices physiques, psychologiques et sociaux à long terme. Par ailleurs, Les répercussions de la pauvreté contribuent à une plus grande vulnérabilité des enfants à la violence et entrave leur développement. De manière récurrente, de plus en plus d'enfants sont affectés par les conflits et les crises ainsi que, les urgences sanitaires, les changements climatiques, les crises de plus en plus récurrentes⁸⁰.

Les personnes vivant avec le VIH/sida continuent d'être stigmatisées, avec un accès limité aux soins, à l'éducation et à la formation professionnelle. Elles sont particulièrement vulnérables en période de crise climatique et sanitaire, comme lors de la survenue de la pandémie à Covid-19. Sur le marché de l'emploi, elles subissent également des discriminations qui entravent leur accès à des postes sécurisés et à la protection sociale. Leur exclusion sociale peut aussi restreindre leur accès aux outils numériques, freinant ainsi leur intégration économique et sociale⁸¹.

⁷⁸ UNICEF, SITAN PP2, Octobre 2024

⁷⁹ Cette identification avait été faite à partir du croisement des facteurs de vulnérabilité, notamment la discrimination, la géographie, la vulnérabilité aux chocs, le statut socio-économique et la gouvernance. À cet effet, les données des indicateurs des 17 ODD avaient été croisées avec celles de l'Index Universel des Droits de l'Homme (IUDH) et de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (HCDH) et d'autres documents en lien avec les vulnérabilités dans la mise en œuvre des ODD.

⁸⁰ UNICEF SiTan 2024

⁸¹ Ce groupe pourrait être restructuré et élargi pour inclure toutes les personnes vivant avec des maladies stigmatisantes, y compris celles atteintes d'albinisme, de tuberculose ou de troubles mentaux.

Les personnes en situation de handicap font toujours face à de nombreux défis dans l'accès aux services essentiels⁸². Leur accès à l'éducation et à la formation professionnelle est limité en raison d'infrastructures inadéquates et d'un manque de soutien spécifique, ce qui entrave leur intégration sur le marché du travail. De plus, les discriminations fréquentes sur ce marché réduisent leurs chances d'obtenir des emplois formels et limitent leur accès à la protection sociale. Sur le plan économique, le handicap diminue les possibilités d'accès à un emploi rémunérateur et les expose à des revenus précaires. Les barrières physiques et sociales limitent également leur accès à des ressources alimentaires suffisantes, particulièrement en milieu rural. En parallèle, la fracture numérique et l'inaccessibilité des infrastructures d'aide en cas de catastrophes naturelles accroissent leur vulnérabilité. La transition numérique, qui pourrait représenter une opportunité d'inclusion, tend au contraire à renforcer leur marginalisation, en raison du manque d'accessibilité des outils et des plateformes numériques.

Les migrants et les populations à risque d'apatridie manquent souvent d'un accès régulier à la nourriture et à l'eau potable en raison de leur statut précaire, surtout pour les migrants dans les camps ou les zones urbaines défavorisées. Leur accès à des sources d'énergie fiables est également restreint, en raison de leurs conditions de vie souvent précaires dans des logements informels. En plus de leur situation déjà précaire, les déplacés non-enregistrés sont exposés à des risques d'exploitation, et l'accès aux services d'état civil et d'identification représente un défi majeur pour leur sécurité et leur intégration. La transition numérique leur est difficilement accessible en raison des barrières linguistiques, de leur statut légal, et de la faible connectivité. En matière d'emploi, ces populations travaillent généralement dans le secteur informel, sans accès à la protection sociale, en raison de leur statut légal incertain. Parmi les migrants issus de la sous-région, qui sont environ 6,5 millions en Côte d'Ivoire (RGPH, 2021), beaucoup occupent des emplois précaires, notamment dans le secteur agricole, largement informel. Exposés aux risques climatiques, ils vivent souvent dans des zones

vulnérables ou informelles sans les ressources nécessaires pour s'adapter.

Pourraient être adjoints à ce groupe, les réfugiés et demandeurs d'asile qui font face à des défis uniques tels que l'absence de documents d'identité, un accès limité aux services de base (logement, soins de santé) et des conditions de vie précaires dans les communautés d'accueil⁸³. Très peu d'enfants vont à l'école⁸⁴, quasi 100% sont dans le secteur informel, 92% ont besoin de documentation. En septembre 2024, la Côte d'Ivoire accueillait environ 65 000 demandeurs d'asile, dont la majorité provient du Burkina Faso. Les réfugiés se rajoutent à ce nombre et sont principalement urbains et au nombre de 2.700 environ. Ils ont plus de droits en pratique que les demandeurs d'asile mais rencontrent des difficultés d'accès à la protection sociale et à un emploi/logement décent. La situation des demandeurs d'asile, en particulier des femmes et des enfants, est marquée par un manque d'enregistrement des naissances, ce qui entrave l'accès aux services essentiels et les expose à des risques d'exploitation et d'apatridie. De plus, 80 % des nouveaux arrivants signalent le logement comme l'un de leurs besoins principaux, tandis que seulement 10 % parviennent à maintenir un loyer sur le long terme. Cette précarité, combinée à des opportunités économiques limitées, aggrave les inégalités socio-économiques, notamment pour les femmes et les jeunes, et rend leur situation distincte de celle des migrants internes ou des populations urbaines pauvres. Les zones rurales où se trouvent les demandeurs d'asile et réfugiés urbains sont souvent soit insalubres (urbains) soit non couvertes par les mécanismes gouvernementaux de gestion des déchets. Il faut mentionner aussi que les demandeurs d'asile se trouvent dans les zones impactées par le changement climatique et qu'ils pèsent sur l'environnement⁸⁵. La Côte d'Ivoire dispose d'un bon environnement légal de protection⁸⁶ mais le problème reste la mise en œuvre des Droits humains pour les demandeurs d'asile.

Deux autres groupes ayant des besoins spécifiques, en raison de vulnérabilités et de défis distincts sont mis en évidence : i) **Les communautés côtières** sont directement exposées aux phénomènes

d'érosion côtière, de salinisation des sols, et à la dégradation des ressources halieutiques. Leur vulnérabilité découle principalement de leur localisation géographique et de leur dépendance aux ressources côtières (pêche, agriculture). Les enjeux environnementaux et climatiques auxquels elles font face sont spécifiques aux zones côtières et les distinguent des autres populations pauvres rurales ; ii) **Les personnes âgées**, dont le nombre s'est accru s'est accru de 2,6 % en moyenne chaque année entre 1998 et

2021 avec un rythme qui devrait s'accroître au fur et à mesure du vieillissement de la population⁸⁷ sont confrontées à de multiples défis structurels et environnementaux. Leurs conditions de vie précaires, associées à une santé fragile, renforcent leur exposition aux effets néfastes des inégalités dans l'accès aux services essentiels et aux impacts du changement climatique, ce qui souligne l'urgence de développer des politiques adaptées pour cette tranche de la population.

Financement

Le financement du développement en Côte d'Ivoire repose principalement sur **la mobilisation des ressources intérieures, l'endettement et l'appui des partenaires au développement. Les recettes intérieures représentent l'essentiel du financement du développement.** Le taux de pression fiscale de 13,6 % en 2023, bien qu'en amélioration par rapport à 12,3 % en 2019, reste largement en deçà de l'objectif de 20 % fixé par l'UEMOA, ce qui limite l'espace budgétaire pour financer des initiatives de développement. Les financements extérieurs, y compris les dons et les prêts, jouent un rôle significatif dans le soutien des priorités nationales de développement. L'examen des financements couvrant la période 2012-2023 a révélé que le cumul des montants mobilisés par la Côte d'Ivoire auprès de ses partenaires extérieurs se chiffre à 29 623,7 milliards de francs CFA. Ils sont principalement issus des multilatéraux (47,4 %), suivi des bilatéraux (29,2 %) et des commerciaux (23,4 %). Les ressources des partenaires destinées à la mise en œuvre des programmes et projets ont principalement été orientées vers le secteur « Infrastructures et services de transport » (34,1 %), suivi du secteur « **Santé et nutrition** » (12,1 %) et du secteur « **Industrie, pétrole, mine et énergie** » (10,8 %)⁸⁸. Cette mobilisation est facilitée par la bonne signature de la Côte d'Ivoire sur les marchés internationaux. Le pays a recours à l'endettement pour financer les infrastructures et les programmes de développement, notamment ceux inscrits dans le PND 2021-2025. La pandémie de Covid-19 a entraîné **une détérioration des finances publiques**, provoquant un creusement du déficit budgétaire, qui est passé de moins de 3 % du PIB en 2019 à 5,2 % en 2023. La dette publique

a connu une augmentation significative, passant de 38,8 % du PIB en 2019 à 58,1 % en 2023, mais, ce ratio reste en dessous du seuil communautaire de 70 % établi par l'UEMOA. Le pays continue d'afficher un **risque de surendettement modéré**, avec un taux d'endettement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne soutenu par une politique active de gestion de la dette, dans un contexte de durcissement des conditions financières au niveau régional et international. La Côte d'Ivoire maintient également une des meilleures notations souveraines en Afrique, juste après le Botswana et l'île Maurice, attestant de la **confiance des marchés** dans la capacité du pays à honorer ses engagements financiers.

Entre 2012 et 2022, la Côte d'Ivoire a renforcé de manière significative les financements destinés aux secteurs sociaux⁸⁹ et aux populations les plus vulnérables, avec une approche alignée sur les 6 transitions clés. **Les dépenses pro-pauvres ont plus que doublé**, atteignant 3 318,6 milliards de FCFA en 2023, contre 1771,2 milliards de FCFA en 2015⁹⁰. Ces investissements visent à soutenir l'accès aux services de base et à réduire les inégalités, conformément aux transitions prioritaires en matière de systèmes alimentaires, d'éducation, de formation professionnelle, d'énergie propre, de protection sociale et de transition numérique. Du côté des partenaires au développement, un montant de 11 158,3 milliards de FCFA a été enregistré sur la période 2016-2023 en ce qui concerne le financement des actions visant l'atteinte des ODD. Ces financements ont principalement été affectés à l'ODD 9 qui absorbe plus du quart (27,8 %) des ressources mobilisées⁹¹.

⁸² L'inclusion des personnes en situation de handicap en Côte d'Ivoire est entravée par plusieurs obstacles, à commencer par l'absence d'une politique nationale adoptée en matière d'inclusion et de protection des personnes handicapées. Cette situation s'explique en partie par la perception sociale négative du handicap, souvent assimilée à de la malédiction ou de la sorcellerie, rendant difficile son ciblage précis et efficace.

⁸³ UNHCR Dashboard, 18 septembre 2024

⁸⁴ Cf. Protection monitoring du HCR et statistiques éducation du HCR.

⁸⁵ Déforestation pour bois de chauffe et abris, etc. ...

⁸⁶ Ratification des conventions de 1954 et 1961 sur l'apatridie, des conventions de 1951 et 1969 de l'UA protégeant les réfugiés. Adoption d'une loi sur l'asile 2023. Création d'une direction pour la gestion des réfugiés (DAARA)

⁸⁷ Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, Stratégie Nationale de Protection Sociale 2024-2028, novembre 2023.

⁸⁸ Ministère des Finances et du Budget, Rapport sur la Coopération pour le Développement, RCP 2023.

⁸⁹ UNICEF, Note Budget Sociaux 2024.

⁹⁰ Sources : MEPA, MFB

⁹¹ Ministère des Finances et du Budget, Rapport sur la Coopération pour le Développement, RCP 2023.

Depuis 2022, la Côte d'Ivoire est en train de passer d'une dépendance aux financements des grands bailleurs internationaux (comme GAVI et le Fonds Mondial) pour certains programmes clés, notamment dans le secteur de la santé, à une situation où le pays devra progressivement prendre en charge intégralement le financement de ces programmes avec ses propres ressources. Cette transition concerne particulièrement des initiatives comme la vaccination, avec un objectif d'autonomie financière d'ici 2030. Pour réussir cette transition et parvenir à un autofinancement total, il apparaît opportun de mettre en place des stratégies de mobilisation des ressources pérennes.

En lien avec les 6 transitions, entre 2020 et 2024, le budget du programme dédié à la production et à la **sécurité alimentaire** au sein du Ministère d'Etat chargé de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières a été multiplié par six, atteignant près de 38 % du budget total du ministère (hors programme d'administration générale)⁹². Les priorités de financement se concentrent sur l'amélioration de l'accès aux semences certifiées et aux intrants homologués, ainsi que sur la dynamisation des cultures vivrières. Des efforts sont également consentis, bien que plus limités, pour renforcer la recherche agricole et le système national de conseil agricole. La promotion de la riziculture représente par ailleurs 4 % de l'enveloppe globale allouée. Malgré ces avancées, le financement global du secteur agricole reste largement en deçà des objectifs, ne représentant que 3,2 % des dépenses publiques⁹³, contre les 10 % prévus par les engagements de Maputo. Sur la période 2016-2023, les partenaires au développement ont alloué 2 048 milliards de FCFA à l'ODD 2, avec plusieurs projets destinés à renforcer la sécurité alimentaire et augmenter la production agricole tandis que les projets sensibles à la nutrition peinent à être financés. Parmi les bailleurs ayant soutenu ces efforts figurent la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC/EBID), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

En 2024, les budgets alloués aux ministères en charge de **l'éducation et de la formation professionnelle** en Côte d'Ivoire ont connu des augmentations notables par rapport à 2020. Le budget du ministère de l'Éducation Nationale

et de l'Alphabétisation a augmenté de 29 %, tandis que ceux du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et du ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ont progressé de 9 % et 11 % respectivement. La Loi de Finances 2024 reflète une priorité accrue en faveur de l'éducation, notamment aux niveaux préscolaire, primaire, secondaire, ainsi que pour l'alphabétisation, l'éducation non formelle et la formation technique et professionnelle. Cependant, malgré ces efforts budgétaires, le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) reste sous-financé. En effet, moins de 1 % du budget national est dédié à ce sous-secteur. De manière plus générale, bien que le financement de l'éducation représente environ 35 % du PIB, il ne parvient toujours pas à couvrir l'ensemble des besoins du secteur. La transition vers une éducation et une formation professionnelle de qualité a été soutenue par un financement de 3 147,9 milliards de FCFA des partenaires au développement pour l'ODD 4 sur la période 2016-2023. Ce soutien visait à garantir un accès universel à une éducation de qualité. Des contributions majeures ont été apportées notamment par la Banque Islamique de Développement (BID), la BOAD et l'AID. Par ailleurs, 1 105 millions de dollars ont été mobilisés par le Partenariat Mondial pour l'Éducation, apportant un soutien précieux aux initiatives en matière d'éducation et de formation professionnelle.

La **transition énergétique** en Côte d'Ivoire s'appuie sur des investissements majeurs des partenaires au développement visant l'ODD 7, qui promeut l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous. Le pays s'efforce d'élargir l'accès à l'électricité, en particulier dans les zones rurales, tout en augmentant la part des **énergies renouvelables** dans le mix énergétique, avec un objectif ambitieux de 45 % d'ici 2030. Ces initiatives visent non seulement à réduire la pauvreté énergétique, mais aussi à améliorer la qualité de vie des populations tout en contribuant activement à la lutte contre le changement climatique. Pour atteindre la couverture universelle en énergie d'ici 2030, la Côte d'Ivoire devra mobiliser environ 10 milliards de dollars. Cet investissement est essentiel pour développer des infrastructures énergétiques durables, notamment à travers l'extension des centrales solaires et le déploiement du Programme

Électricité Pour Tous (PEPT). Des partenaires internationaux, tels que la Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KfW), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), et l'Association Internationale de Développement (AID), ont contribué de manière importante en engageant plus de 301 milliards de FCFA pour des projets tels que l'extension de centrales solaires et le Programme Électricité Pour Tous (PEPT).

Dans le cadre de la **transition numérique**, le financement alloué à ce secteur en Côte d'Ivoire a montré des évolutions contrastées. Depuis 2020, le budget du Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation n'a augmenté que de 12 %, tandis que les allocations au Programme de l'Économie Numérique et des Postes ont enregistré une baisse de 10 %⁹⁴. Malgré ces fluctuations, le gouvernement a mis en place la Stratégie Nationale de Développement du Numérique (SNNCI), soutenue par un investissement de 2 000 milliards de FCFA (environ 33 milliards de dollars). Cette stratégie vise à accélérer la transformation digitale du pays, renforcer **l'administration électronique**, et améliorer l'accès à la connectivité et aux services numériques. Le Gouvernement a alloué un budget de 28 milliards de FCFA pour l'année 2025, spécifiquement destiné à accélérer la couverture numérique dans les zones les plus éloignées⁹⁵. Des financements supplémentaires d'environ 248 milliards de FCFA ont été mobilisés auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Association Internationale de Développement (AID). Parallèlement, le gouvernement a intensifié les partenariats public-privé (PPP) pour accélérer le développement numérique. L'un des succès notables de cette approche est le Projet Fibre Optique Nationale, qui a permis d'étendre la connectivité à l'échelle nationale avec un investissement total de 130 milliards de FCFA. De plus, en collaboration avec l'Ambassade des États-Unis et des entreprises américaines, la construction d'un datacenter a été lancée, avec un investissement de 60 millions de dollars, renforçant ainsi l'infrastructure numérique du pays.

En 2024, le budget du ministère de **l'Emploi et de la Protection Sociale** a connu une augmentation significative par rapport à 2020, avec une multiplication par 6 des allocations destinées à la conception et au suivi des politiques de l'emploi, à l'intégration socio-économique des groupes

vulnérables, ainsi qu'au développement et à l'évaluation des programmes d'emploi. Cet effort budgétaire reflète l'engagement renforcé de l'État en faveur de l'emploi décent et de la protection sociale, des priorités soutenues par les partenaires au développement. Sur la période 2016-2023, 532,4 milliards de FCFA ont été mobilisés par les partenaires extérieurs pour l'ODD 1 (éradication de la pauvreté) et 5 053,5 milliards de FCFA pour l'ODD 8 (travail décent et croissance économique). Les partenaires internationaux tels que la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Association Internationale de Développement (AID) et la Banque Mondiale ont joué un rôle central dans le soutien aux réformes économiques et sociales, au renforcement des filets sociaux, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de protection sociale en Côte d'Ivoire. Malgré ces efforts, des financements supplémentaires restent nécessaires pour atteindre une couverture sociale universelle et stimuler la création d'emplois formels, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables.

Dans le cadre de la **lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité et la lutte contre la pollution**, la Côte d'Ivoire a intensifié ses efforts entre 2020 et 2024. Les ministères de l'Environnement, des Eaux et Forêts, ainsi que de l'Hydraulique et de l'Assainissement, ont vu leurs budgets augmenter respectivement de 42 %, 200 % et 300 %, ce qui reflète une forte volonté politique de soutenir la transition écologique. Malgré cette hausse des financements, les ressources mobilisées pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ont connu une variabilité marquée entre 2018 et 2023, influencée par les fluctuations des flux financiers internationaux. Les financements pour l'atténuation montrent une tendance générale à la hausse, atteignant 352,63 millions de dollars en 2023 après une forte baisse en 2020. En revanche, les financements dédiés à l'adaptation ont été plus irréguliers, culminant en 2020 et 2021, mais baissant à 83,27 millions de dollars en 2023. Selon la Banque Mondiale⁹⁶, le montant cumulé du financement dont le pays a besoin pour mettre en œuvre ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN) se chiffre en moyenne à 32,58 milliards de dollars sur la période 2020-2030, soit une moyenne annuelle de 2,96 milliards de dollars. Les investissements des partenaires au développement en faveur de

⁹⁴ Cette évaluation doit être tempérée par le fait qu'elle ne tient pas compte des fonds alloués à divers ministères et agences gouvernementales pour la numérisation des administrations, à travers la mise en place de systèmes de gestion électronique des documents, de plateformes de services en ligne et de systèmes d'information intégrés

⁹⁵ Cf. L'intelligent Abidjan, 28 octobre 2024.

⁹⁶ Banque Mondiale, Rapport pays 2023.

⁹² Loi de Finances N°2023-1000 du 18 décembre 2023 portant budget de l'Etat pour l'année 2024. Ministère du budget et du portefeuille de l'Etat. Côte d'Ivoire

⁹³ Banque Africaine de Développement. 2022. Programme de production alimentaire d'urgence. (2PAU- CI/AEFPF-COTE D'IVOIRE). Rapport d'évaluation.



la **durabilité environnementale** s'alignent sur les ODD, en particulier l'ODD 6, qui concerne l'accès à l'eau potable et l'assainissement (905,8 milliards de FCFA), et l'ODD 13 axé sur l'action climatique (1 356,6 milliards de FCFA). Ces fonds visent à renforcer les infrastructures d'eau et d'assainissement tout en favorisant la résilience des communautés face aux aléas climatiques. Toutefois, les besoins financiers pour atteindre les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 s'élèvent à 22 milliards de dollars, soulignant l'ampleur des défis à venir. Les partenaires internationaux, notamment la Banque

Rôle et dynamique des parties prenantes

Les six transitions clés en Côte d'Ivoire impliquent une diversité de parties prenantes, chacune contribuant ou faisant face à des dynamiques spécifiques qui influencent le progrès, ou au contraire, en ralentissent l'avancement.

Au niveau des systèmes alimentaires, les parties prenantes actives comprennent le gouvernement ivoirien et ses ministères sectoriels, le Conseil National de la Nutrition, l'Alimentation et le Développement de la petite enfance, les organisations internationales, les ONG et organisations communautaires, ainsi que le secteur privé et les associations de producteurs et de transformateurs. Cependant, le **manque de coordination** entre ces acteurs ralentit les avancées. Le secteur privé, bien qu'essentiel pour le développement des chaînes de valeur, est insuffisamment impliqué. Les limitations financières et la faible mobilisation des ressources freinent les initiatives durables. **L'absence d'une synergie** efficace entre les acteurs publics et privés empêche l'exploitation optimale du potentiel agricole.

Dans le secteur de l'éducation, les parties prenantes incluent le gouvernement (via le ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation - MENA, le ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage - METFPA, et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - MESRS), les institutions internationales ainsi que les ONG, le secteur privé et les communautés locales. Les dynamiques sont

Africaine de Développement (BAD), l'Association Internationale de Développement (AID), et l'Agence Française de Développement (AFD), ont contribué à ces efforts en soutenant des projets d'assainissement, de gestion forestière et d'adaptation climatique. En outre, le FMI a approuvé en 2024 un programme de Facilité de Résilience et de Durabilité de 1,3 milliard de dollars, démontrant un engagement continu pour le financement de la transition écologique en Côte d'Ivoire.

marquées par un manque de coordination entre les ministères, une dépendance aux bailleurs de fonds internationaux, et des ressources financières limitées. Les capacités institutionnelles des acteurs locaux sont faibles, ce qui nuit à la mise en œuvre des réformes éducatives. De plus, **l'engagement des communautés locales et du secteur privé** est variable, ce qui réduit l'impact des initiatives. Les parties prenantes dans le domaine de la formation professionnelle incluent le gouvernement ivoirien et ses ministères concernés, les partenaires techniques et financiers (comme le Système des Nations Unies), le secteur privé, ainsi que les établissements de formation et les ONG⁹⁷. Le manque d'investissement adéquat et la coordination insuffisante entre ces acteurs limitent l'efficacité des réformes. Les établissements de formation sont souvent sous-financés et **manquent de ressources** pour répondre aux besoins croissants du marché du travail. Bien que le secteur privé soit essentiel pour adapter la formation aux réalités économiques, son implication reste limitée.

En ce qui concerne l'emploi et la protection sociale, les acteurs principaux incluent le ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la lutte contre la Pauvreté, le ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant, le ministère en charge de la Santé et de la couverture maladie universelle, la CNPS, la CGRAE, la CNAM, la Banque Mondiale et un nombre important d'acteurs issus des institutions

⁹⁷ Les principaux acteurs de l'écosystème suivants sont : Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique (et notamment l'Agence Emploi Jeune et l'Unité de coordination du PEJEDEC, OSCN, DPJ), Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage Direction de l'apprentissage et de l'insertion professionnelle, L'Institut national supérieur des arts et de l'action culturelle (INSAAC), Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Bingerville, Impact'LAB/Centre d'incubation de l'UNESCO, Agence Côte d'Ivoire PME, Pôles d'innovation entrepreneuriale, AGEFOP, incubateurs/accélérateurs, la CGECI et FIPME, le Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI), Groupements et organisations spécialisés de jeunes et de femmes, collectivités locales.

internationales, des ONG, et du secteur privé. Cette grande diversité d'acteur est couplée à une **grande fragmentation des initiatives** et à une faible coordination intersectorielle. La faiblesse du budget alloué à la protection sociale (moins de 1% du PIB) rend difficile la mise en œuvre d'initiatives structurantes pour développer un socle de protection sociale capable de répondre aux défis et au niveau de développement auquel aspire la Côte d'Ivoire.

Les acteurs principaux de la transition vers l'énergie propre comprennent le gouvernement ivoirien (à travers le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie), CI-ENERGIES, la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE), les producteurs d'électricité indépendants (IPP), ainsi que des bailleurs internationaux comme la Banque Mondiale et des investisseurs privés. Bien qu'il y ait une volonté d'augmenter la part des énergies renouvelables, les dynamiques sont freinées par une **coordination insuffisante entre les acteurs publics et privés**. Le cadre réglementaire, qui n'encourage pas suffisamment les investissements, et le manque de financements adéquats, restent des obstacles majeurs.

La transition numérique est soutenue par le gouvernement, avec une volonté politique exprimée à travers le ministère de l'Économie numérique et des Télécommunications, la Banque Mondiale, les entreprises technologiques, les startups locales et la société civile. Cependant, les dynamiques sont marquées par un manque de coordination entre les différents acteurs et des ressources financières limitées. La **participation du secteur privé**, bien qu'essentielle pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat, est **insuffisamment structurée** pour encourager un développement numérique inclusif à grande échelle.

Rôle du SNUD

Le SNUD est un acteur clé dans l'accompagnement de la Côte d'Ivoire dans ses transitions vers un développement durable. Selon ses avantages comparatifs et les mandats propres à ses Agences, Fonds et Programmes, le SNUD devrait

Les parties prenantes dans la lutte contre les changements climatiques incluent le gouvernement ivoirien (notamment le ministère de l'Environnement et du Développement Durable et le ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale), les organisations internationales, les ONG, la société civile, le secteur privé et les associations de travailleurs. Les dynamiques sont influencées par la coopération entre les acteurs publics et privés, **l'influence significative des partenaires internationaux** dans la mise en œuvre des réformes, ainsi que des limitations financières et institutionnelles au niveau national. Le manque de coordination entre ces parties prenantes et la dépendance aux financements internationaux ralentissent la progression des efforts d'adaptation et d'atténuation des effets climatiques. Dans ces conditions, les actions ne s'inscrivent pas convenablement dans le cadre d'une politique concertée, multisectorielle et multi acteur de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. Aussi, les différentes parties prenantes ne sont-elles pas suffisamment impliquées, en particulier les Organisations de la Société Civile qui n'ont pas souvent les informations adéquates au sujet des projets climatiques et peinent à accéder aux fonds vers, faute de compétence.

Un thème récurrent dans les six transitions est le manque de coordination entre les parties prenantes, tant au niveau des acteurs nationaux qu'internationaux. Ce manque de synergie affecte directement la mise en œuvre des politiques et des programmes. Le manque de ressources financières et la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux représentent également des dynamiques communes qui ralentissent le progrès dans tous les secteurs.

appuyer l'opérationnalisation des transitions clés en déployant les quatre actions motrices⁹⁸ prescrites par le Groupe des Nations Unies pour le Développement durable (UNSDG)⁹⁹.

⁹⁸ Il s'agit : i) Les Coordinateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies devraient conduire les changements dans les structures politiques et réglementaires, en allant au-delà des approches sectorielles habituelles ; ii) Ils devront faciliter l'identification et le développement de réserves de projets nationaux bancables et prêts à être commercialisés, avec la participation des secteurs public et privé, notamment en donnant accès à une expertise reconnue à l'échelle mondiale ; iii) Ils sont invités à réunir tous les acteurs concernés pour mobiliser les financements nécessaires auprès de toutes les sources afin de contribuer à la mise en place d'une combinaison de financements pour chacune des transitions comprenant des instruments innovateurs ; iv) Ils s'engageront à renforcer les capacités à grande échelle pour soutenir les institutions publiques et la société civile dans ce processus, en garantissant une augmentation continue des capacités sur la durée.

⁹⁹ Groupe des Nations Unies pour le Développement durable (UNSDG), Six transitions : Les voies d'investissement pour atteindre les ODD, Septembre 2023.



de fausses informations, qui peuvent fragiliser la confiance du public envers les plateformes numériques et créer des problèmes de sécurité. Dans le futur, l'expansion numérique devrait se poursuivre avec des impacts profonds sur les six transitions clés. Par exemple, le secteur de la distribution des produits alimentaires pourrait se moderniser grâce à la numérisation, facilitant la mise en relation directe des producteurs avec les marchés et les consommateurs. Les partenariats avec d'autres producteurs à l'échelle nationale et internationale seraient favorisés, stimulant ainsi la croissance économique locale. L'accès aux soins et aux services éducatifs pourrait également s'élargir grâce aux outils numériques, rendant possible l'accès à des formations et à des soins de qualité, même dans les zones reculées. Par ailleurs, la création de nouveaux emplois liés au numérique et à la digitalisation contribuerait à absorber une partie de la population active, réduisant ainsi le chômage. La croissance des startups technologiques pourrait stimuler l'innovation et créer des emplois dans des secteurs tels que les services financiers numériques et l'e-commerce, contribuant ainsi à la modernisation de l'économie. À long terme, cette digitalisation pourrait aider la Côte d'Ivoire à atteindre plusieurs ODD. La fracture numérique serait progressivement réduite, avec une plus grande proportion de la population ayant accès à internet et aux services en ligne. Le pays gagnerait en compétitivité à l'échelle régionale et internationale, ce qui pourrait le positionner comme un hub technologique en Afrique de l'Ouest. Cependant, ces transformations peuvent aussi présenter des défis pour la cohésion sociale : la diffusion rapide d'informations, parfois fausses ou manipulées, pourrait accentuer les tensions sociales, tandis que la cybercriminalité, si elle n'est pas bien gérée, pourrait nuire à la sécurité et à la confiance dans le numérique. L'écart technologique persistant entre les zones rurales et urbaines pourrait aggraver les inégalités existantes, limitant l'accès des populations les plus vulnérables aux opportunités offertes par le numérique.

La dégradation accélérée des écosystèmes et la perte de biodiversité constituent des menaces majeures pour les systèmes alimentaires et les moyens de subsistance des populations rurales. La déforestation, provoquée en partie par l'expansion agricole non durable, ainsi que les pratiques agricoles extensives, continuent d'affecter la qualité des sols et la disponibilité des ressources en eau. De plus, les négociations internationales sur le climat et les engagements pris par la Côte d'Ivoire dans le cadre des Accords de Paris ont un impact direct sur les transitions vers une énergie propre et une agriculture durable. L'intensification des événements

climatiques extrêmes tels que les inondations menace la résilience des systèmes agricoles et la sécurité alimentaire. La nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre pousse à une transformation structurelle dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie. Le Rapport 2023 de la Banque mondiale sur le Climat et le Développement des pays (CCDR) souligne que les impacts climatiques pourraient réduire le PIB réel de la Côte d'Ivoire jusqu'à 13 % d'ici 2050 et empêcher 1,63 million de personnes de sortir de la pauvreté. Le rapport estime le coût de l'action climatique à 22 milliards de dollars américains, soit un coût moyen annuel d'environ 2 % du PIB.

L'intégration croissante des énergies renouvelables dans le mix énergétique est manifeste à travers des initiatives visant à accroître l'électrification rurale grâce aux sources d'énergie durables. Cette orientation permet déjà aux ménages et aux entreprises d'accéder à des énergies propres, ce qui réduit leur dépendance aux énergies fossiles et contribue à améliorer la qualité de vie en offrant une électricité plus stable et moins coûteuse à long terme. Parallèlement, le développement des infrastructures énergétiques soutient la croissance économique et marque un pas vers une transition énergétique. Dans le futur, un accent renforcé sur les énergies renouvelables pourrait apporter des transformations profondes dans plusieurs secteurs stratégiques. Dans l'agriculture, l'accès aux énergies propres et fiables permettra une industrialisation plus poussée, facilitant l'irrigation, la transformation et la conservation des produits agricoles dans les zones rurales. De plus, un accès énergétique amélioré dans ces régions favorisera l'émergence de nouveaux types d'emplois, tels que les startups spécialisées dans la technologie verte, ainsi que l'expansion de l'accessibilité au numérique. Cela pourrait aussi rehausser la performance du système éducatif en fournissant une électricité stable pour les établissements scolaires, favorisant ainsi l'apprentissage en ligne et l'accès aux ressources numériques. Sur le plan environnemental, une adoption accrue des énergies renouvelables entraînerait une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre, limitant la pollution de l'air et préservant la biodiversité. Cette transition permettrait également de mieux préserver les écosystèmes naturels, contribuant ainsi à un développement plus durable. À long terme, cette stratégie pourrait positionner la Côte d'Ivoire comme un hub des énergies durables en Afrique de l'Ouest. En devenant un leader régional dans le domaine des énergies renouvelables, le pays attirerait des investissements étrangers, favoriserait des échanges de savoir-faire technologique, et renforcerait sa compétitivité dans la

sous-région. En s'appuyant sur une énergie propre et accessible, la Côte d'Ivoire pourrait ainsi progresser vers plusieurs ODD.

L'insécurité alimentaire dans les zones vulnérables est un défi majeur qui limite l'accès à une alimentation diversifiée et équilibrée pour de nombreuses communautés. Cette situation se traduit par une malnutrition aiguë et des carences en micronutriments, qui compromettent la santé des populations, en particulier celle des enfants et des femmes enceintes. Face à cette insécurité, les ménages adoptent souvent des stratégies négatives, comme la réduction des repas, la vente de biens essentiels ou le recours à des aliments de moindre qualité, accentuant leur vulnérabilité. À l'avenir, si cette insécurité alimentaire persiste, elle pourrait entraîner des conséquences socio-économiques et démographiques significatives. La malnutrition et les carences alimentaires compromettraient davantage le développement physique et cognitif des enfants, menant à des retards de croissance et à une baisse des performances scolaires. L'abandon scolaire deviendrait plus fréquent, les familles priorisant l'achat de nourriture à court terme plutôt que l'éducation. Cela affaiblirait les perspectives pour les jeunes et limiterait les compétences de la future main-d'œuvre du pays. Par ailleurs, l'insécurité alimentaire pourrait encourager l'exode rural, alors que les agriculteurs, incapables de subvenir à leurs besoins, migreraient vers les zones urbaines, aggravant les déséquilibres régionaux. À long terme, l'insécurité alimentaire affecterait la réalisation de plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD). La persistance de la pauvreté s'accroîtrait, car les ménages vulnérables, pris dans un cercle vicieux de faible productivité et de malnutrition, rencontreraient des difficultés à améliorer leurs conditions de vie. L'objectif de «Faim Zéro» resterait hors de portée, alors que de plus en plus de personnes continueraient de souffrir de la faim dans les zones touchées. Le faible accès à une alimentation adéquate réduirait aussi le bien-être général de la population et perpétuerait les inégalités en matière de santé et d'éducation, limitant ainsi les opportunités pour les générations futures. Ainsi, la persistance de l'insécurité alimentaire dans les zones vulnérables risque de ralentir le développement de la Côte d'Ivoire, de creuser les inégalités sociales et de compromettre le bien-être et l'éducation des enfants. Il est essentiel de mettre en place des solutions pour diversifier les sources de nutrition, renforcer la résilience des systèmes alimentaires et garantir l'accès à une alimentation de qualité pour bâtir un avenir plus stable et inclusif.

L'insécurité aux frontières, particulièrement au Nord-Est, constitue un défi qui limite l'accès à la sécurité et aux services de base pour les populations locales. Le pays met en œuvre des initiatives pour soutenir le développement socioéconomique local et renforcer la présence de l'État dans ces zones sensibles. Parallèlement, la migration transfrontalière, influencée par les conflits régionaux et les crises économiques, accroît la pression sur les ressources locales et complique la gestion des services publics dans les zones rurales et périurbaines. Une préoccupation demeure concernant le statut des Burkinabés vivant en Côte d'Ivoire depuis la sortie du Burkina Faso de la CEDEAO en janvier 2024. Certains sont des demandeurs d'asile ayant besoin de protection internationale et d'autres sont des migrants économiques. Dans le futur, si l'insécurité aux frontières persiste et que les mouvements migratoires continuent d'augmenter, cela pourrait exacerber plusieurs défis socioéconomiques. L'instabilité frontalière risquerait de faciliter une exploitation incontrôlée des ressources naturelles et de perturber les chaînes d'approvisionnement, avec des conséquences indirectes sur la sécurité alimentaire, surtout dans les zones vulnérables. Les systèmes éducatifs, sanitaires et d'assainissement pourraient aussi subir des pressions accrues, alors que les besoins augmentent dans les régions frontalières. De plus, la marginalisation des populations locales, combinée aux flux migratoires, pourrait accentuer les inégalités régionales, érodant la cohésion sociale et renforçant le sentiment de vulnérabilité parmi les communautés touchées. Ces migrations et déplacements de population, alimentés par l'instabilité régionale et des facteurs socio-économiques, auraient également des implications directes sur l'emploi et la protection sociale. L'arrivée continue de personnes dans les régions concernées augmenterait la concurrence pour des ressources limitées, rendant l'accès à l'emploi et aux services publics plus difficile et accentuant les vulnérabilités économiques. La pression accrue sur les infrastructures et les services de base pourrait alimenter des tensions sociales et menacer la stabilité des zones d'accueil. Ainsi, la combinaison de l'insécurité frontalière et des mouvements migratoires pourrait, à terme, compliquer les efforts de développement durable en Côte d'Ivoire.

Principaux risques liés aux 6 transitions

Des risques multidimensionnels¹⁰² associés à certaines de ces tendances pourraient ralentir ou compromettre les progrès vers les ODD dans le futur. Ces risques, issus de facteurs

¹⁰² Le concept de risques multidimensionnels fait référence à des risques complexes qui s'entrelacent et se renforcent mutuellement, affectant divers aspects d'un système ou d'une société de manière simultanée.



institutionnels, économiques, technologiques, et environnementaux, doivent être adressés pour assurer le succès des transitions. Au titre des risques et menaces communs, un des principaux défis est le **manque de coordination entre les différents acteurs**, qu'il s'agisse du gouvernement, des partenaires internationaux, du secteur privé ou des ONG. Ce problème affecte les systèmes alimentaires, l'éducation, la transition énergétique, le numérique, et l'emploi. La fragmentation des efforts et l'absence de synergies limitent l'efficacité des initiatives au moyen et long-terme. Les six transitions partagent aussi le risque d'une **dépendance aux financements internationaux**. Bien que des partenaires comme la Banque Mondiale, la Banque Islamique de Développement, et d'autres acteurs internationaux soutiennent de nombreux projets, le manque de mobilisation des ressources nationales constitue une contrainte commune à plusieurs secteurs. L'insuffisance de financement interne réduit la durabilité des initiatives, surtout à long terme. Qu'il s'agisse des infrastructures pour les systèmes alimentaires (stockage et irrigation), de l'énergie propre (réseaux électriques), du numérique (accès à internet en zones rurales) ou de l'éducation (infrastructures scolaires), **le manque d'infrastructures adéquates** constitue un obstacle transversal. Cela empêche la mise en œuvre efficace des programmes et limite l'accès aux services essentiels pour de larges pans de la population. **Les effets des chocs climatiques**, telles que les inondations ou la dégradation des sols, affectent plusieurs transitions, notamment les systèmes alimentaires, l'énergie propre, l'emploi et la protection sociale. Ces phénomènes augmentent la vulnérabilité des populations, notamment les plus pauvres et celles dépendantes des ressources naturelles, tout en freinant les efforts de développement économique et social. **Le fossé entre les zones rurales et urbaines**, ainsi que les inégalités sociales, affectent plusieurs transitions. L'accès à une éducation de qualité, à des services numériques, à une énergie propre et à des systèmes de protection sociale est souvent limité dans les zones rurales, accentuant les inégalités régionales. Cela réduit les opportunités pour les jeunes, les femmes et les populations défavorisées de bénéficier des réformes et des programmes de transition.

S'agissant des risques et menaces spécifiques, les systèmes alimentaires sont particulièrement exposés à **la faible gouvernance foncière**, qui rend difficile l'accès sécurisé à la terre pour les petits agriculteurs. De plus, la gestion insuffisante de l'eau pour l'irrigation, l'absence de mécanismes

efficaces de gestion des ressources naturelles, et les dégradations écologiques (déforestation et perte de biodiversité) menacent directement la durabilité des systèmes alimentaires. L'éducation et la formation professionnelle sont confrontées à des défis spécifiques liés à la **pression démographique croissante**, qui pèse sur les infrastructures et les ressources éducatives. Par ailleurs, la **perception négative des filières techniques et professionnelles** décourage les jeunes, et surtout les femmes et les filles, d'y participer, compromettant ainsi les efforts visant à adapter la formation aux besoins du marché du travail. L'un des principaux risques spécifiques à la transition énergétique est **la dépendance au gaz naturel**. Bien que cette source d'énergie soit actuellement dominante, elle n'est pas durable à long terme, et son utilisation freine les investissements dans les énergies renouvelables. Cette situation limite également les opportunités de développer des solutions énergétiques durables et de réduire les émissions de carbone. La transition numérique est confrontée à des défis spécifiques en matière **d'inclusion numérique**, notamment en ce qui concerne l'accès aux technologies dans les zones rurales et pour les groupes vulnérables. De plus, la cybersécurité constitue une menace grandissante avec l'augmentation des cyberattaques potentielles, qui pourraient ralentir l'adoption de solutions numériques et affecter la confiance dans les services publics digitalisés. En outre, l'utilisation non contrôlée des médias sociaux fait courir le risque de propager des informations erronées, d'encourager la diffusion de stéréotypes négatifs et d'exacerber la stigmatisation envers certains groupes de personnes¹⁰³. Le secteur de l'emploi et de la protection sociale fait face à la **prépondérance du secteur informel**, où la majorité des travailleurs ne bénéficient pas de systèmes de protection sociale formels. Cela limite les réformes pour étendre la couverture sociale et réduire les inégalités, exposant les populations vulnérables aux crises économiques et sanitaires sans filet de sécurité.

Les régions du Nord de la Côte d'Ivoire sont particulièrement exposées à ces risques. Elles affichent un retard notable en termes de développement et accueillent une proportion importante de la population pauvre du pays. Les populations des Savanes, du Zanzan et des Montagnes sont relativement plus exposés aux risques et aux privations que ceux des autres districts. Parmi les districts les plus vulnérables, Savanes occupe la première place, tandis que Comoe et Yamoussoukro sont les moins touchés. La plupart des districts de Côte d'Ivoire sont confrontés à

des niveaux relativement élevés de vulnérabilité. Parmi ces districts, celui du Denguele arrive en tête, juste après celui des Montagnes. Les populations résidant dans les districts du Zanzan et des Savanes sont confrontées à un niveau de risque relativement plus élevé que ceux des autres districts¹⁰⁴.

Autres risques majeurs

La présence croissante de **groupes armés** dans le nord de la Côte d'Ivoire et la **menace terroriste** persistante en provenance du Sahel central, l'augmentation des **tensions** entre les **communautés hôtes** et les **populations déplacées**, ainsi que les risques de troubles sociaux à l'approche de l'élection présidentielle de 2025, combinés à la **concurrence pour les ressources**, pourraient constituer des **menaces significatives pour la stabilité intérieure**¹⁰⁵.

Les pays voisins sont confrontés à des conflits violents, impliquant des groupes terroristes. Ces conflits entraînent des répercussions directes sur la sécurité des frontières ivoiriennes, exerçant des menaces sur la stabilité du pays. Cette instabilité aux frontières entraîne des répercussions sur la sécurité intérieure, le **climat des affaires** et les **déplacements de populations**. L'afflux de demandeurs d'asile et de migrants en provenance des pays du Sahel augmente la **demande de services** de base et **crée des tensions avec les communautés hôtes**. Cela érode la **cohésion sociale** et peut entraîner des **discours de haine**, de la **discrimination**, de l'**exclusion sociale**, ainsi que des tensions entre **éleveurs** et **agriculteurs** susceptibles d'être exploités par des groupes terroristes.

La Côte d'Ivoire a un passé marqué par la violence électorale et le manque de responsabilité politique. Une polarisation politique profondément ancrée lors de l'élection présidentielle prévue en 2025 pourrait entraîner des troubles sociaux de grande ampleur et perturber le processus électoral. Des protestations violentes pourraient restreindre la liberté d'expression et d'autres droits fondamentaux. L'opposition a demandé une réforme de la Commission Électorale Indépendante ainsi que des révisions de la liste électorale et de la carte territoriale, invoquant des déséquilibres territoriaux. Des tensions croissantes pourraient survenir si certains segments de l'opposition politique ne peuvent pas participer à la course électorale.

Par ailleurs, la propagation du terrorisme, ainsi que l'augmentation de la contrebande de migrants et de **l'exploitation illicite des ressources naturelles**, constituent des menaces sérieuses. Les pays côtiers deviennent des points d'entrée majeurs pour le trafic de cocaïne, de drogues synthétiques et d'armes à feu. En raison de sa position géographique, la Côte d'Ivoire est devenue un point de transit majeur pour les drogues illicites en provenance d'Amérique du Sud et à destination de l'Europe. Les marchés illicites liés à divers produits y compris les drogues, les produits médicaux falsifiés, le carburant, les armes à feu, les ressources naturelles, la traite des personnes et le trafic de migrants pourraient potentiellement augmenter dans les zones frontalières nord en raison de l'instabilité des pays voisins et de la propagation des groupes extrémistes violents.

¹⁰³ En août 2024, une campagne homophobe s'est intensifiée sur les réseaux sociaux ivoiriens avec des conséquences sur la Communauté LGBT+.

¹⁰⁴ UNICEF, Analyse de l'équité et de la vulnérabilité, résultats préliminaires, Octobre 2024.



NATIONS
UNIES

CÔTE D'IVOIRE

3

Perspectives pour l'accélération des ODD

III. PERSPECTIVES POUR L'ACCELERATION DES ODD

L'analyse a permis de noter que la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès et serait sur une bonne tendance pour l'atteinte d'une partie des ODD d'ici à 2030, surtout au niveau des cibles des piliers Population et Prospérité. Les défis relevés restent toutefois nombreux. Les progrès restent inégaux et certains défis subsistent, notamment dans les zones rurales et parmi les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les travailleurs informels. Une mobilisation accrue des ressources, une meilleure gouvernance et

un engagement inclusif de toutes les parties prenantes sont indispensables pour assurer un développement durable et équitable à l'horizon 2030.

Le cadre suivant propose un plan détaillé pour les six prochaines années, en mettant l'accent sur la continuité des efforts, l'adaptation aux défis émergents et l'intégration des transitions essentielles pour atteindre les ODD à l'horizon 2030.

1. Renforcer les actions en cours tout en consolidant les acquis

Pour maintenir la dynamique observée, il est crucial de poursuivre et de renforcer les actions en cours, en intégrant davantage les aspects d'équité et de redistribution afin de garantir

une répartition juste et équitable des fruits de la croissance économique.

À cet effet, il est recommandé de :

- ① **Maintenir et amplifier les programmes sociaux existants**, tels que le PSGouv, le PJGouv, et d'autres initiatives ciblant la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, logement, assainissement). L'extension de ces programmes jusqu'en 2030, dans le cadre d'une approche de transition, pourrait non seulement élargir leur portée mais aussi améliorer l'intégration de leurs actions pour répondre aux besoins des groupes les plus marginalisés. En soutenant une redistribution des ressources par ces programmes, on pourrait ainsi mieux combler les écarts sociaux et économiques persistants.
- ② **Accroître l'efficacité des interventions visant la réduction des inégalités**, en ciblant spécifiquement les disparités entre les zones urbaines et rurales et en assurant un meilleur accès aux services sociaux pour les populations éloignées et vulnérables. Une protection sociale renforcée pour ces populations contribuerait à compenser les inégalités structurelles et à offrir des filets de sécurité plus robustes, améliorant ainsi la résilience des plus démunis.
- ③ **Intensifier les efforts pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**, en augmentant les investissements dans des initiatives ciblées et en intégrant systématiquement la dimension de genre dans tous les programmes. En renforçant la place des femmes dans les processus de développement et en favorisant leur autonomisation économique, ces mesures constitueraient un levier puissant pour une croissance plus inclusive et une redistribution des opportunités et des ressources à travers toutes les strates de la société.

2. S'attaquer aux défis résiduels pouvant contrecarrer l'atteinte des ODD à l'horizon 2030

Des mesures importantes ont été prises pour répondre aux défis majeurs identifiés en 2020, mais des problématiques telles que la

pauvreté multidimensionnelle, l'accès limité aux services sociaux de base et les inégalités restent centrales et requièrent une attention continue :

- ① **Transformation structurelle de l'économie** : La Côte d'Ivoire doit poursuivre son industrialisation en se concentrant sur la transformation des produits de rente, tels que le cacao et l'anacarde, ainsi que sur le développement de services modernes (e-commerce, TIC, services financiers, etc.). Cela contribuera non seulement à renforcer la compétitivité et à diversifier l'économie, mais aussi à créer des emplois décents pour les jeunes et les femmes.

- ⊕ Amélioration du capital humain par la transformation de l'éducation : En garantissant un accès équitable à une éducation de qualité et en modernisant le système éducatif, il est possible de renforcer les compétences de base et intermédiaires des jeunes et des adultes, augmentant ainsi leur employabilité et leur productivité. En intégrant davantage l'éducation technique et professionnelle ainsi que les compétences STEM (sciences, technologies, ingénierie, et mathématiques), la Côte d'Ivoire pourra mieux répondre aux besoins d'une industrialisation durable et inclusive, renforcer l'adaptabilité des travailleurs aux nouvelles technologies et soutenir une croissance économique plus résiliente.
- ⊕ Élargir l'accès aux services sociaux de base, notamment le logement, la santé et l'éducation, reste un défi essentiel. La croissance économique ne peut être inclusive que si elle s'accompagne d'une amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services publics essentiels, surtout pour les femmes et les populations rurales qui continuent de faire face à des obstacles structurels
- ⊕ Aborder les inégalités structurelles et sous-jacentes, en s'assurant que les interventions tiennent compte des besoins spécifiques des différents groupes vulnérables, y compris les nouveaux groupes de vulnérabilité résultant de changements socio-économiques rapides (ex. transition numérique, changement climatique). Cela implique des politiques de développement inclusives et anticipatives.

3. Intégrer les six transitions pour l'accélération des ODD

Les six transitions identifiées lors du Sommet des ODD de 2023 doivent être considérées dans le cadre des politiques nationales afin de constituer un véritable levier pour la transformation structurelle de l'économie :

- ⊕ Accélérer la résilience agricole et la transformation des systèmes alimentaires : Il est impératif d'améliorer la productivité agricole tout en renforçant la résilience face aux chocs économiques et climatiques. La transformation des systèmes alimentaires doit être axée sur une industrialisation plus poussée et une diversification des cultures, pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la dépendance à l'agriculture de subsistance. Des investissements ciblés sont nécessaires pour accroître la compétitivité du secteur agricole, tout en minimisant l'impact environnemental de la production.
- ⊕ Soutenir l'emploi décent et la formation professionnelle : L'accès à une éducation de qualité et à une formation professionnelle adaptée doit être amélioré, notamment dans les zones rurales. Cela permettra de doter les jeunes et les femmes des compétences nécessaires pour soutenir une croissance inclusive et répondre aux besoins d'une industrialisation durable.
- ⊕ Transition énergétique et transformation numérique : Ces transitions agissent comme des catalyseurs pour d'autres secteurs, comme l'éducation, la santé, et l'emploi. Par exemple, la digitalisation peut faciliter l'accès aux services de santé et d'éducation, tandis que la transition énergétique, en réduisant la dépendance aux énergies fossiles, peut stimuler l'accès à l'énergie propre, en particulier dans les zones rurales, et renforcer la résilience des systèmes alimentaires. L'investissement dans des infrastructures énergétiques renouvelables et numériques offre des opportunités industrielles et de développement de services à haute valeur ajoutée aussi bien en zones rurales qu'urbaines.

4. Accorder une attention particulière aux ODD en stagnation ou en baisse

Certains ODD montrent des tendances stagnantes ou en recul, notamment dans les secteurs de l'égalité des sexes (ODD 5), des inégalités sociales (ODD 10), de la production et de la consommation responsables (ODD 12) et la préservation des écosystèmes terrestres (ODD 15). Il est crucial de :

- ⊕ Renforcer les interventions ciblant les secteurs en difficulté, en augmentant les investissements et en adoptant des approches innovantes, comme la mobilisation de partenariats public-privé et l'utilisation de technologies numériques pour améliorer l'accès et la qualité des services.
- ⊕ Focaliser les efforts sur l'amélioration de l'accès aux services sociaux pour les populations rurales: Cela implique des investissements accrus en matière d'infrastructures de base, d'accès aux soins de santé de qualité et à l'éducation, ainsi que de logements décents et d'électricité.

5. Réorienter les financements vers les ODD en renforçant l'INFF

Pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des ODD, il est essentiel de :

- ⊕ Renforcer le cadre intégré de financement des ODD (INFF) pour orienter les investissements vers les priorités identifiées. Cela inclut une meilleure mobilisation des recettes fiscales, la réduction des exonérations inefficaces, et l'intensification de la coopération avec les partenaires internationaux.
- ⊕ Explorer des mécanismes de financement innovants, tels que le recours au Fonds Vert pour le Climat et d'autres mécanismes de financement climatique, pour combler les lacunes dans le financement des six transitions clés. L'accent doit être mis sur l'augmentation des ressources pour la résilience climatique et la transition énergétique.

6. Améliorer l'accès aux données statistiques pour une meilleure planification

La disponibilité de données récentes et de qualité est essentielle pour cibler les stratégies et mesurer les progrès réalisés. Les efforts doivent inclure :

- ⊕ Renforcer les systèmes de collecte et d'analyse des données, notamment celles désagrégées par sexe, âge et région, pour s'assurer que les interventions sont bien adaptées aux réalités locales et permettent de suivre de manière précise l'évolution vers les ODD.
- ⊕ Participer activement à l'initiative mondiale pour le renforcement des systèmes de données nationaux, lancée lors du Sommet des ODD de 2023, afin de garantir un suivi plus rigoureux des indicateurs et des progrès vers les ODD.

7. Renforcer la coordination entre les acteurs et décentraliser la gouvernance

La coordination efficace entre le gouvernement, le secteur privé, la société civile, et les partenaires internationaux est cruciale pour maximiser l'impact des interventions. Il est recommandé de :

- ⊕ Améliorer la collaboration et la communication entre les institutions, en clarifiant les rôles et responsabilités pour éviter les chevauchements et les inefficacités dans la mise en œuvre des programmes de développement durable.
- ⊕ Accélérer la décentralisation et renforcer la territorialisation des politiques publiques, en favorisant une gestion décentralisée des ressources. Cela implique un engagement accru des communautés locales dans la planification et la mise en œuvre des interventions, ce qui peut réduire les inégalités régionales et favoriser un développement plus inclusif.



NATIONS UNIES

CÔTE D'IVOIRE

.....



ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS CLÉS

A. Population (RGPH 2021)



29,4 millions
d'habitants



52%
d'Hommes



48%
de Femmes



75%
- de 35 ans



45%
Enfants de
- de 18 ans

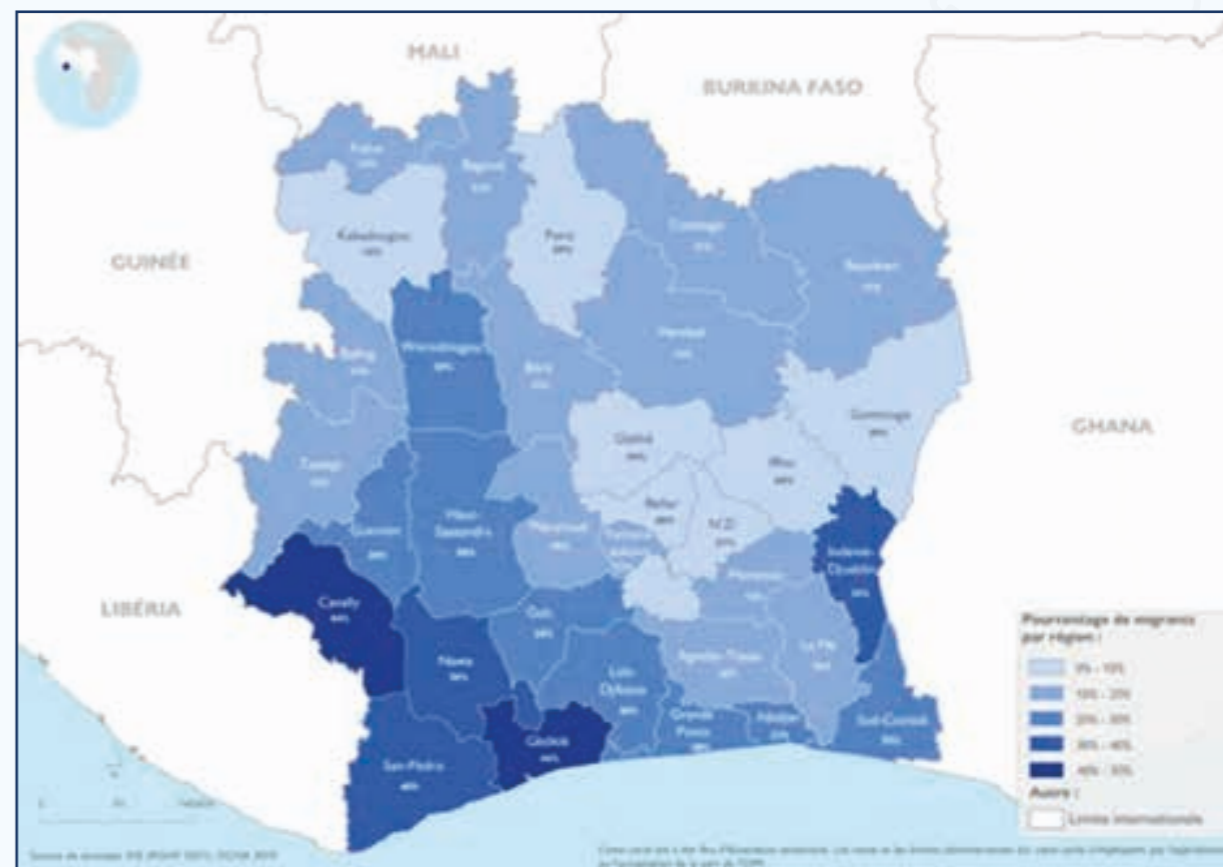


Taux
d'urbanisation
52,5%



Personnes étrangères
(nationalité non-ivoirienne)
22%

Pourcentage des migrants par région (RGPH 2021)



B. Dimensions du développement durable



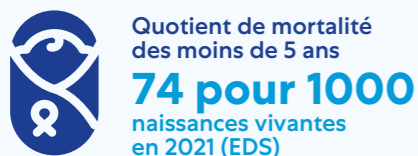
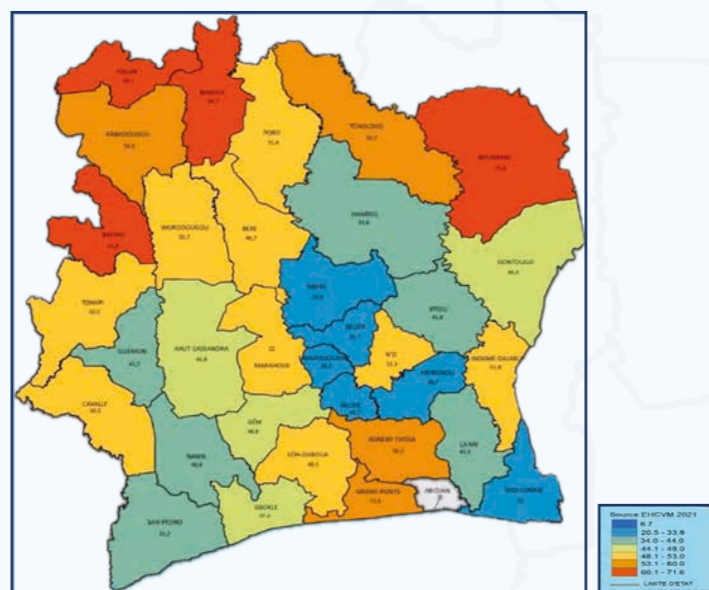
Economie



Social



Taux de pauvreté par région administrative en 2021¹⁰⁶



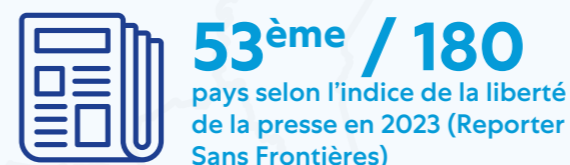
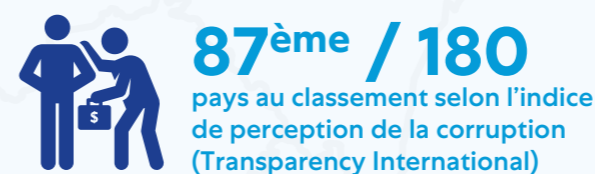
¹⁰⁶ Source : ANStat



Environnement



Gouvernance et droits de l'homme



C. Progrès dans la mise en œuvre des ODD



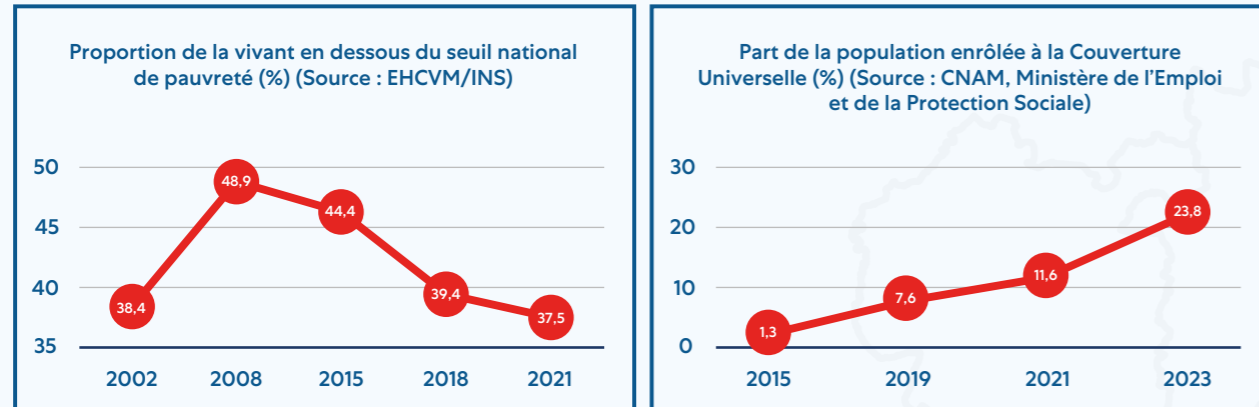
À l'instar de nombreux autres pays¹⁰⁷, l'évaluation des progrès vers l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire est contrainte par l'insuffisance de données récentes et complètes. Alors qu'au niveau mondial, des données fiables sont disponibles pour 68 % des indicateurs, en Côte d'Ivoire, selon l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat), seuls 50,2 % des indicateurs peuvent être renseignés conformément aux métadonnées internationales des ODD et 14,1 % peuvent l'être à partir de proxys, tandis que les données sont indisponibles pour 35,7 %¹⁰⁸.

¹⁰⁷ <https://unstats.un.org/sdgs/files/report/2024/secretary-general-sdg-report-2024--FR.pdf>

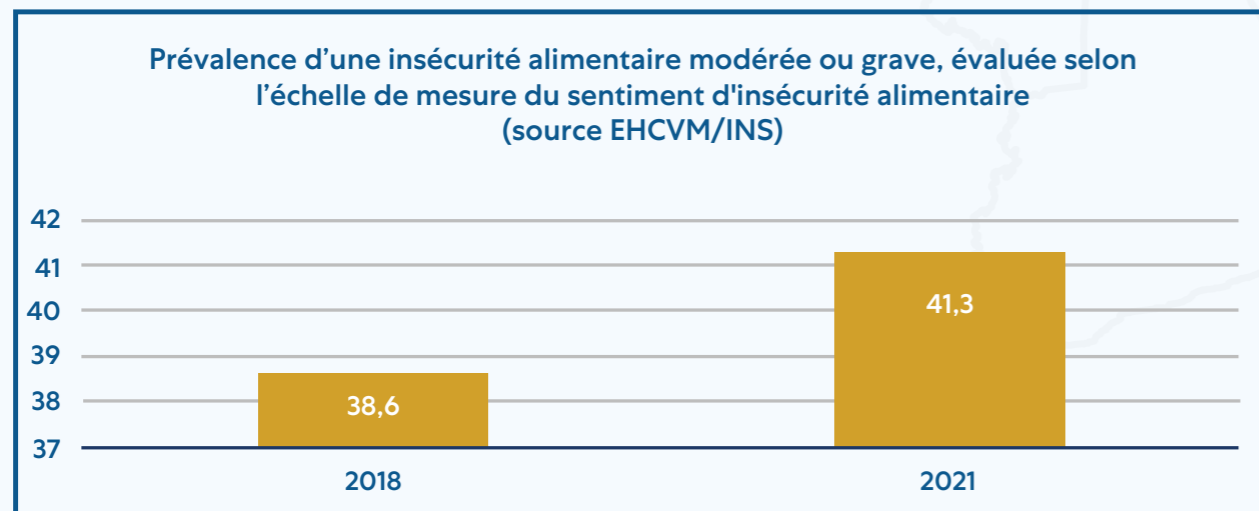
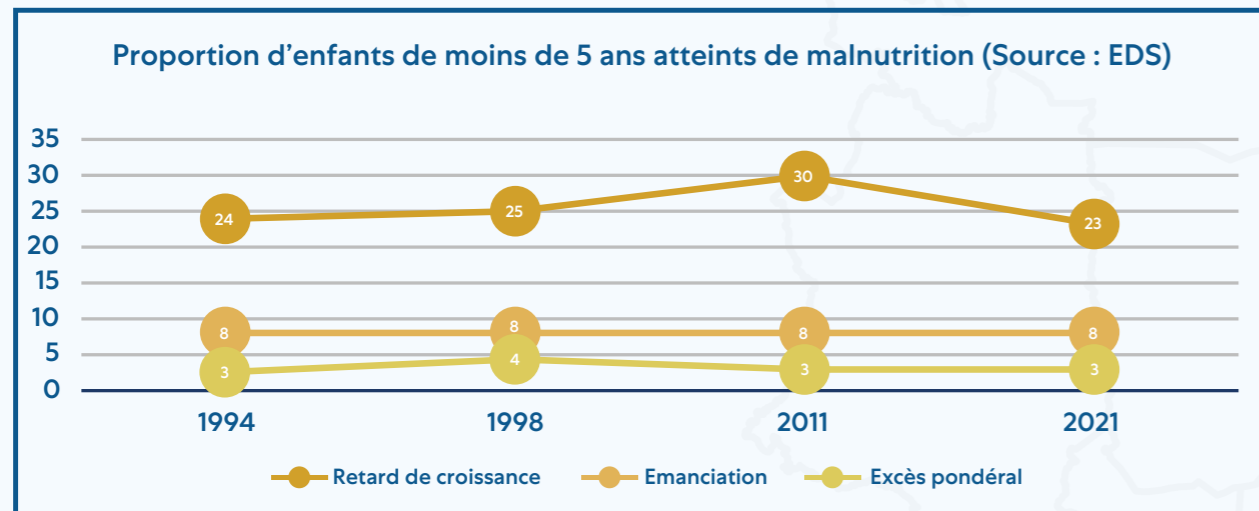
¹⁰⁸ ANStat, Rapport de l'atelier de renforcement de capacités des acteurs du système statistique national pour la collecte des indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) pour la côte d'ivoire 2020 - 2023, 2024



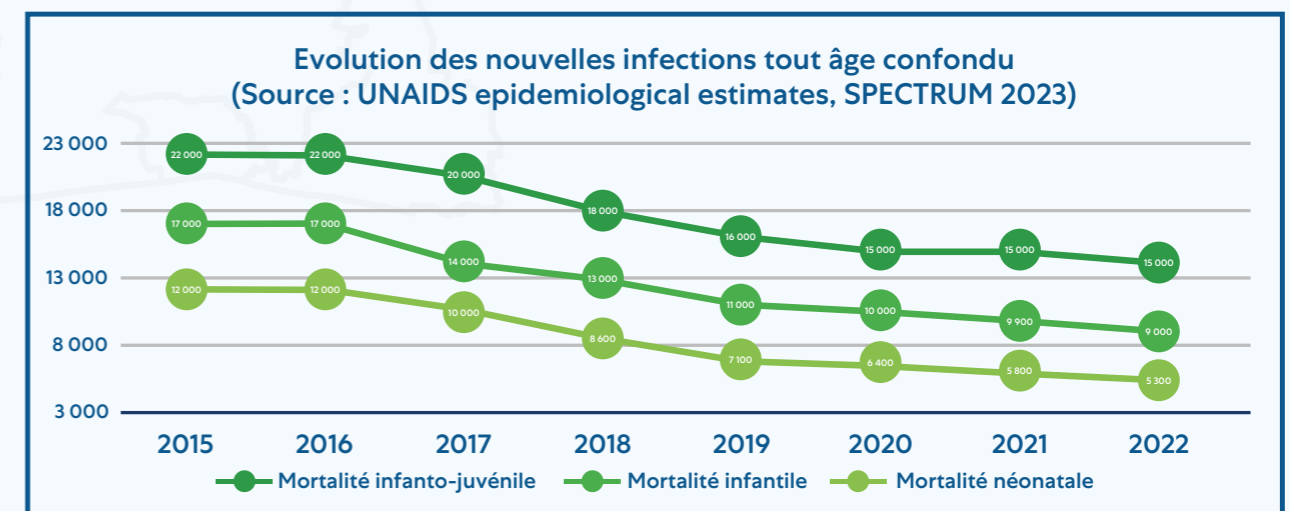
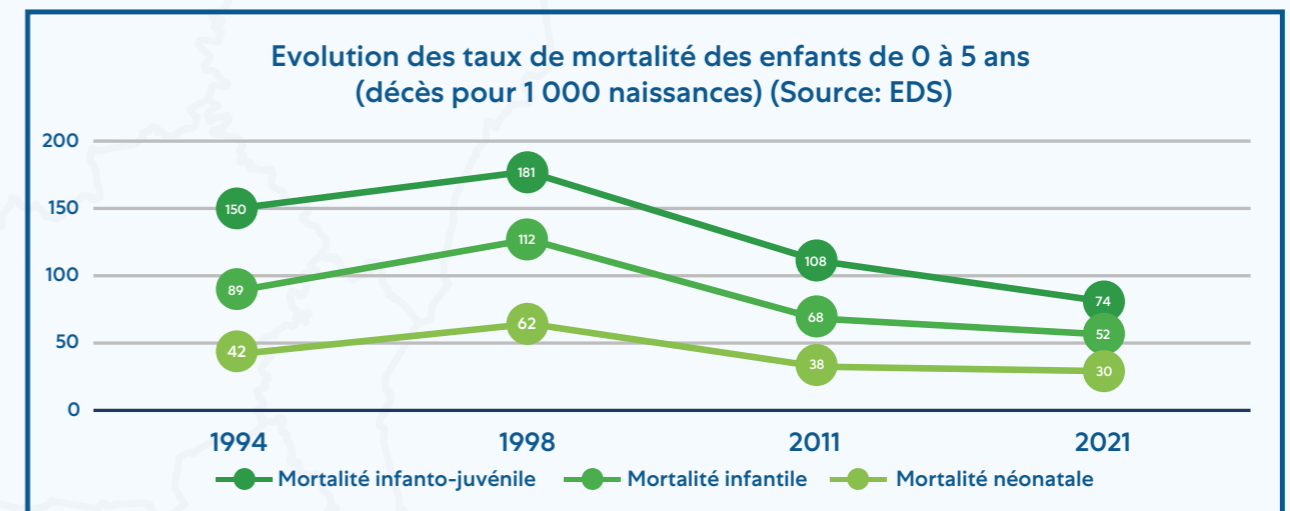
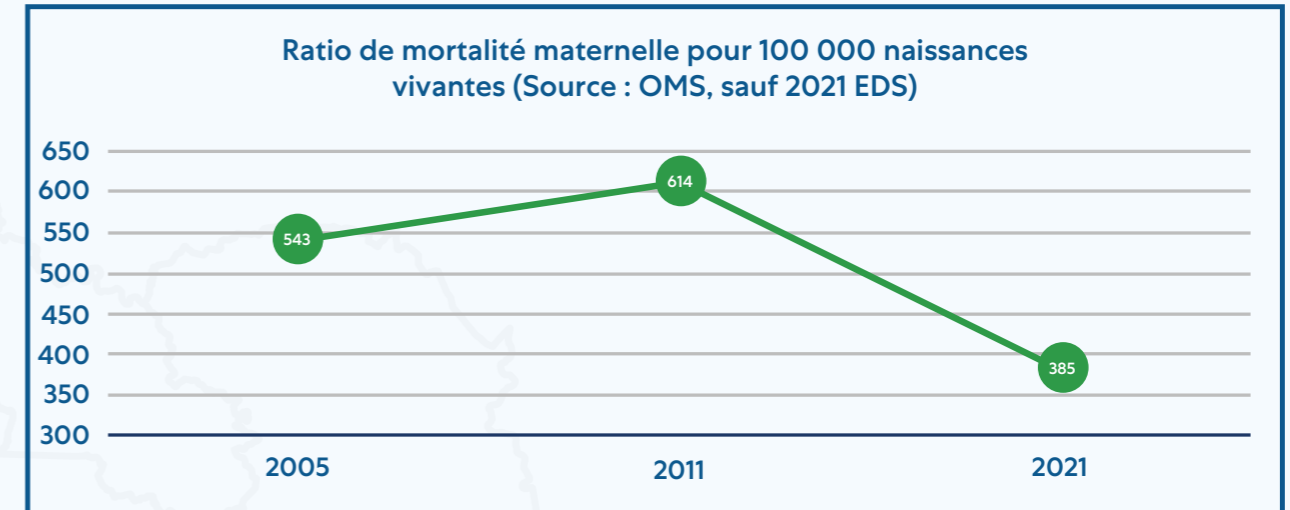
ODD 1 : PAS DE PAUVRETÉ



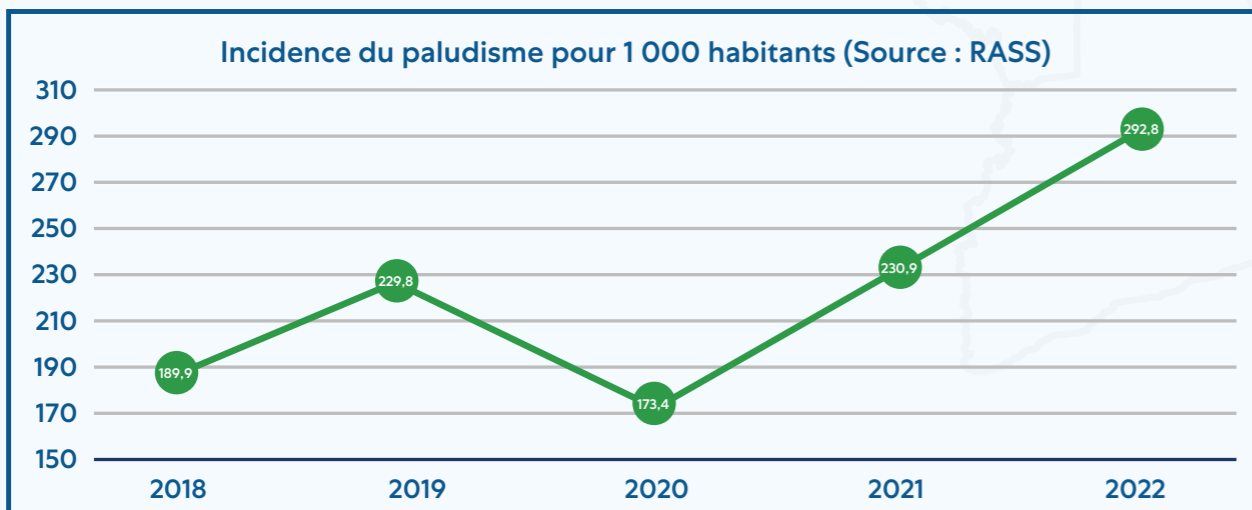
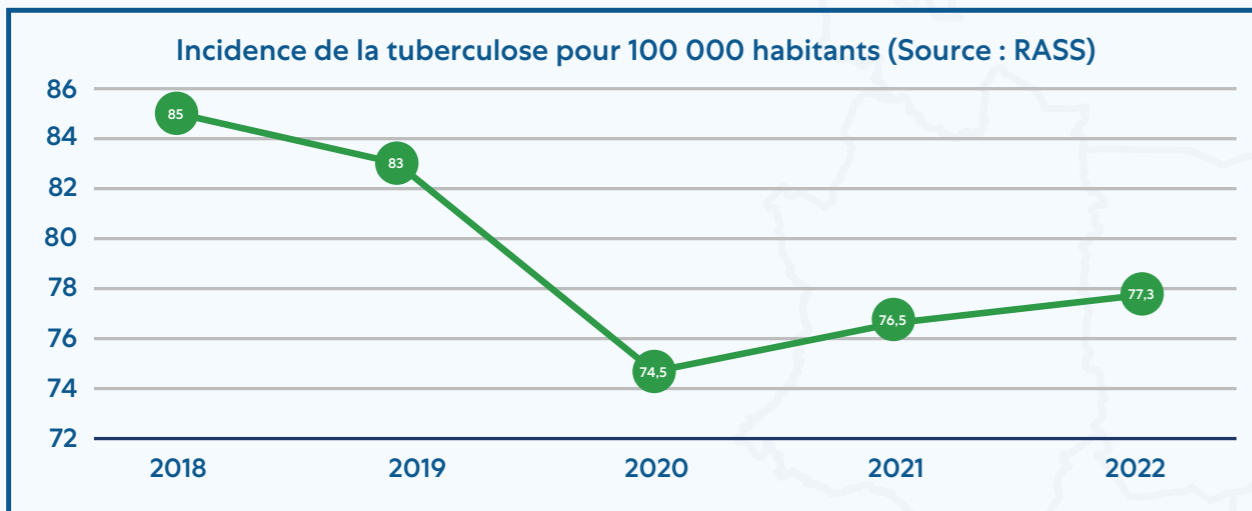
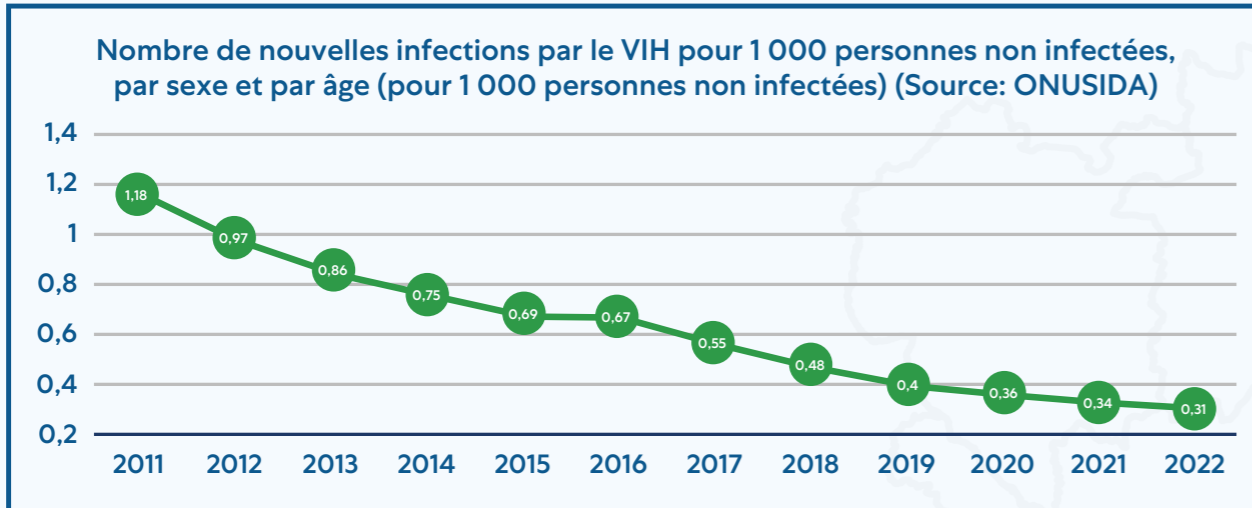
ODD 2 : FAIM «ZÉRO»



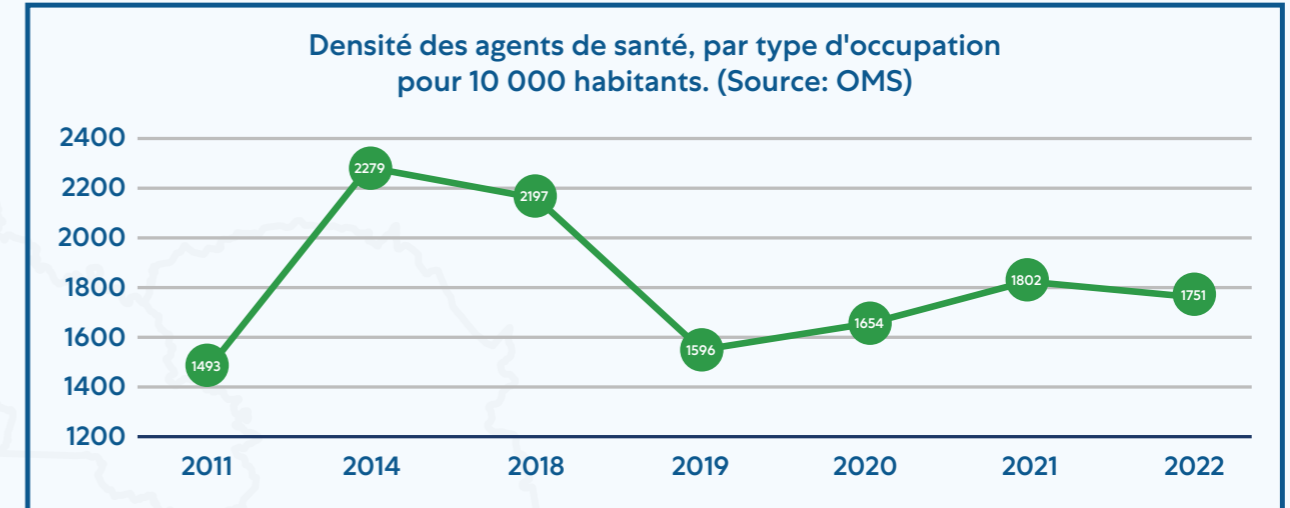
ODD 3 : BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



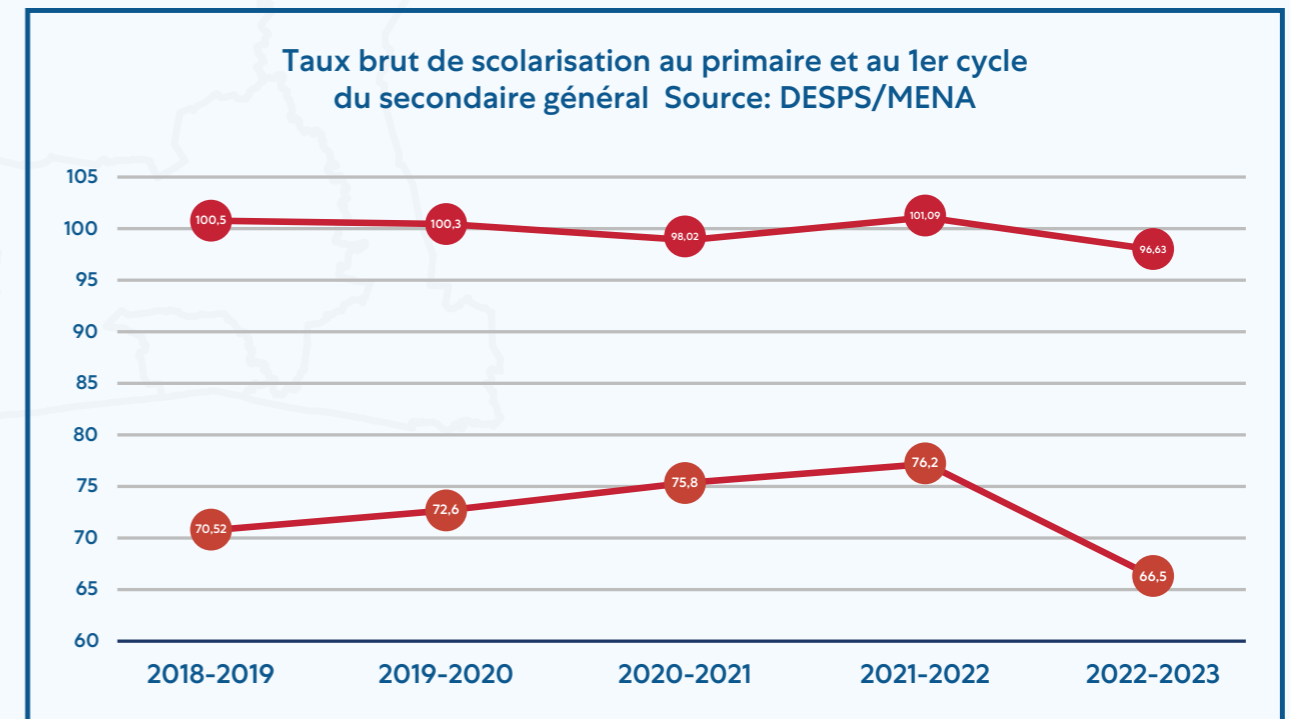
ODD 3 : BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



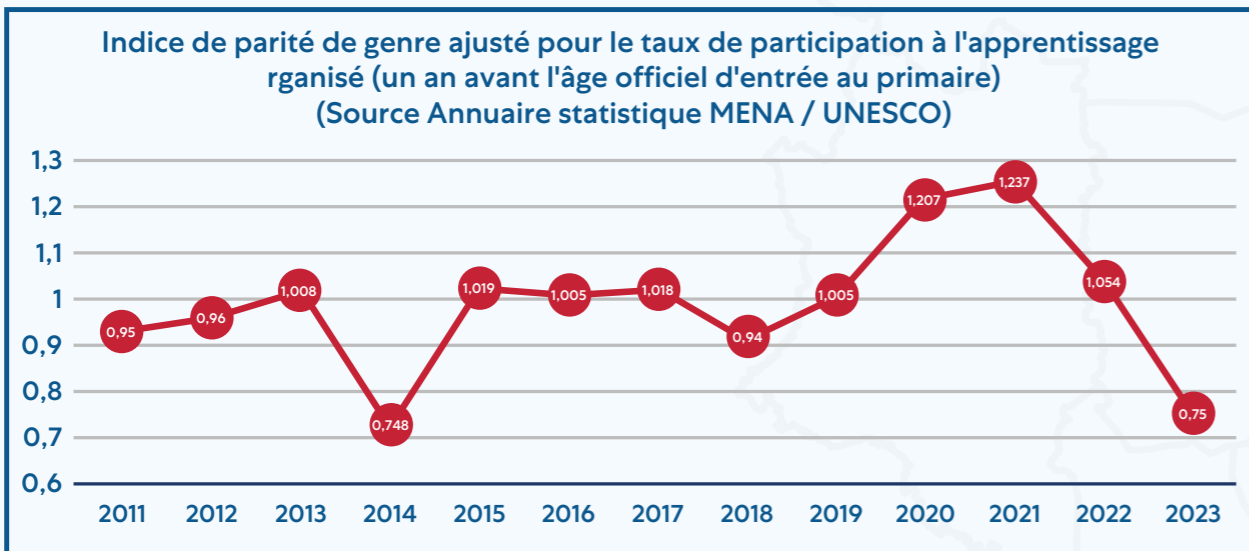
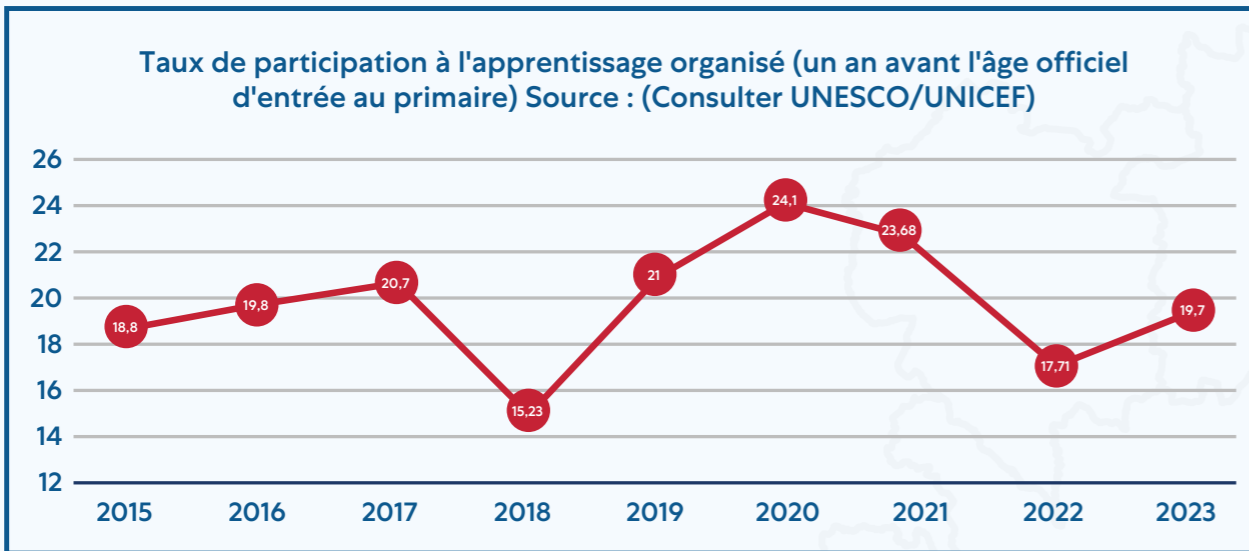
ODD 3 : BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



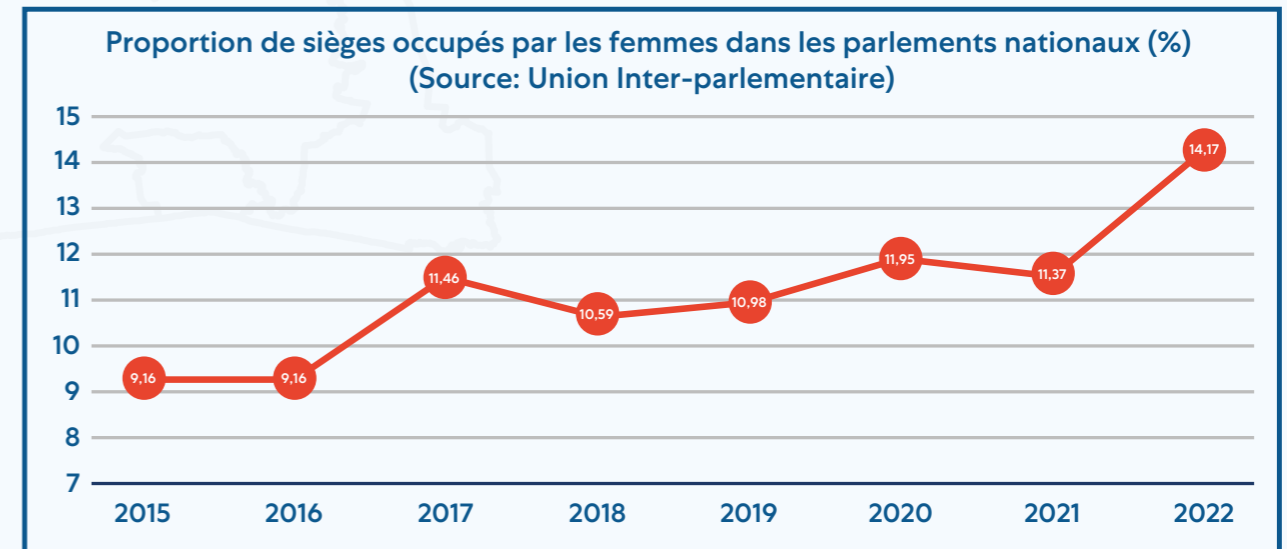
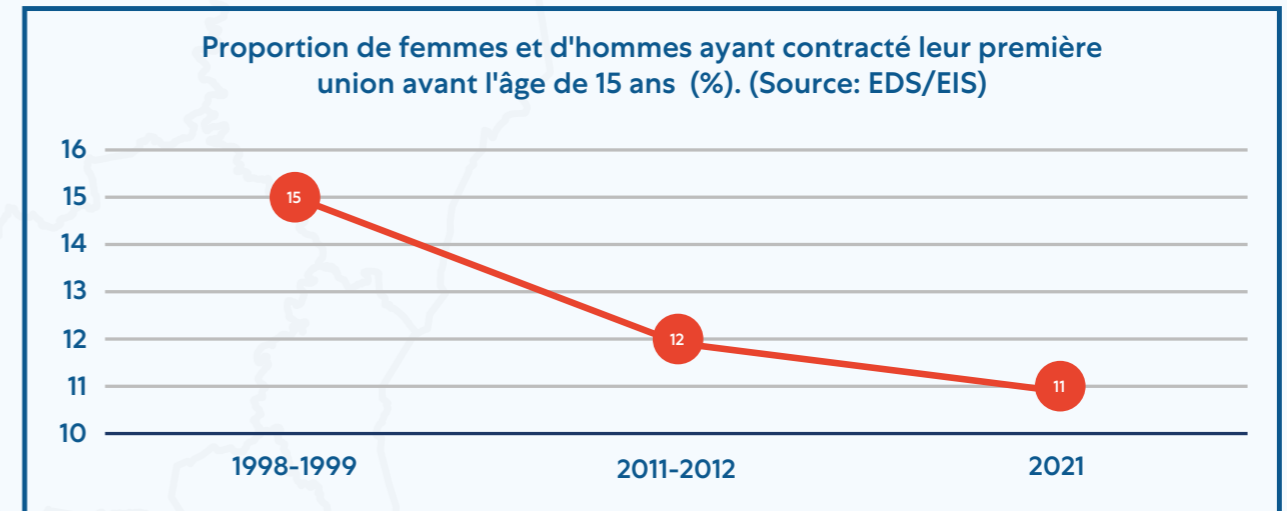
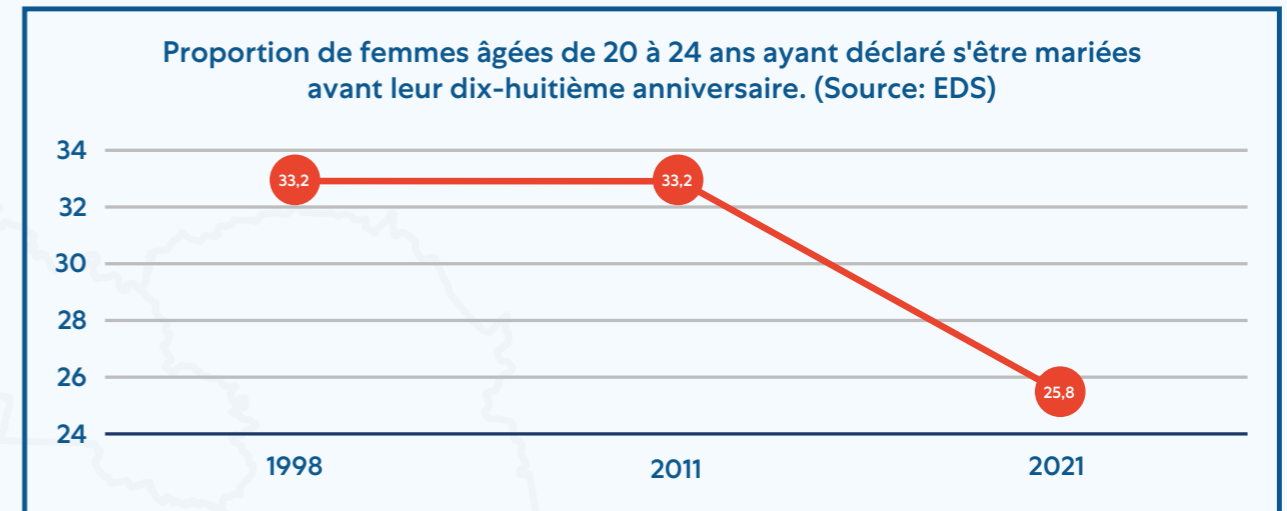
ODD 4 : ÉDUCATION DE QUALITÉ



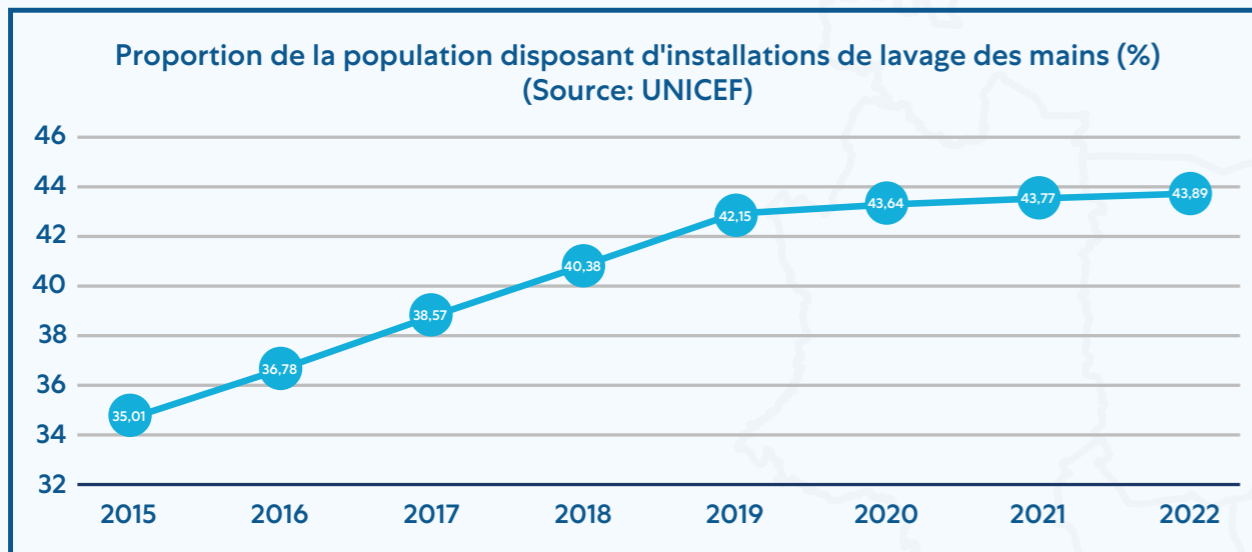
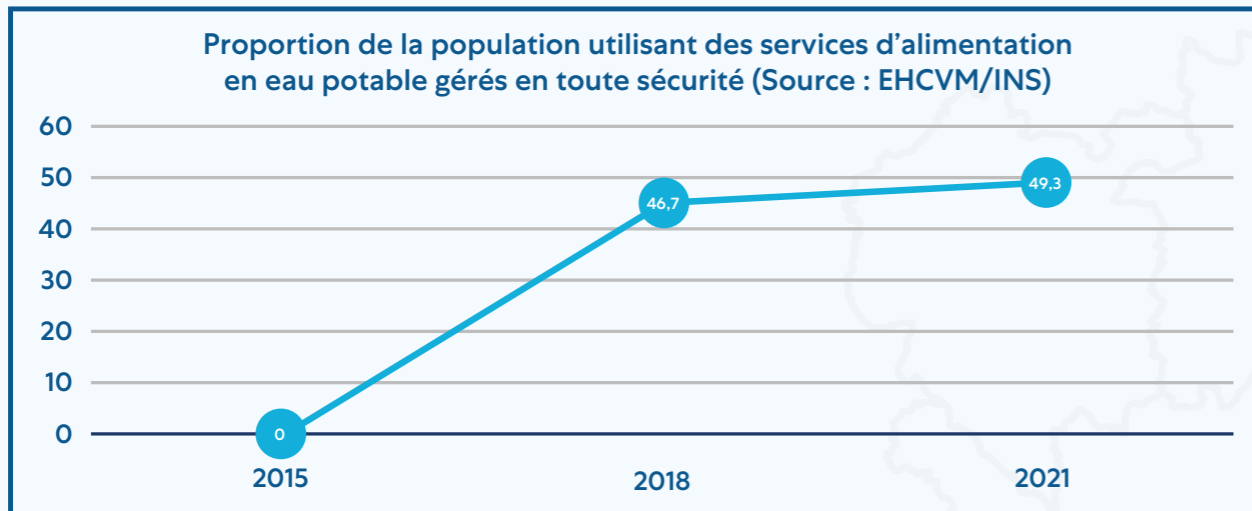
ODD 4 : ÉDUCATION DE QUALITÉ



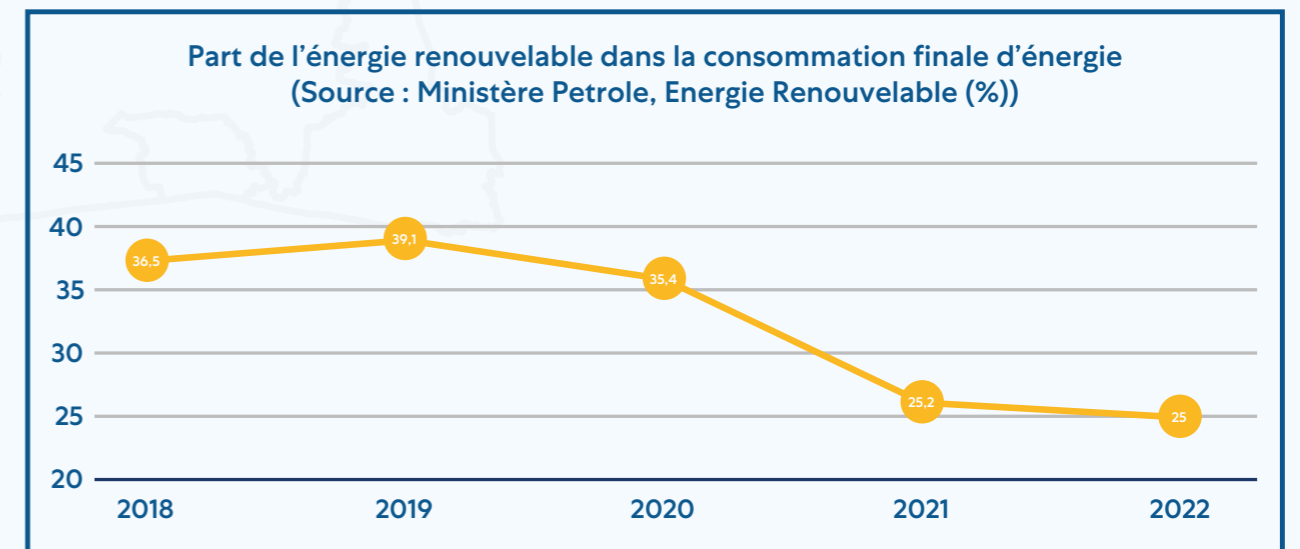
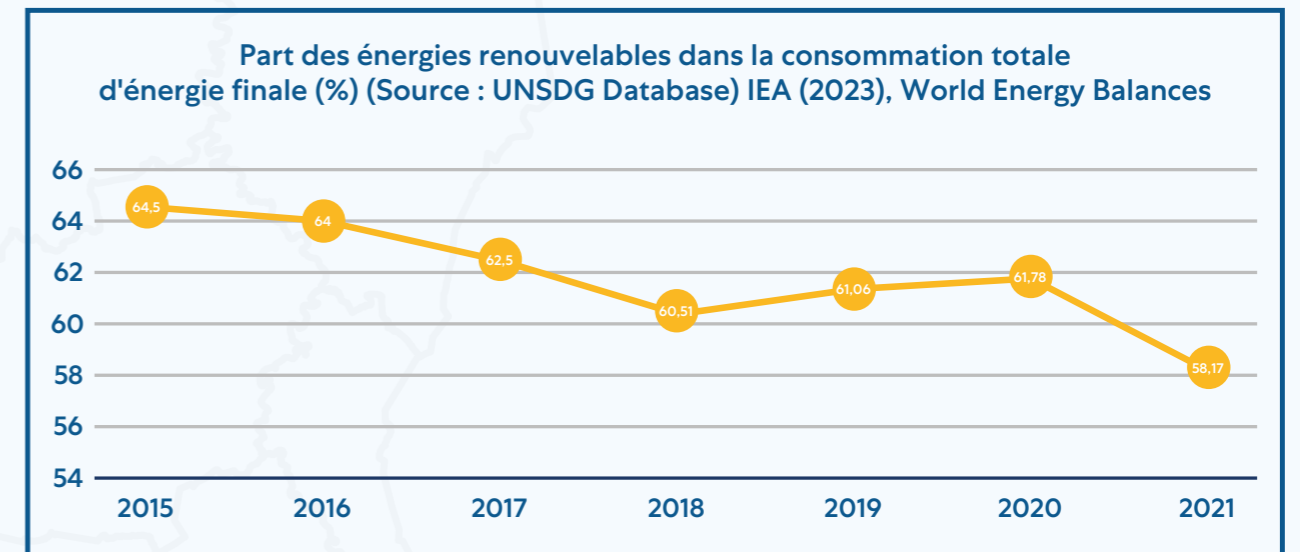
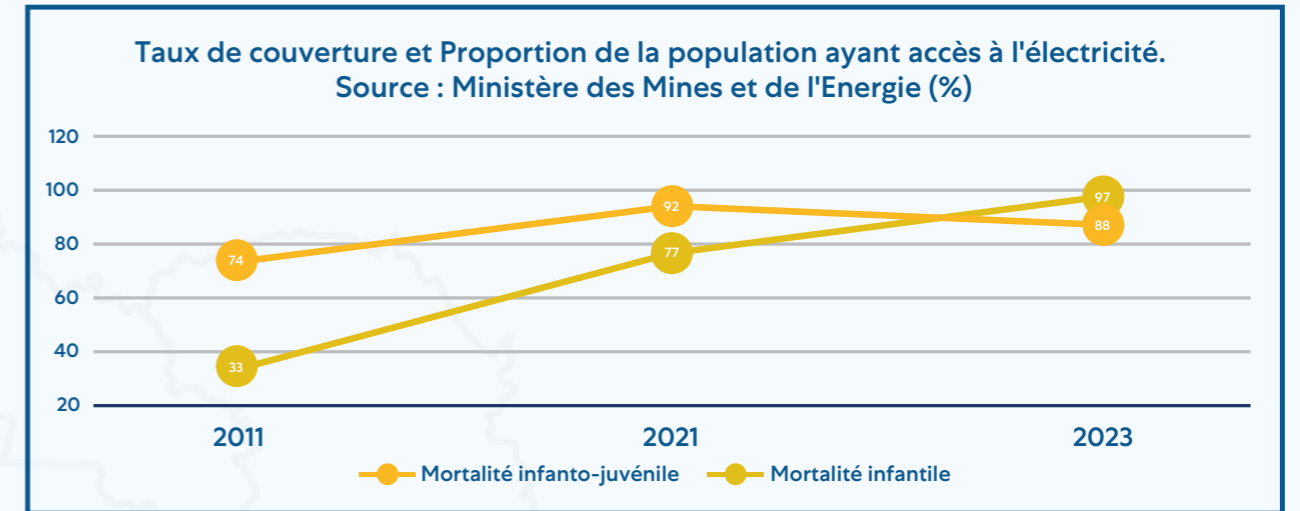
ODD 5 : ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



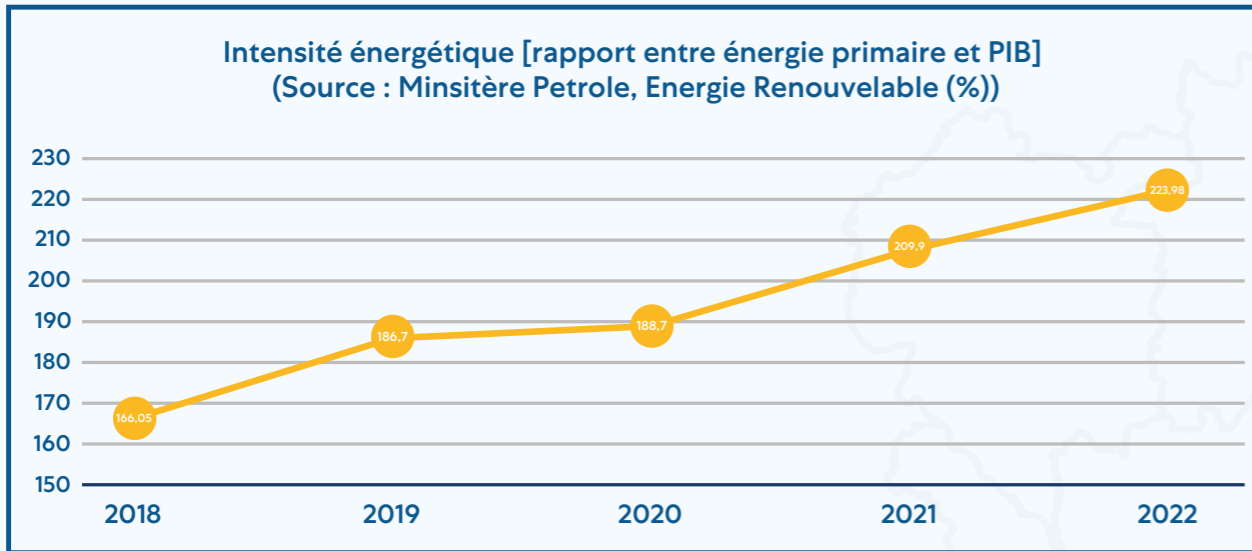
ODD 6 : EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



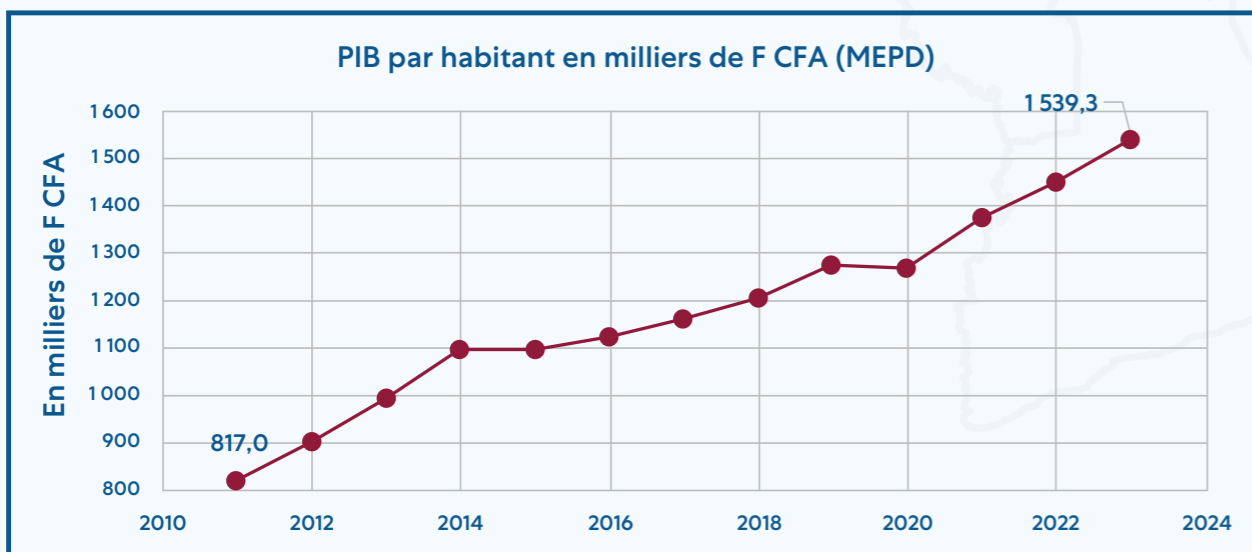
ODD 7 : ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



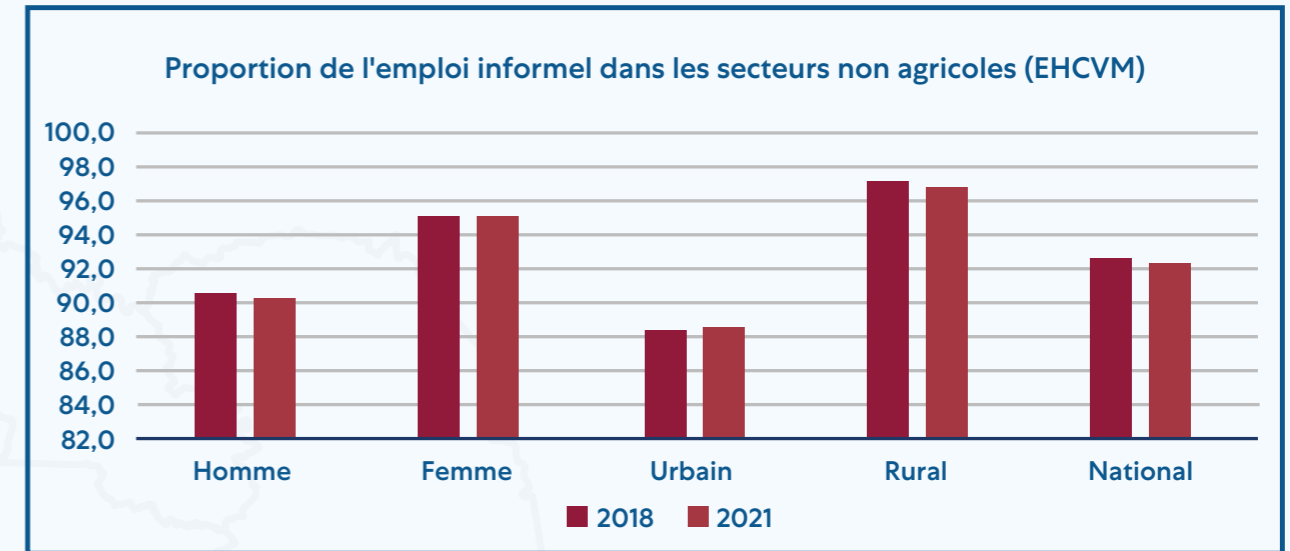
ODD 7 : ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



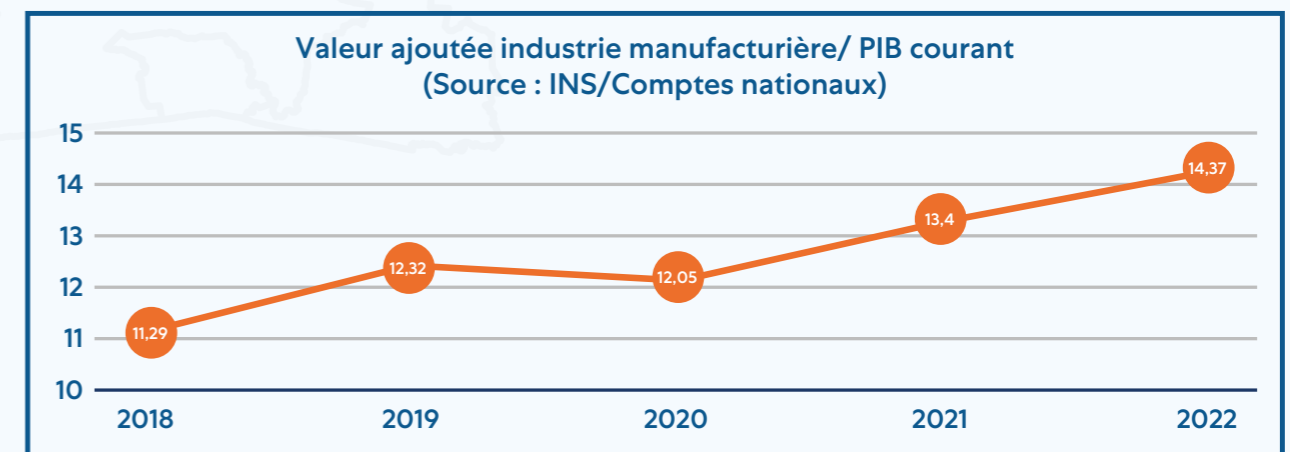
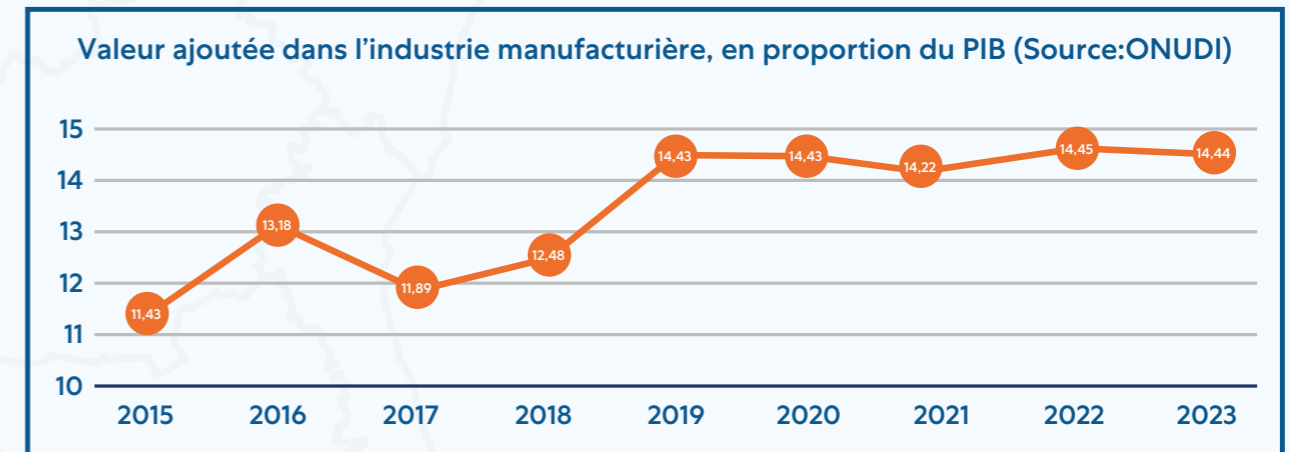
ODD 8 : TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



ODD 8 : TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



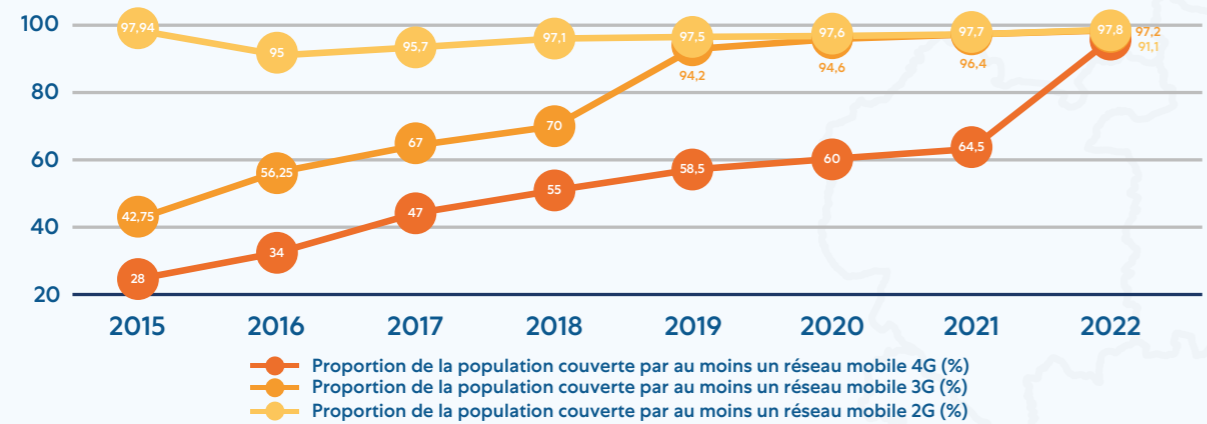
ODD 9 : INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



ODD 9 : INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



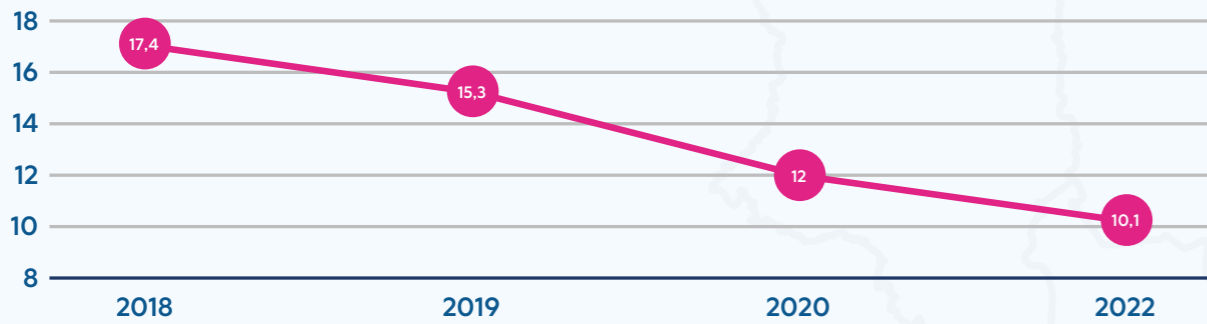
Valeur ajoutée industrie manufacturière/ PIB courant (Source : INS/Comptes nationaux)



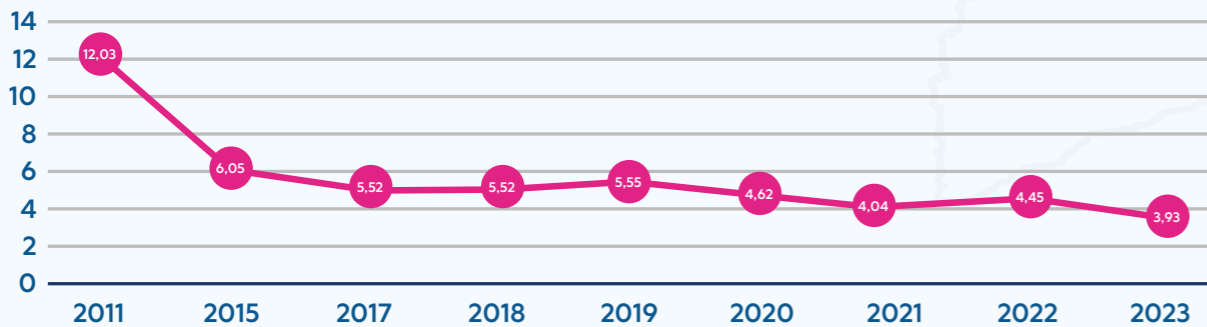
ODD 10 : INÉGALITÉS RÉDUITES



Proportion de personnes vivant avec moins de 50 % du revenu médian (%) (Source: Banque Mondiale)



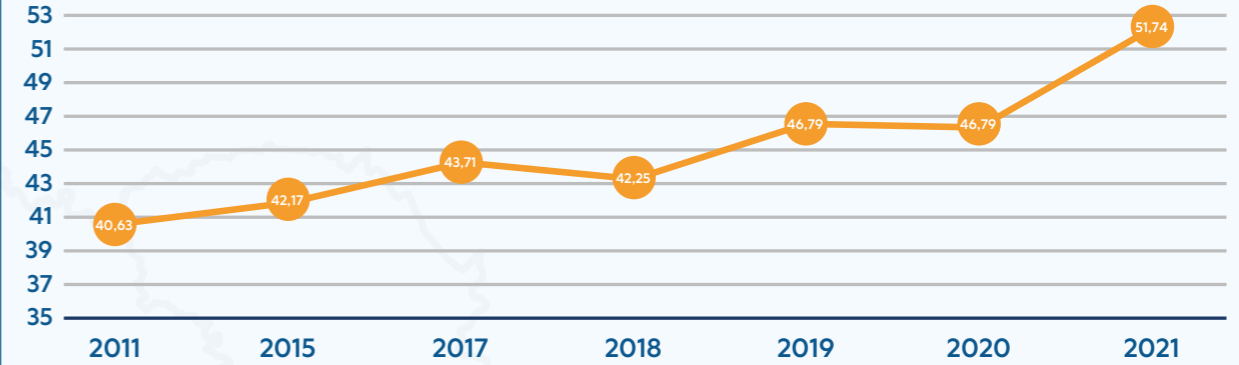
Coût moyen des envois de fonds pour l'envoi de 200 \$ vers un pays récepteur en proportion du montant transféré (%) (Source: Banque Mondiale)



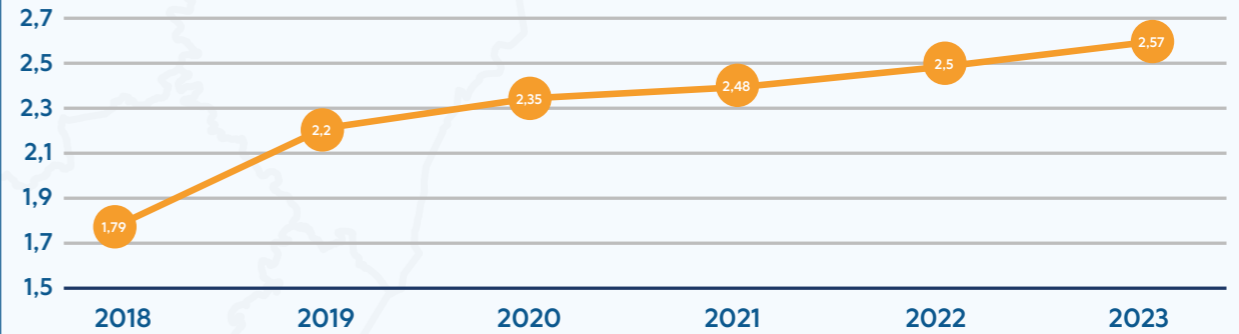
ODD 11 : VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Pourcentage de la population vivant dans un logement décent (Source: MCLAU)



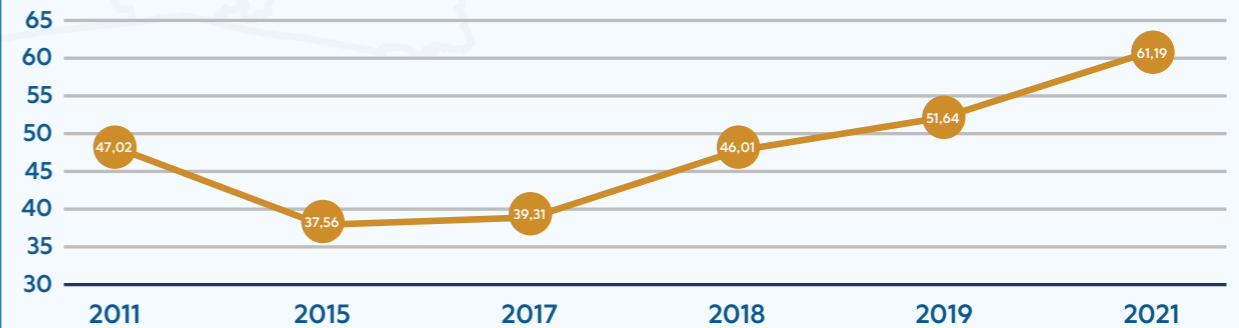
Déchets solides ménagers et Assimilés (DSMA) (en million de tonnes) Source: ANAGED



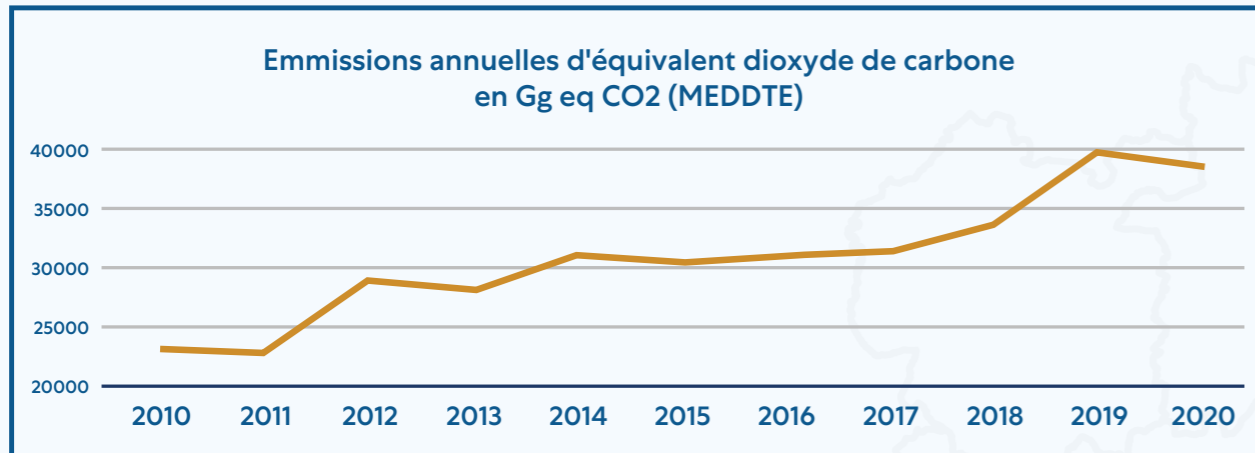
ODD 12 : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



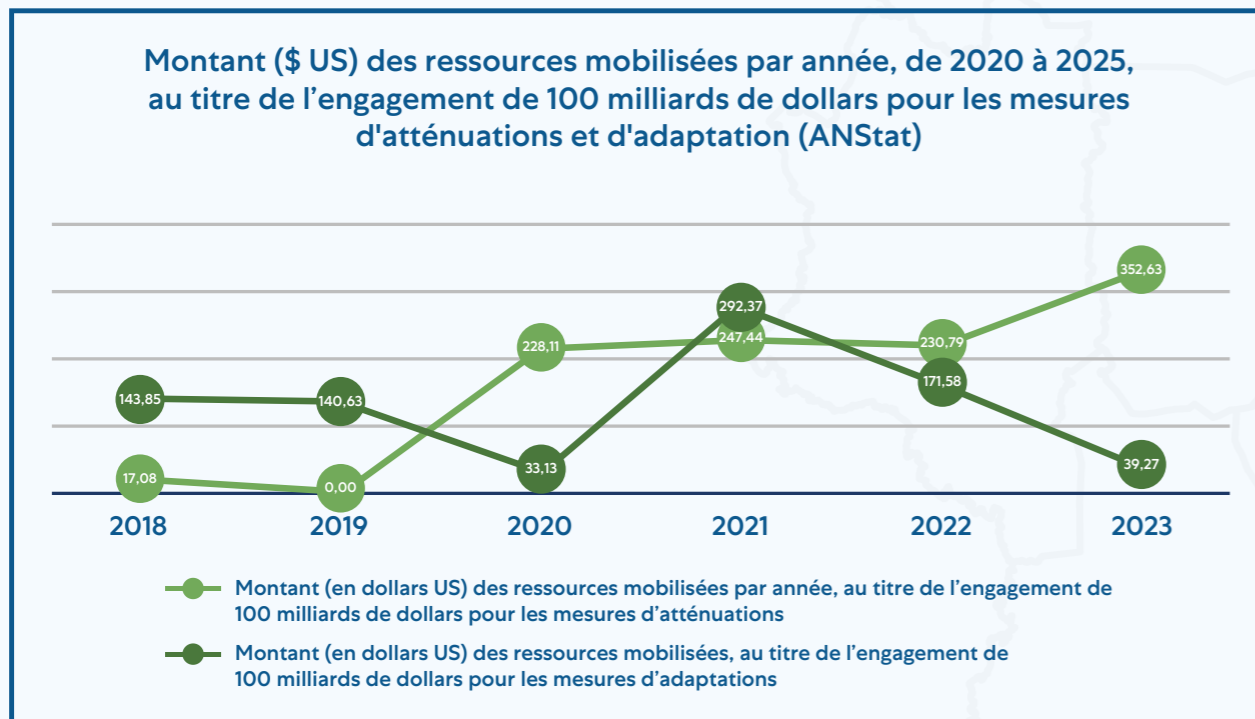
Déchets issus des activités économiques (en milliers de tonnes) Source: ANAGED



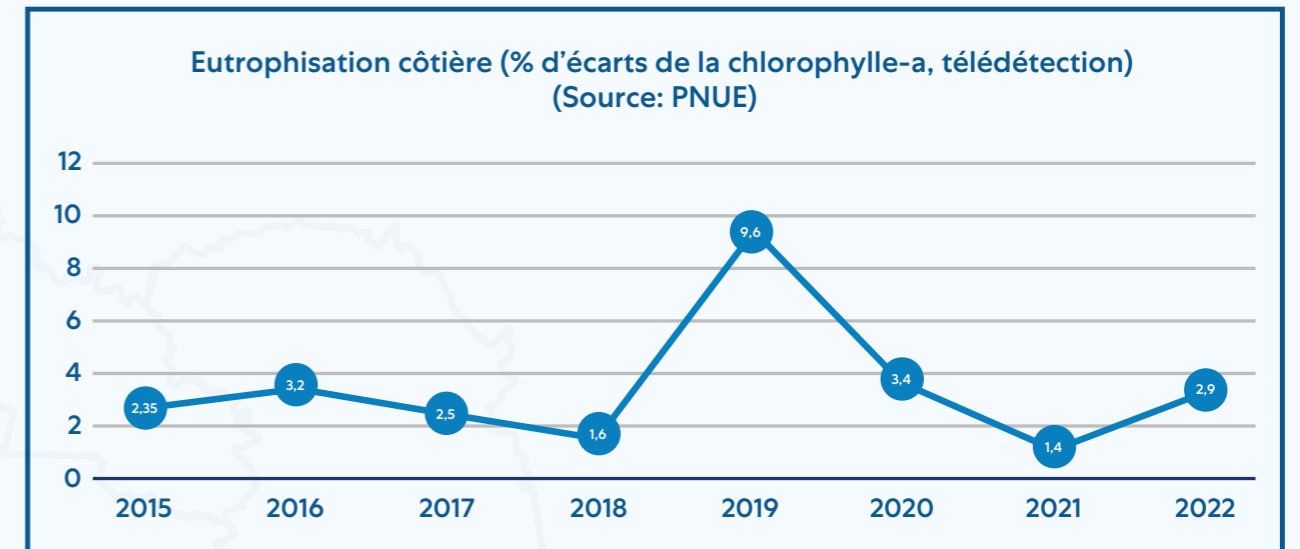
ODD 12 : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



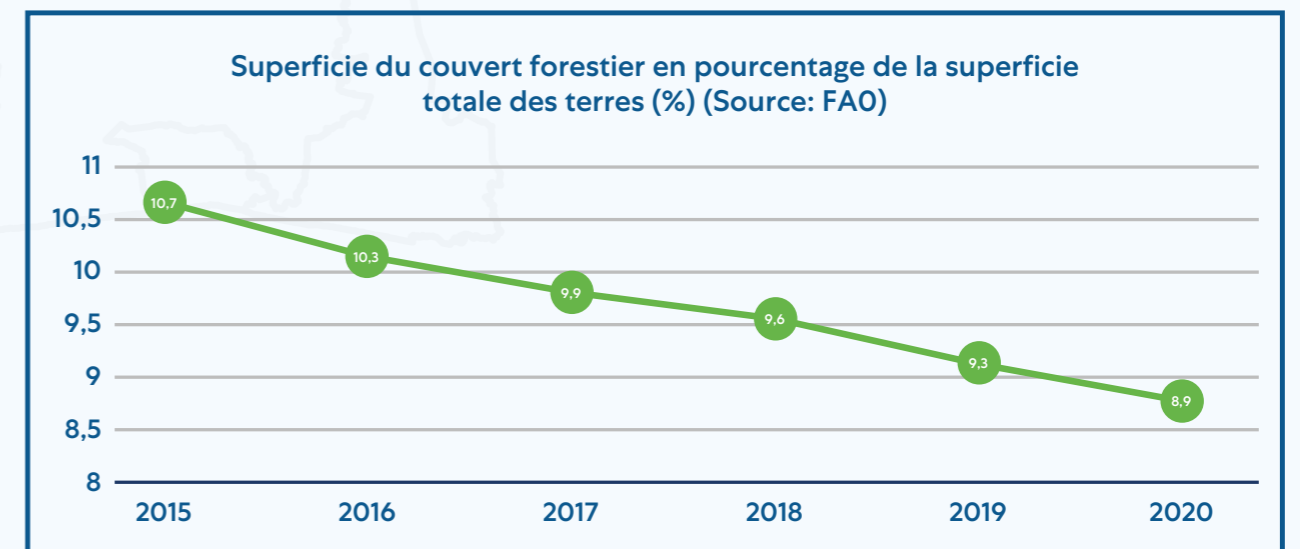
ODD 13 : MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



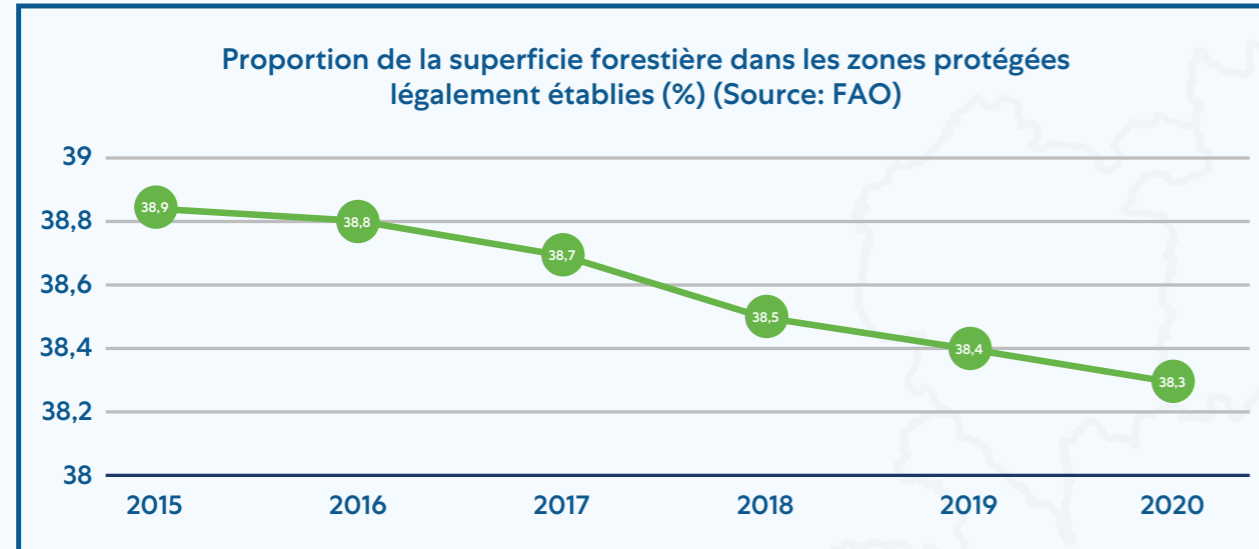
ODD 14 : VIE AQUATIQUE



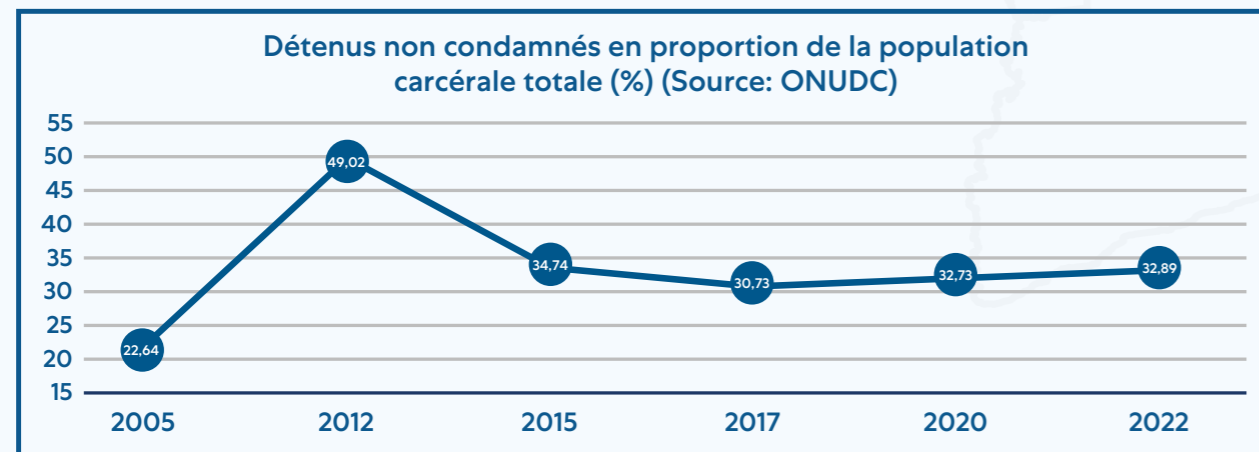
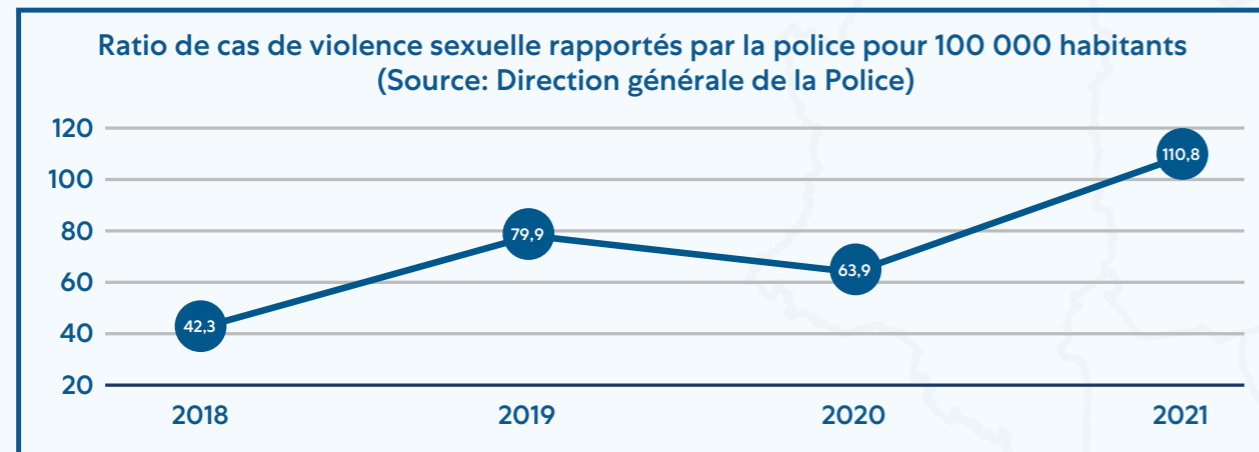
ODD 15 : VIE TERRESTRE



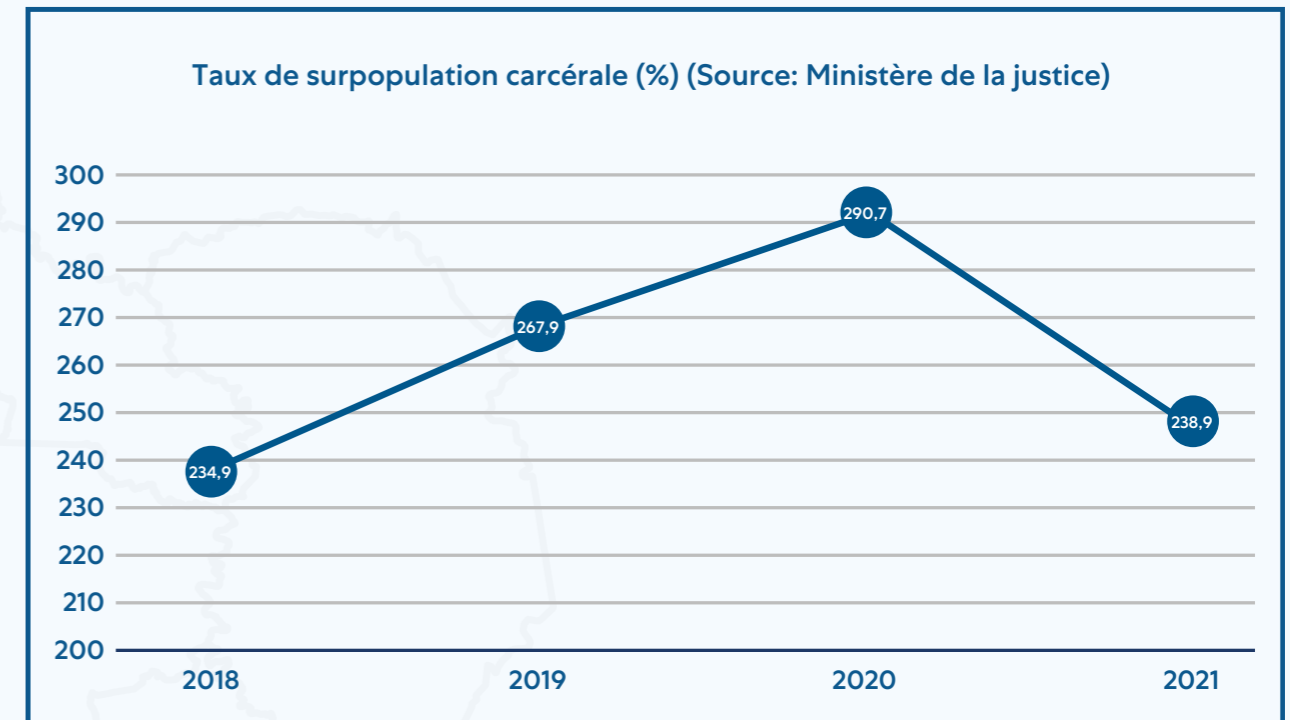
ODD 15 : VIE TERRESTRE



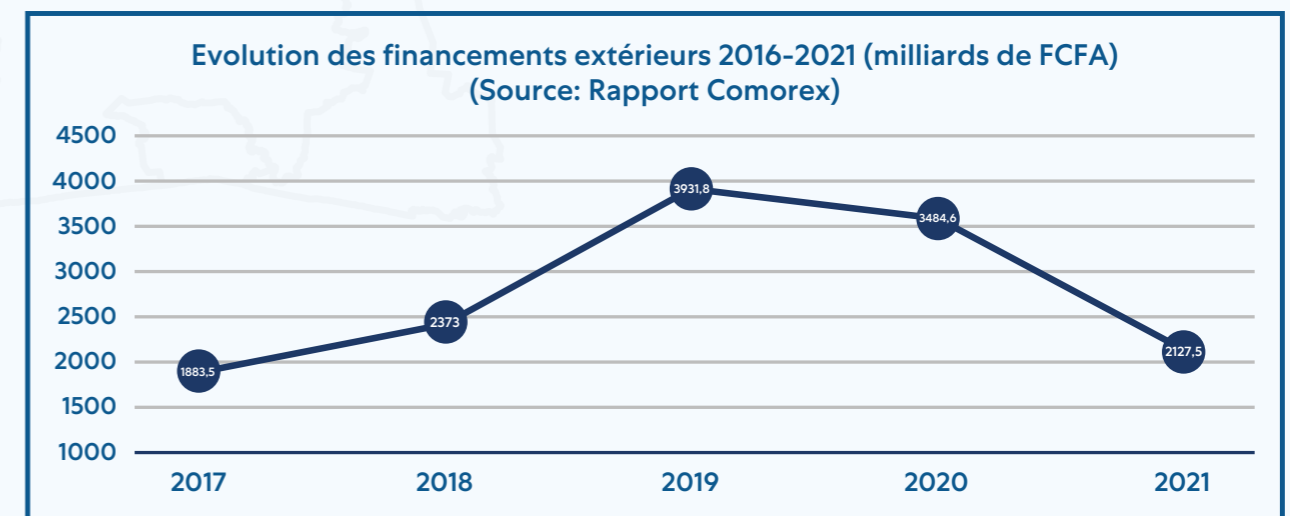
ODD 16 : PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



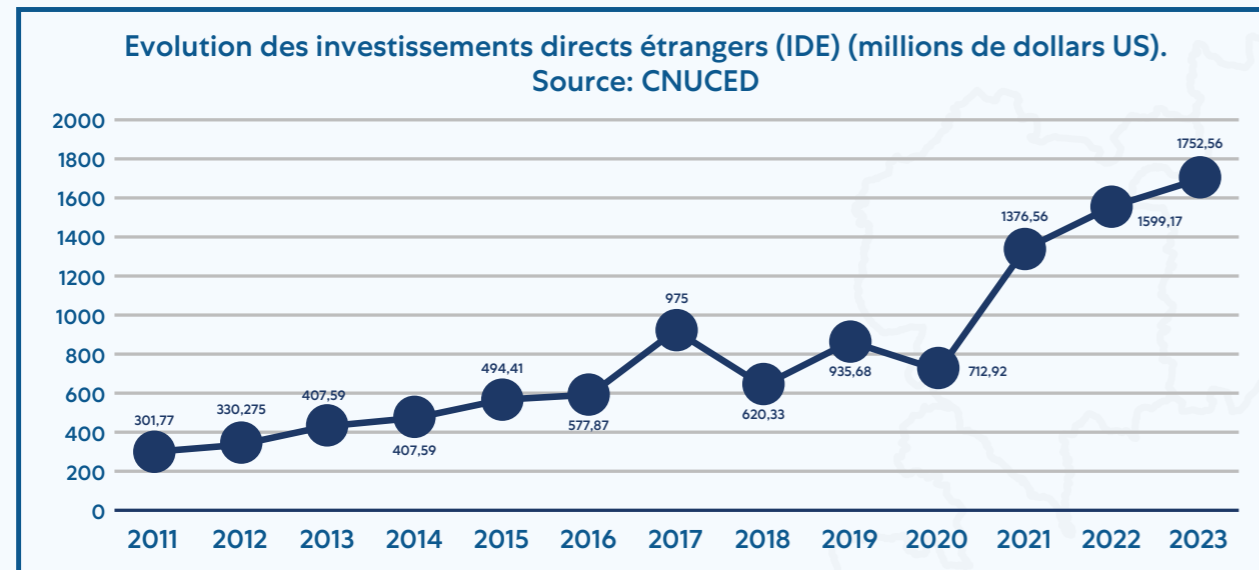
ODD 16 : PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



ODD 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



ODD 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



L'élaboration de l'Analyse Commune de Pays (ACP) 2024 s'est déroulée conformément à la note méthodologique validée par l'Équipe-pays des Nations Unies en juin 2024 et définissant les objectifs, les principes directeurs et les étapes détaillées de l'analyse. En juillet et août 2024, les agences du SNUD et le BCR ont procédé à **une collecte systématique des documents de référence**, comprenant les études, enquêtes, diagnostics sectoriels et autres documents techniques récents produits par le SNUD, les partenaires au développement, et les autorités nationales. Cette phase a permis d'actualiser le répertoire documentaire utilisé pour la version 2020 du Bilan Commun de Pays (BCP), tout en intégrant les données et analyses pertinentes pour la période 2023-2024, y compris les rapports des revues sectorielles issus du processus du formulation du Plan National de Développement (PND) 2026-2030. La collaboration avec l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat) a permis de consolider les données relatives aux ODD en exploitant leur base de données statistiques. Des groupes de travail spécifiques ont été constitués autour des six transitions clés pour l'accélération des ODD. Chaque groupe, composé de représentants des agences du SNUD et de partenaires nationaux pour certains, a produit des notes de synthèse détaillant les défis, opportunités, leviers d'action et recommandations pour accélérer ces transitions dans le contexte ivoirien.

Un atelier de pré-validation technique s'est tenu les 19 et 20 septembre 2024 à Abidjan, réunissant environ 40 participants issus des agences du SNUD ainsi que des organes de gouvernance et de mise en œuvre du CCDD. L'objectif de cet atelier était de réviser et de valider techniquement le draft de l'ACP. Les discussions ont permis de renforcer certains aspects de l'analyse, tandis qu'une analyse causale a été menée pour confirmer et ajuster les causes fondamentales, structurelles et sous-jacentes identifiées dans le draft initial de l'ACP. Les participants ont également réalisé un exercice de « roue des futurs » avec le support technique des collègues du Bureau Régional de UNDCO, pour évaluer les conséquences potentielles des tendances identifiées sur les six transitions et leur impact sur les ODD. Cet exercice prospectif a permis de générer des scénarios alternatifs, offrant ainsi une meilleure compréhension des risques et opportunités à venir.

Après l'atelier de pré-validation, **des consultations supplémentaires** ont été organisées du 12 au 14 novembre 2024 à Grand Bassam pour recueillir des commentaires et contributions de divers acteurs, notamment les institutions de la République, les ministères sectoriels, la représentation nationale, le milieu académique et de la recherche et la société civile représentée par plusieurs associations de jeunes, femmes et personnes handicapées. Ces échanges avec près de 80 personnes ont permis d'enrichir l'analyse, garantissant une prise en compte exhaustive des perspectives nationales et des priorités transversales. La présentation du draft d'ACP a été également faite auprès des Partenaires Techniques et Financiers lors de la réunion des Chefs de Coopération organisée le 20 novembre 2024. Les données collectées et les recommandations formulées ont été intégrées dans la version révisée de l'ACP. Après l'intégration des observations de la revue qualité menée par DCO/Peer Support Group (PSG) suivra la validation finale de l'ACP par l'Équipe-pays, garantissant un document complet et prêt à être utilisé comme base pour la formulation du CCD 2026-2030.

A noter qu'avec le soutien de UNDCO, deux personnels du BCR et un expert d'une agence du SNUD ont suivi en avril et mai 2024 une formation sur les outils pour utiliser la prospective stratégique pendant le processus de formulation du CCDD. Ils ont pu aussi bénéficier du 13 mai au 5 juillet 2024 d'une autre formation sur l'intégration des six principes directeurs du CCDD dans la programmation, y compris l'ACP.



